

# Annexes

Conseil d'administration du 09 décembre 2010

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

09 décembre 2010

Point 02  
CAMPAGNE D'EMPLOIS 2011

1   Emplois demandés au même niveau	1
2   Repyramidages demandés	4
3   Créations demandées	5
4   Contractuels Recherche	6
5   Liste des structures de recherche et services communs de recherche	7



## 1 EMPLOIS DEMANDES AU MEME NIVEAU

### a- Enseignants

	N°	CORPS	CNU ou Discipline	Insertion recherche	COMPOSANTE	Pôle	Objectifs rentrée 2011
1	460	PR	66	BNVI UMR CNRS 6214	IUT	Santé	
2	376	MCF	1	Centre Jean Bodin	IUT	SHS	
3	221	MCF	5	GRANEM	IUT	SHS	
4	270	MCF	67/23	LEESA	UFR Sciences	Végétal et Environnement	
5	255	MCF	25-26	LAREMA	UFR Sciences	Math-Stic	
6	601	MCF	32	MOLTECH ANJOU	UFR Sciences	Matériaux	
7	439	PR	1	Centre Jean Bodin	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	Agrégation externe 2010/2011
8	660	PR	1	Centre Jean Bodin	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	Voie longue 46-3
9	311	PR	5	GRANEM	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	Voie longue 46-3
10	395	PR	6	GRANEM	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	Agrégation externe 2010/2011
11	68	PR	6	GRANEM	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	Voie longue 44-3
12	416	PR	6	GRANEM	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	Agrégation externe 2010/2011
13	454	MCF	5	GRANEM	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	
14	249	MCF	2	Centre Jean Bodin	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	
15	667	MCF	2	Centre Jean Bodin	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	

<b>16</b>	671	PR	7	PPI	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	SHS	
<b>17</b>	surnombre	PR	9	CERIEC	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	SHS	
<b>18</b>	383	PR	11	CRILA	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	SHS	
<b>19</b>	419	PR	11	3LAM	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	SHS	
<b>20</b>	surnombre	PR	16	PPI	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	SHS	
<b>21</b>	594	PR	21	CERHIO	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	SHS	
<b>22</b>	239	PR	23	ESO-CARTA	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	SHS	
<b>23</b>	468	MCF	22	CERHIO	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	SHS	
<b>24</b>	67	PR	87	RCIM-UPRES EA 2647	UFR de Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Végétal et Environnement	



**b- BIATOSS**

	<b>CORPS</b>	<b>Filière</b>	<b>BAP</b>	<b>Composante</b>
<b>1</b>	SAENES CN	AENES		UFR Droit, économie et gestion
<b>2</b>	ADJAENES	AENES		UFR Droit, économie et gestion
<b>3</b>	IGE	ITRF	J	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
<b>4</b>	ADJAENES	AENES		UFR Médecine
<b>5</b>	ADAENES	AENES		UFR Médecine
<b>6</b>	ADT	ITRF	G	UFR de Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé
<b>7</b>	IGE	ITRF	E	ITBS
<b>8</b>	ASI	ITRF	J	ITBS
<b>9</b>	ADJAENES	AENES		IUT
<b>10</b>	ADJAENES	AENES		SUMPPS

## 2 | REPYRAMIDAGES DEMANDES

### a- Enseignants

	CORPS	CNU	Repyramidage demandé	Composante	Pôle
1	PRAG	19	MCF – LEEST EA 4336	UFR Médecine	Santé
2	MCF	36	PR - BIAF	UFR SCIENCES	Végétal & Environnement
3	Lecteur		Maître en langues	UFR Droit, économie et gestion	
4	PREN	Electronique	PRAG en éco-gestion option B – redéploiement pour CS	IUT	
5	PAST (2)	Eco-gestion	PRAG en éco-gestion	IUT	

### b- BIATOSS

#### . Proposés en 2011

	CORPS	Filière	BAP	Repyramidage demandé	Composante
1	SAENES	AENES		IGE – BAP J	UFR Droit, économie et gestion
2	ADJAENES	AENES		TECH – BAP J	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
3	ADJAENES	AENES		TECH – BAP J	UFR Médecine
4	SAENES	AENES		TECH – BAP J	UFR Médecine
5	TECH	ITRF	F	IGE – BAP F (développeur multimédia-web)	STIC

#### . Proposés en 2011 sous réserve des aspects réglementaires

	CORPS	Filière	BAP	Repyramidage demandé	Composante
1	ADJAENES	AENES		TECH	Direction de la recherche
2	IGE	ITRF	G	IGR	Direction de l'administration (H&S)
3	ATRF	ITRF	J	TECH – BAP J	SUMPPS

### 3 | CREATIONS DEMANDEES

#### a- Enseignants

##### . Proposées pour 2011

2011	CORPS	CNU	Insertion Recherche	Composante	Pôle
1	MCF	6	GRANEM	ITBS	SHS
2	MCF	16	PPI	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	SHS
3	PRU	53-01	LEEST EA 4336	UFR Médecine	Santé
4	MCF	67	UMR A 1259 GENHORT	UFR Sciences	Végétal & Environnement

##### . Envisagées pour 2012

2012	CORPS	CNU	Insertion Recherche	Composante	Pôle
1	MCF	61	LISA ou LASQUO	ISTIA	Math-Stic
2	MCF	66	CRCNA – INSERM UMR 892	IUT	Santé
3	MCF	86	BNMI (futur contrat) ou SOPAM (futur contrat)	UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Santé

#### b- BIATOSS

##### . Proposées pour 2011

2011	CORPS	Filière	BAP	Composante
1	ASI	ITRF	J	Direction des relations internationales
2	IGR	ITRF	J	Direction de la recherche

##### . Envisagée pour 2012

2012	CORPS	Filière	BAP	Composante
1	IGE	ITRF	J	Direction des ressources humaines

## 4 | CONTRACTUELS RECHERCHE

	Structure	Contrat	Quotité	Pôle / Plateforme
1	PaVé – Pathologie végétale, biodiversité, écologie, interaction bio-agresseurs/plantes	B	100%	Végétal & Environnement
2	BIAF – Laboratoire d'études des bio-indicateurs actuels et fossiles	A3	100%	Végétal & Environnement
3	RCIM – Récepteurs et canaux ioniques membranaires	A1	100%	Végétal & Environnement
4	PMRM – Protection myocardique et remodelage du myocarde	A3	100%	Santé
5	MITOCHONDRIES	A2	100%	Santé
6	SCIAM – Plateforme technique service commun d'imageries et d'analyses microscopiques	A3	100%	Santé
7	PIAM – Plateforme d'ingénierie et analyses moléculaires	A1	100%	Matériaux
8	LERIA – Laboratoire d'étude et de recherche en informatique d'Angers	A2	100%	Math-Stic

## 5 LISTE DES STRUCTURES DE RECHERCHE ET SERVICES COMMUNS DE RECHERCHE

	STRUCTURE DE RECHERCHE	LIBELLE
POLE VEGETAL ENVIRONNEMENT	<b>GENHORT</b> UMR_A 1259	Génétique et horticulture
	<b>PMS</b> UMR_A 1191	Physiologie moléculaire des semences
	<b>PaVé</b> UMR_A 77	Pathologie Végétale, biodiversité, écologie, interaction bio-agresseurs/plantes
	<b>SAGAH</b> UMR_A 462	Sciences agronomiques appliquées à l'horticulture
	<b>RCIM</b> UPRES EA 2647 / USC INRA 2023	Récepteurs et canaux ioniques membranaires
	<b>SONAS</b> UPRES EA 921	Substances d'origine naturelle et analogues structuraux
	<b>BIAF</b> UPRES EA 2644	Laboratoire d'études des bio-indicateurs actuels et fossiles
	<b>LEESA</b>	Laboratoire d'Etudes Environnementales des Systèmes Anthropisés
POLE SANTE	<b>BNVI</b> UM 69 - UMR CNRS 6214 / Inserm 771	Biologie neurovasculaire intégrée
	<b>IVP</b> UMR_S 646	Ingénierie de la vectorisation particulaire
	<b>CYTOKINES</b> UMR_S 564	Structures, signalisation et prolifération tumorale
	UMR_S 892 CRCNA	Centre régional de recherche en Cancérologie (CR2C)
		Immunothérapie
	<b>MITOCHONDRIES</b> UMR_S 694	Régulations et pathologie
	<b>UMR_S 922</b>	Remodelage osseux et biomatériaux
	<b>LEEST</b> UPRES EA 4336	Laboratoire d'ergonomie et d'épidémiologie en santé au travail
	<b>LNBT</b> UPRES EA 3143	Laboratoire de neurobiologie et transgénèse
	<b>HIFIH</b> UPRES EA 3859	Hémodynamique, interaction fibrose et invasivité tumorales hépatiques
	<b>PMRM</b> UPRES EA 3860	Protection myocardique et remodelage du myocarde
	<b>GEIHP</b> UPRES EA 3142	Groupe d'étude des interactions hôte-pathogène

	STRUCTURE DE RECHERCHE	LIBELLE
MATERIAUX	<b>MOLTECH ANJOU</b> UMR CNRS 6200	Institut des Sciences et Technologies Moléculaires d'Angers
	<b>LpHiA</b> UPRES-EA 4464	Laboratoire de Photonique d'Angers
POLE MATH-STIC	<b>LAREMA</b> UMR CNRS 6093	Laboratoire angevin de recherche en mathématiques
	<b>LISA</b> UPRES EA 4094	Laboratoire d'ingénierie des systèmes automatisés
	<b>LASQUO</b> UPRES EA 3858	Laboratoire en sûreté de fonctionnement qualité et organisation
	<b>LERIA</b> UPRES EA 2645	Laboratoire d'étude et de recherche en informatique d'Angers
POLE SHS	<b>ESO CARTA</b> UMR CNRS 6590	Espaces géographiques et sociétés
	<b>CERHIO - Angers</b> UMR CNRS 6258	Centre de recherches historiques de l'Ouest
	<b>CRILA</b> UPRES JE 2536	Centre de recherche interdisciplinaire en langue anglaise
	<b>3LAM</b> UPRES EA 4335	Langues, Littérature, Linguistique des Universités d'Angers et du Maine
	<b>CERIEC</b> UPRES EA 922	Centre d'études et de recherche sur Imaginaire, écritures et cultures
	<b>PPI</b> UPRES EA 2646	Processus de pensée et interventions
	<b>Centre Jean Bodin</b> UPRES EA 4337	Recherche juridique et politique
	<b>GRANEM</b> UMR_MA 49	Groupe de recherche angevin en économie et management
INSTITUT FEDERATIF DE RECHERCHE	<b>IFR 132 Santé</b>	Institut Fédératif de recherche en santé « Interactions cellulaires et applications thérapeutiques »
	<b>IFR 149 QUASAV</b>	Institut Fédératif de recherche « Qualité et Santé du végétal »
PLATEFORMES	<b>PIAM</b> PPF	Plateforme d'ingénierie et analyses moléculaires
	<b>SCAHU</b> PPF	Service commun d'animalerie hospitalo-universitaire
	<b>SCCAN</b> PPF	Service commun de cytométrie et d'analyse nucléotidique
	<b>SCIAM</b> PPF	Plateforme technique service commun d'imageries et d'analyses microscopiques
	<b>PADAM</b> IBISA	Plateforme Automatisée de Développement d'Anticorps Monoclonaux

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

09 décembre 2010

Point 06  
AVENANT 2010 – 2011  
AU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE  
MOYENS DE L'IUT  
**Ancien déroulé : Point 03**

Approuvé au Conseil de l'IUT du 18 novembre 2010.



université  
angers

# AVENANT 2010-2011

AU CONTRAT INTERNE

D'OBJECTIFS

ET DE MOYENS (COM)

UNIVERSITE D'ANGERS

IUT D'ANGERS-CHOLET



**Contrat interne  
d'Objectifs et de Moyens (COM)  
Avenant 2010-2011  
Université d'Angers / IUT d'Angers-Cholet**

**Entre**

L'Université d'Angers  
Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel  
40 rue de Rennes  
BP 3532  
49 035 Angers Cedex 01

Représentée par M. MARTINA, Président

**Et**

L'IUT d'Angers-Cholet  
4 Bd Lavoisier  
BP 42 018  
49 016 Angers Cedex

Représenté par M. FILLON, Président du Conseil  
Dont le Directeur est M. Jean Luc CLEDY.

# Table des matières

<b>PREAMBULE</b> .....	4
<b>A. REALISATIONS 2009-2010</b> .....	4
1. ACTIVITE DE L'IUT .....	4
1.1. Actions de Formation .....	4
1.2. Actions de Recherche et Transfert de Technologie .....	4
2. PERFORMANCE DE L'IUT .....	5
<b>B. ORIENTATIONS/PERSPECTIVES 2010-2011</b> .....	7
1. EVOLUTIONS ENVISAGEES DE L'ACTIVITE .....	7
1.1. Actions de Formation .....	7
1.2. Actions de Recherche et Transfert de Technologie .....	7
2. EVOLUTIONS ENVISAGEES SUR LA PERFORMANCE .....	7
3. POLITIQUE DES MOYENS .....	8
3.1. Gestion des ressources humaines .....	8
3.1.1. Contexte des recrutements 2010/2011 .....	9
3.1.2. Etat des lieux .....	9
3.1.3. Choix d'orientation .....	10
3.2. Politique des ressources propres .....	10
3.3. Projets Pluriannuels d'Investissement (PPI) .....	10
<b>C. CONTRIBUTIONS DE L'UNIVERSITE D'ANGERS</b> .....	13
1. RESSOURCES HUMAINES .....	13
2. RESSOURCES FINANCIERES/BUDGET 2010 .....	15
3. RESSOURCES FINANCIERES/BUDGET 2011 .....	16
<b>D. LES ANNEXES</b> .....	18

# PREAMBULE

Le présent avenant fait suite au contrat d'objectifs et de moyens approuvé par le conseil de l'IUT le 18 juin 2009 et le conseil d'administration de l'université le 03 juillet 2009.

Il est donc un complément au document d'origine permettant de faire un point sur la réalisation des objectifs assignés, de fixer les priorités pour la période 2010-2011, aussi bien en ce qui concerne les orientations, la gestion des ressources humaines en interne à l'IUT, que la politique des ressources propres ou encore les projets pluriannuels d'investissement. Tout en rappelant les ressources humaines à disposition de l'IUT, il reprend le budget 2010 et présente le budget 2011, ainsi que les dépenses prévisionnelles associées.

## A. REALISATIONS 2009-2010

Le contrat d'objectifs et de moyens 2009 précisait à la fois les évolutions du point de vue de l'activité de l'IUT et de la performance telles qu'elles étaient envisagées au vu des constats partagés et des choix stratégiques de l'IUT dans son environnement. Concrètement qu'avons-nous fait ? Dans quelle mesure les objectifs ont-ils été atteints ?

### 1. ACTIVITE DE L'IUT

#### 1.1. Actions de Formation

Les effectifs de l'IUT d'Angers-Cholet se sont accrus de quelque 196 étudiants et stagiaires de formation continue durant la période citée (+12.5%).

Si 3 Licences Professionnelles nouvelles avaient été habilitées (cf. COM), seulement deux d'entre-elles ont été activées : la LP Ingénierie des Machines Spéciales (Cholet) et la LP en Alternance (contrats de professionnalisation) Génie Electrique du Bâtiment ; la LP Design en partenariat avec le Lycée des Herbiers, programmée en alternance, n'a finalement pas été ouverte faute de candidatures suffisantes à l'entrée et de contrats en perspective.

Depuis, une Licence Professionnelle nouvelle a été créée : la LP Agriculture Biologique, tandis que la LP Traçabilité a été fermée et que la LP AITSP a été retirée temporairement de l'offre 2010/2011 dans l'attente d'un toilettage complet de la formation proposée.

La fin de l'année 2010 verra également la fermeture du DUT GEA modularisé réalisé en formation continue et à destination de demandeurs d'emploi. Quand bien même, le principe même de la modularisation reste un outil particulièrement intéressant à utiliser dans la conception de nos formations, ne serait-ce que pour développer la formation qualifiante, nous avons dû nous résoudre à fermer cette formation faute de candidatures suffisantes et de qualité.

Trois groupes supplémentaires en 2<sup>ème</sup> année de DUT auront été mis en œuvre : l'un en Carrières sociales, l'autre en Techniques de Commercialisation et un en Génie Biologique.

Au-delà de l'évolution des effectifs, sans doute faut-il retenir davantage la forte extension du format « contrat de professionnalisation » au sein de l'IUT, à la fois dans le cadre de formations strictement alternées et dans des formations mariant aussi bien l'initial que la formation continue ou l'alterné (ce qui semble d'ailleurs une voie prometteuse).

On rajoutera enfin, qu'en ce qui concerne l'apprentissage, nous avons dû demander une dérogation pour un accroissement d'effectif dans la LP Distech Grande Distribution pour la rentrée 2010.

#### 1.2. Actions de Recherche et Transfert de Technologie

Notre objectif affiché était de nous « positionner clairement vis à vis de la recherche à l'université et de fédérer autant que possible toute action de recherche qui concernait l'IUT tout en l'insérant dans les laboratoires et les programmes de recherche définis par l'université et le Conseil Scientifique, en valorisant les actions de transfert de technologie ». Sans doute s'agit-il d'une œuvre qui ne peut s'inscrire que dans la durée. La part des enseignants-chercheurs de l'IUT dans les unités A et A+ représente en 2009/2010 un score de 16%.

Pour autant, le Conseil de la Recherche semble avoir trouvé toute sa place dans la construction de la campagne emplois 2011 et dans les débats nécessaires au dialogue en interne à l'IUT. De la même sorte, différentes réunions de recherche organisées par des groupes plus ou moins extérieurs à l'IUT ont pu avoir lieu dans nos locaux ; l'IUT doit être une composante ouverte à l'accueil « recherche » dans la mesure où nos locaux le permettent. Enfin, cette année le Congrès National de la Recherche en IUT organisé dans nos locaux en lien étroit avec l'Université d'Angers et bien entendu les 115 autres IUT de France aura été l'occasion de montrer notre capacité organisatrice et nos travaux en la matière. Avec ses 140 communications, il est à cette date le congrès des IUT qui aura drainé le plus de

participants. On peut cependant souligner la faible présence des collègues directeurs, d'autant plus regrettable, si l'on considère les enjeux actuels du point de vue de la recherche.

## **2. PERFORMANCE DE L'IUT**

La contribution de la mise en œuvre des engagements de l'IUT est évaluée à l'aune des objectifs que nous nous étions fixés et qui concernaient successivement :

### **- La maîtrise de la gestion interne**

Des efforts ont été fournis quant à la réalisation d'économies de fonctionnement et au contrôle des grandes masses de dépenses aussi bien au niveau de l'IUT que de chacun des départements. Un travail est en cours pour comparer les maquettes d'enseignement (programme pédagogique national) avec les charges prévisionnelles/réelles ; l'accent est particulièrement mis sur la transparence dans la couverture des heures attribuées du point de vue du suivi des projets tuteurés, des stages et des autres activités tout en acceptant l'idée que la valorisation horaire puisse varier selon le type du diplôme, sa spécificité, dont particulièrement le format (alternance ou pas).

### **- Le développement de l'offre technologique et professionnelle/ l'insertion**

L'évolution de l'offre de formation telle qu'elle a été évoquée dans le point 1-1 montre la volonté de l'IUT de coller à une demande professionnelle fortement ancrée dans le territoire et les bassins d'emplois. La construction d'une offre tant du point de vue de sa profondeur, de sa largeur et de sa diversité constitue à nos yeux une matière vivante (et non figée) susceptible d'évolutions eu égard aux transformations de l'environnement. L'objectif final étant l'insertion de nos jeunes dans des délais raisonnables pour ceux qui rentrent immédiatement dans la vie active et de construire le socle permettant la poursuite d'études pour ceux qui le souhaitent.

Arrivés proches de notre capacité maximale, il ne s'agit plus nécessairement de créer mais bien plus d'adapter. En même temps, considérant la règle selon laquelle au moins 2 LP devait être associées à chaque département, le plus récent d'entre eux, à savoir, Carrières Sociales, devrait réfléchir au montage d'un dossier LP, tout en envisageant d'augmenter sa capacité en DUT ; le redéploiement d'un poste de PRAG en 2011, voire la création d'un poste supplémentaire de MCF pourrait y contribuer. Il y a par ailleurs aussi à réfléchir au montage d'un autre dossier LP avec le Lycée Europe, voire à penser pour le département GMP un dossier dans les domaines de la plasturgie avec l'entreprise Michelin. Du point de vue de la part des étudiants originaires de l'IUT dans les LP les efforts doivent être continués ; le score de 9.2% reste inférieur à l'objectif cible.

### **- L'amélioration de la réussite dans le grade de licence**

Si le poids des bacheliers technologiques par rapport aux inscrits est en conformité avec la cible, il cache en réalité des situations très diverses selon les départements ; leur taux de réussite est satisfaisant (82%) mais reste inférieur à celui des bacheliers généraux (88%). La part des bacheliers professionnels reste inférieure à l'objectif, et ce, malgré un taux de réussite de 100% (à rapporter à un faible effectif). De façon complémentaire, les efforts en matière de réussite sont démontrés à travers deux indicateurs : un taux d'abandon de 0.2% en 1<sup>ère</sup> année de DUT et taux de réussite en LP de l'ordre de 93%.

Les modules de professionnalisation mis en place en L2 en collaboration avec l'IUT restent faibles et difficiles à évaluer. De la même sorte, la part des étudiants de L2 dans les LP de l'IUT reste en-dessous de la cible visée. Dans les deux cas, des efforts tendent cependant à être effectués ; la collaboration avec le L1 santé, l'UFR Sciences et l'UFR Droit traduit bien cette évolution à différents niveaux de diplômes. Côté IUT, l'arrêté de 2005 avait permis de mettre en place différents modules de différenciation permettant la poursuite d'études ou l'insertion immédiate. Les efforts sont continués en ce sens, sans encore donner nécessairement naissance à échanges ou suffisamment d'échanges avec les autres composantes de l'Université d'Angers dans la construction de passerelles.

L'indicateur « part des inscrits en alternance (en LP) », soit 38.75%, illustre bien l'effort fourni par l'IUT en ce qui concerne la professionnalisation des formations et l'ouverture à la formation continue diplômante.

### **- Le développement de la formation continue et des actions qualifiantes**

Si la formation continue s'est développée de façon importante depuis 2007 (54 763 heures stagiaires en 2007, 64 125 heures stagiaires en 2008 et 79 012 heures stagiaires en 2009), la part des actions qualifiantes en tant que telle reste minime, par suite de marchés très encombrés et de l'absence d'un personnel spécifiquement dédié à la promotion de ces actions et donc à la « vente » (cadre catalogue formation continue DIF).

### **- Le développement de l'activité internationale**

Les deux indicateurs : part des diplômés de LP ayant obtenu des ECTS à l'étranger (0.5%) et part des étudiants étrangers (2.15%) restent inférieures aux objectifs cibles visés. Les efforts en la matière sont pourtant réels : la

commission relations internationales de l'IUT s'est lancée dans une politique très nettement volontariste en lien avec la Direction des Relations Internationales de l'Université. On peut évoquer pour explication des scores, l'ancrage local de nombre de formations et sans doute une certaine frilosité des jeunes à aller vers l'international, voire, malgré la variété des dispositifs et l'évolution positive constatée, la nécessité d'une réflexion de fond à avoir pour créer une dynamique véritable, comme on peut l'avoir en support du nombre des inscrits en DUETI.

#### - L'optimisation et la gestion du patrimoine immobilier

Les démarches engagées ces deux dernières années ont abouti au cadrage décrit ci-après. La première tranche de travaux consistera à reprendre le hall de l'IUT dans sa totalité puis à construire le bâtiment F qui accueillera le département GEII (1 800m<sup>2</sup> SDO). La tranche conditionnelle portera sur la réfection des façades, des menuiseries et des toitures des bâtiments A et B, puis sur la réhabilitation du bâtiment C pour les départements tertiaires et la vie étudiante (2 500 m<sup>2</sup> SDO). Il est prévu que les travaux soient conduits selon le planning suivant : tranche ferme (construction du département GEII et du hall d'accueil) du début 2012 à la rentrée 2013, tranche conditionnelle (réhabilitation du bâtiment C) de septembre 2013 à la rentrée 2014, réfection des façades des bâtiments A et B, dès mi-2012 simultanément à la réfection de la tranche ferme.

Dans le cadre des projets pluriannuels d'investissement (cf. point B. 3.3), il est prévu différents travaux sur le bâtiment D (toiture, faux plafonds, peintures, sols, sanitaires, ...), et les bâtiments A et B (chauffage) en parallèle d'une analyse et d'une budgétisation incluse dans le prochain Contrat de Plan Etat Région.

#### - L'amélioration du lien Université-Entreprises

Pilier de la démarche IUT, le lien Université-Entreprises est une réalité quotidienne de la composante. La création du service relations aux entreprises de l'IUT doit contribuer à la réalisation de cet objectif.

Le tableau 1- ci-après récapitule le réalisé concernant la plupart des objectifs évoqués.

**Tableau 1- : Indicateurs d'évaluation contrat quadriennal 2008-2011 complété**

<b>FORMATION INITIALE ET CONTINUE DU BACCALAUREAT A LA LICENCE</b>	<b>CIBLES</b>	<b>REALISE 2009-2010</b>
<b>Objectif 1 : Répondre aux besoins de qualification supérieure</b>		
Nombre de département proposant au moins 2 LP	5	5
Part des étudiants originaires de l'IUT dans les LP	15%	9.2%
<b>Objectif 2 : Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation</b>		
Part des bacheliers technologiques parmi les inscrits	30%	30.3%
Taux de réussite des bacheliers technologiques (en 2 ans et 3 ans)	78/83%	82%
Taux de réussite des bacheliers généraux	88%	88%
Part des bacheliers professionnels parmi les inscrits en DUT 1/L1	2%	0.2%
Taux de réussite des bacheliers professionnels (en 3 ans)	60%	100%
Modules de professionnalisation mis en place en L2 en collaboration avec l'IUT	10%	
Part des étudiants de L2 dans les LP de l'IUT	12%	3.6%
Part des modules de différenciation à l'IUT mis en place en relation avec les autres composantes	10%	
Part des inscrits en alternance (en LP)	16%	38.75%
<b>Objectif 4 : Faire de l'enseignement supérieur un outil de formation tout au long de la vie</b>		
Pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au nombre total de diplômés	4%	7.7%
Pourcentage d'heures stagiaires en formation qualifiante par rapport au nombre total d'heures stagiaires	5%	0.15%
<b>Objectif 5 : Accroître l'attractivité internationale</b>		
Part des diplômés de LP ayant obtenu des ECTS à l'étranger	3%	0.5%
Part des étudiants étrangers	3%	2.15%
<b>RECHERCHE</b>		
<b>Objectif 7 : Produire des connaissances au meilleur niveau scientifique</b>		
Part des enseignants-chercheurs de l'IUT appartenant à des équipes de recherche de laboratoires labellisés et localisés à l'IUT	15%	
<b>Objectif 9 : Contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche</b>		
Part des contrats de recherche dans les ressources de l'IUT	1%	
<b>IMMOBILIER</b>		
<b>Objectif 12 : Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier</b>		
Taux de surfaces bâties dont l'état qualitatif est correct	50%	

## **B. ORIENTATIONS/PERSPECTIVES 2010-2011**

Les orientations et perspectives 2010-2011 recouvrent à la fois les évolutions envisagées du point de vue de l'activité de formation et de recherche, ainsi que la performance à atteindre.

### **1. EVOLUTIONS ENVISAGEES DE L'ACTIVITE**

#### **1.1. Actions de Formation**

Du point de vue des activités de formation, suite à l'évaluation de l'IUT réalisée au printemps 2009 et à l'évaluation de l'AERES pour le renouvellement des Licences Professionnelles, l'année 2011 sera consacrée dans la logique du réalisé à penser notre adaptation d'offre et ses répercussions en terme de contenus et de formats de formation.

Les dossiers de création de LP envisagées ci-avant (l'une avec le Lycée Europe à Cholet, l'autre avec l'entreprise Michelin et une LP pour le Département Carrières Sociales) doivent être inscrits au quinquennal et construits (en intégrant les principes de la modularisation) avec les milieux professionnels concernés tout en considérant les perspectives de recrutement. D'autres LP doivent s'interroger et s'ouvrir au format de l'alternance. La question d'une transformation ou d'une extension de formation par le biais de l'apprentissage devra être discutée.

Enfin, l'année 2011 est a priori celle de l'ouverture prévue d'un second groupe (par glissement) en DU Bancassurance par alternance et contrats de professionnalisation.

#### **1.2. Actions de Recherche et de Transfert de Technologie**

Dans la continuité des deux années passées, la volonté de l'IUT, en tant que composante de l'Université d'Angers, est de continuer à se positionner clairement du point de vue de la recherche à l'Université et de fédérer autant que possible toute action de recherche qui le concerne tout en l'insérant dans les laboratoires et les programmes de recherche définis par l'Université et le Conseil Scientifique, tout en valorisant également les actions de transfert de technologies initiées et développées par certains de nos enseignants-chercheurs.

La campagne d'emplois 2012 sera l'occasion d'affirmer encore davantage le rôle du Conseil de la Recherche tout en améliorant les procédures, dont, la sollicitation des laboratoires de recherche susceptibles d'être concernés par nos recrutements.

### **2. EVOLUTIONS ENVISAGEES SUR LA PERFORMANCE**

Les évolutions envisagées en ce qui a trait à la performance reprennent les axes déjà envisagés.

#### **- La maîtrise de la gestion interne**

L'année 2011 doit être celle de la rationalisation dans la gestion des charges horaires. Elle sera l'occasion de reprendre les réflexions sur les comparatifs maquettes/charges prévisionnelles/exécutées. Nous projetons de dupliquer à l'intérieur des départements la démarche de répartition des moyens utilisée d'un point de vue global ; ceci, doit conduire le chef de département à affecter son enveloppe selon les différentes formations du département en ayant une bonne maîtrise de leur gestion. Pour ce qui concerne la taxe d'apprentissage, la création d'un nouveau service dédié à la relation aux entreprises doit permettre de revoir notre procédure de collecte ; l'affectation en interne des ressources dans le cadre du budget 2012, doit dans la catégorie « performance » valoriser les départements ayant une démarche proactive vis à vis de la collecte de taxe.

#### **- Le développement de l'offre technologique et professionnelle/ l'insertion**

Dans la suite de ce qui a déjà été dit, l'adaptation aux évolutions économiques, technologiques et professionnelles doit nécessairement marquer la réflexion durant l'année 2011 à l'occasion de la préparation du prochain plan quinquennal. Il s'agit pour l'IUT, les départements, la formation continue, les porteurs de projets de construire les dossiers en allant au-delà des seules relations aux entreprises et de contacter les organisations professionnelles et syndicales, tout en jouant le jeu des partenariats avec les autres composantes. Par ailleurs, au vu du réalisé de l'objectif « part des étudiants originaires de l'IUT dans les LP » les efforts doivent être continués pour motiver les jeunes qui le souhaitent à s'inscrire dans nos LP (diplômes qui ont été à l'origine montés dans la continuité de nos Diplômes Universitaires de Technologie).

### - L'amélioration de la réussite dans le grade de licence

Une analyse fine des passages d'un semestre à l'autre, des taux d'abandon en 1<sup>ère</sup> année de DUT, des redoublements doit être menée par les départements. Parallèlement, les procédures de recrutement doivent amener à une lecture attentive des moyens développés du point de vue de l'étude des dossiers eu égard au volume des candidatures et aux résultats des jeunes dans la suite de leur cursus à l'IUT. La réussite des bacheliers technologiques, des boursiers doit être étudiée afin de développer, si nécessaire, des outils appropriés permettant un meilleur accompagnement des jeunes afin de favoriser leur réussite dans la formation.

### - Le développement de la formation continue et des actions qualifiantes

La place de la formation continue qualifiante doit être remise à l'ordre du jour et discutée en parallèle d'une réflexion sur la structuration même du service formation continue et alternance de l'IUT (service prestataire vis-à-vis des départements et de l'ensemble des formations proposées).

### - Le développement de l'activité internationale

Diverses actions, réflexions quant à la réalisation d'ECTS à l'étranger, à l'accroissement de la part d'étudiants étrangers dans nos formations doivent être engagées dans la continuité des dispositifs existants.

### - L'optimisation et la gestion du patrimoine immobilier

L'amélioration du patrimoine immobilier de l'IUT constitue un projet collectif à destination des générations actuelles et futures. L'année 2011 doit être employée à réaliser le prévisionnel et à tenir les échéances à venir, tout en continuant la réflexion pour la réhabilitation de l'intérieur des bâtiments A et B et des amphithéâtres.

## 3. POLITIQUE DES MOYENS

### 3.1. Gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines à l'IUT s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle procédure d'élaboration et de validation des campagnes d'emplois au sein de l'IUT.

Le calendrier ci-après utilisé pour la campagne 2011 constitue la base d'appui pour la prochaine campagne d'emplois à venir courant du printemps 2011.

#### Calendrier prévisionnel campagne d'emplois 2011

Semaine du 04-01-10	<ul style="list-style-type: none"><li>- Demande des dates de départ en retraite 2011 transmise aux personnels enseignants et BIATOSS</li><li>- Calendrier campagne d'emplois 2011 remis aux chefs de départements lors du conseil de direction du 04-01-10</li></ul>
Semaine du 25-01-10	<ul style="list-style-type: none"><li>- Retour pour le 29-01-10 des dates de départ en retraite 2011</li></ul>
Semaine du 01-02-10	<ul style="list-style-type: none"><li>- Remise des dossiers de préparation de la campagne 2011 aux chefs de département lors du conseil de direction du 01-02-10</li></ul>
Semaine du 01-02-10 Jusque Semaine du 05-04-10	<ul style="list-style-type: none"><li>- Discussion relative aux postes dans les départements</li></ul>
Semaine du 15-02-10	<ul style="list-style-type: none"><li>- Discussion de préparation de la note d'orientation en conseil de direction du 15-02-10</li><li>- Elaboration de la note d'orientation concernant les emplois 2011 par le directeur et la responsable administrative</li></ul>
Semaine du 08-03-10	Soumission de la note d'orientation emplois 2011 pour avis : <ul style="list-style-type: none"><li>- Conseil de direction du 08-03-10</li><li>- Commission BIATOSS pour les postes BIATOSS</li><li>- Conseil de la recherche pour les postes d'enseignants-chercheurs</li></ul>
Semaine du 08-03-10	<ul style="list-style-type: none"><li>- Vote de la note d'orientation emplois 2011 en conseil de l'IUT du 11-03-10</li></ul>
Semaine du 05-04-10	<ul style="list-style-type: none"><li>- Avis des conseils de département/assemblées générales</li></ul>
Semaine du 03-05-10	<ul style="list-style-type: none"><li>- Retour de toutes les fiches de postes enseignants et BIATOSS pour le lundi 03-05-10</li></ul>

Semaine du 03-05-10	Présentation/discussion relative aux tableaux de postes enseignants (y compris les profils pédagogiques et recherche) et BIATOSS proposés à la décision de l'Université : - Conseil de direction du 26-04-10 - Commission BIATOSS pour les postes BIATOSS - Conseil de la recherche pour les postes d'enseignants-chercheurs
Juin 2010	- RDV avec le Président de l'Université + la DRH et présentation/discussion relative à la note d'orientation et aux tableaux de postes proposés à la décision de l'Université
Semaine du 13-09-10	- Vote des tableaux de postes enseignants (y compris les profils pédagogiques et recherche) et BIATOSS en conseil de l'IUT du 16-09

### 3.1.1. Contexte des recrutements 2010/2011

Des convictions explicitement affichées :

- Le bon fonctionnement de l'IUT dépend de la qualité de l'association entre les enseignants-chercheurs, les enseignants du second degré, les personnels BIATOSS et de l'implication de chacun au sein de la composante.
- L'IUT d'Angers-Cholet inscrit sa politique d'emplois et les choix de ses personnels dans les orientations de l'Université et dans le respect de ses procédures, tout en conservant ses spécificités et son identité propre lui conférant une position particulière dans les dispositifs de la professionnalisation de ses étudiants et stagiaires de formation continue.
- Tout en étant régi par l'article L. 713-9, l'IUT entend œuvrer de façon explicite et intelligente avec l'Université, notamment à travers son implication dans les procédures GPEEC et dans la gestion du recrutement de ses personnels.

### 3.1.2. Etat des lieux

Créé en 1966, l'IUT d'Angers-Cholet connaît une dynamique importante en ce qui concerne la variété et la profondeur de son offre de formation. De façon paradoxale, celle-ci peut être très rapidement mise à mal en raison de l'augmentation, elle-même, du nombre de formations, conjuguée à la croissance des effectifs qui en découlent :

- L'IUT compte 6 départements, 15 LP sur le site d'Angers et 3 sur le site de Cholet (3 LP nouvelles en 2009-2010, auxquelles pourraient s'ajouter 1 création supplémentaire en 2010-2011 + la LP Désigner dont l'ouverture avait été reportée), 1 DU accessible à des handicapés (prévision de doublement de l'effectif à la demande des commanditaires), une formation au DCG et au DSCG,
- En corollaire, les effectifs croissent de façon régulière : + 196 étudiants et stagiaires en 2009/2010 pour 12 653 candidatures : 9 700 candidatures à l'entrée pour les DUT et 2953 candidatures pour les LP, notamment, en raison des formations nouvelles citées et de la création d'un groupe supplémentaire dans les départements Carrières Sociales (à Cholet), Techniques de Commercialisation et Génie Biologique (à Angers)<sup>1</sup>.

Ce qui pose de vrais problèmes en ce qui concerne le potentiel humain sensé assurer la couverture des heures d'enseignement, l'encadrement des différentes formations (chef de département, directeurs des études, responsables de LP et de diplômes, ...), réaliser des tâches administratives, techniques et pédagogiques (le traitement des dossiers de candidature, les tâches liées à la gestion des enseignements, à la mise en place de TP dans les formations du secteur secondaire, les suivis de projets, de stages et de PPP).

Dont l'acuité se trouve particulièrement amplifiée, considérant :

- L'évolution marginale du nombre d'emplois délégués par l'état (enseignants et personnels BIATOSS),
- L'ampleur des départs en retraite et des pertes d'expérience (33% de l'effectif doit partir en retraite d'ici 5 ans),
- Les taux d'encadrement, et les potentiels réels rapportés au nombre d'étudiants, inégaux selon les départements.

<sup>1</sup> La création d'un groupe supplémentaire en Carrières Sociales s'explique par l'ouverture du groupe de 2<sup>ème</sup> année de la deuxième option. Tandis qu'en Techniques de Commercialisation et en Génie Biologique le groupe supplémentaire s'appuie sur les exigences des CPN eu égard à l'ancienneté des départements et aux besoins à satisfaire du côté des entreprises ou organisations d'accueil.



### **3.1.3. Choix d'orientation**

Une question essentielle se profile avec les départs en retraite d'un nombre important d'enseignants-chercheurs et d'enseignants. Ces départs doivent être l'occasion d'une réflexion approfondie en interne, et plus particulièrement dans les départements, consistant à définir ou à redéfinir les contours de postes à travers une analyse des besoins effectifs des départements et de l'IUT.

#### **Gestion globale/expression en interne**

Les choix définitifs en ce qui concerne la campagne 2011 s'inscrivent dans une gestion globale des emplois au niveau de l'IUT et la possibilité de redéploiements de postes entre les différents départements constitutifs de l'IUT.

La volonté de l'IUT est de donner toute leur place aux différentes instances en interne, tant du point de vue de la destination des postes que des profils et contenus associés (pédagogiques et recherche pour les enseignants-chercheurs / pédagogiques pour les enseignants du second degré / administratives et techniques pour les personnels BIATOSS) : Conseil de Direction, Conseil de la Recherche, Commission BIATOSS, Conseils de Département, Assemblées Générales de département et Conseil de l'IUT.

Les années à venir doivent être celles de l'affirmation de la systématisation des relations avec les directeurs de laboratoires en lien avec l'IUT et avec le Conseil Scientifique, du rôle du Conseil de la Recherche et de la Commission BIATOSS.

#### **Politique d'emplois**

Tout en conservant la parité entre enseignants-chercheurs et enseignants du second degré, sans remettre en question les différents supports PAST dont il bénéficie, l'IUT doit veiller à l'équilibre des taux d'encadrement entre les départements.

Compte tenu des départs en retraite et, en corollaire, de responsables de filières, le recrutement d'enseignants doit explicitement prendre en compte la prise de responsabilités futures et l'acceptation de charges administratives connexes.

Afin de consolider le potentiel existant d'enseignement trois voies sont envisagées : la création de postes, l'activation de postes par rachat auprès du Ministère et les appels à projet (cas des personnels administratifs et techniques).

L'IUT doit veiller à l'intervention minimale de vacataires professionnels, à savoir, 20% en DUT et 30% en LP (et non uniquement ou dans des proportions trop fortes de vacataires enseignants issus de lycées). Le choix de vacataires au-delà du Maine et Loire doit se faire en considération de leur apport spécifique et de l'absence de compétences du même type en local.

#### **Modalités des recrutements**

En ce qui à trait aux enseignants-chercheurs, si des départs interviennent en cours d'année, il importe de se positionner clairement sur un recrutement d'ATER sur postes vacants ou sur un recrutement au fil de l'eau.

Les règles de constitution des comités de sélection doivent être clairement explicitées en amont de leur construction. Compte tenu de l'ampleur du mouvement, les comités doivent être élaborés pour la prochaine campagne, dès le deuxième semestre 2010.

### **3.2. Politique des ressources propres**

Du point de vue de la génération des moyens en propre, la politique de l'IUT consiste depuis plusieurs années à développer le format de l'alternance dans les licences professionnelles. De façon complémentaire, comme on l'a déjà souligné, la création d'un service dédié précisément à la relation aux entreprises doit amener dans les mois à venir à construire un plan complet de communication en ce qui concerne la collecte de la taxe d'apprentissage et à structurer des actions concertées au sein de l'IUT.

### **3.3. Projets Pluriannuels d'Investissement (PPI)**

Les propositions suivantes votées en Conseil de l'IUT du 14 octobre 2010 sont le fruit d'un travail interactif avec les informaticiens, différents personnels de l'IUT, la DSI et la DPI. Le premier document (Cf. Tableau 2-) présente à la suite d'un rapport/état des lieux des moyens informatiques à l'IUT, les commandes engagées en la matière d'ici le 15 novembre 2010.

**Tableau 2- : Commandes informatique sur solde prévisionnel 2010 (d'ici le 15 novembre 2010) (1)**

Projets/Descriptif	Financement		Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Total
<b>1- Renouvellement du parc informatique sur Angers</b>						
<b>Postes &lt; 2004</b>	<b>Coût total du projet</b>	<b>Origine financement</b>				
salles de cours du bâtiment B et des amphithéâtres : 16 postes	12 800€	Solde 2010 IUT	Déjà arrivés			
<b>Postes de 2004</b>						
Salle B2-20 : 19 postes	15 200 €	Solde 2010 IUT	15 200 €			15 200 €
<b>Postes de 2005</b>						
Salle C20/C32 (GEII)	10 400 €	Solde 2010 IUT	10 400 €			10 400 €
<b>Postes de 2006</b>						
Salle B0-05 : 29 postes	23 200 e€	Solde 2010 IUT	23 200 €			23 200 €
<b>Postes secrétariats Administration/départements</b>						
Secrétariat GEII : 2 postes Secrétariat FC : 1 poste Secrétariats administration RDC : 10 postes	11 200 €	Solde 2010 IUT	11 200 €			11 200 €
<b>A RAJOUTER : IMPRIMANTE SECRETARIAT DE DIRECTION</b>						
					<b>Total 1</b>	<b>60 000€</b>
Les postes de 2006 seront redistribués dans les bureaux des enseignants en remplacement des anciens postes <= 2005 (en complément des postes récupérés de l'ISTIA. Les postes de la salle B0-07 pourront être réutilisés sous Ubuntu (linux) dans le bâtiment E						

(1) A priori, une démarche identique serait engagée l'an prochain à la même époque.

Le second document (Cf. Tableau 3-), décline de façon détaillée les Projets d'Investissement de l'IUT pour 2011

**Tableau 3- : Projets Pluriannuels d'Investissement IUT Angers-Cholet**

Projets/Descriptif	Financement		Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Total
<b>1- Parc informatique sur Angers</b>						
	<b>Coût total du projet</b>	<b>Origine financement</b>				
- Mise aux normes réseau informatique et électrique : salles B05 et B07	10 250 €	Solde 2010 IUT	10 250 €			10 250 €
					<b>Total 1</b>	<b>10 250 €</b>
Il conviendrait de prévoir le renouvellement de 130 machines respectivement en 2012 et 2013, pour un montant de : 104 000 € X 2						
<b>2- Site de Cholet/bâtiment IUT</b>						
	<b>Coût total du projet</b>	<b>Origine financement</b>				
- Volets roulants	12 558 €	Solde 2010 IUT	12 558 €			12 558 €
- Stores extérieurs	5 000 €		5 000 €			5 000 €
- Sol de la salle D04	2 500 €		2 500 €			2 500 €
					<b>Sous-total a</b>	<b>20 058 €</b>
- Equipement 4 salles du DUC en remplacement du Carteron : 4 vidéo projecteurs, 4 potences, 4 câbles et 4 ordinateurs	7 515 €	Solde 2010 IUT	7 515 €			7 515 €
- Tables et chaises pour 1 salle	9 000 €		9 000 €			9 000 €
					<b>Sous-total b</b>	<b>16 515 €</b>
					<b>Total 2</b>	<b>36 573 €</b>

3- Continuation des travaux sur Angers : BÂTIMENT D (Amphithéâtres)						
Marché de travaux	Coût total du projet	Origine financement				
- Toiture amiantée	110 000 €	Solde 2010 IUT		110 000 €		110 000 €
- Faux plafond	25 000 €			25 000 €		25 000 €
- Peinture	25 000 €			25 000 €		25 000 €
- Revêtements de sol	50 000 €			50 000 €		50 000 €
- Menuiseries intérieures	15 000 €			15 000 €		15 000 €
- Luminaires	30 000 €			30 000 €		30 000 €
- Sanitaires	18 000 €			18 000 €		18 000 €
- Ventilation	10 000 €			10 000 €		10 000 €
- Accessibilité handicapés	20 000 €			20 000 €		20 000 €
<b>Mission prestations intellectuelles</b>						
- Maître d'oeuvre	39 390 €	Solde 2010 IUT	39 390 €			39 390 €
- Sécurité protection santé	4 545 €		4 545 €			4 545 €
- Contrôle technique	4 545 €		4 545 €			4 545 €
<b>Divers</b>						
- Dont aléas	15 150 €	Solde 2010 IUT	15 150 €			15 150 €
<b>Total 3 HT</b>						<b>366 630 €</b>
<b>Total 3 TTC</b>						<b>438 490 €</b>
Restent les menuiseries extérieures qui n'ont pas été comptabilisées et qui pourraient l'être sur 2013 pour 80 000 €						

#### Récapitulatif PPI sur solde 2010 IUT

Investissements	Programmés	Montants
1- Parc informatique sur Angers	2011	10 250 €
2a- Site de Cholet/bâtiment IUT	2011	20 058 €
2b Site de Cholet/DUC (déménagement prévu en juin 2011)	2011	16 515 €
3- Travaux Bâtiment D (amphithéâtres)	2012	438 490 €
<b>Total 1+2+3 (PPI sur solde 2010)</b>		<b>485 313 €</b>

Deux autres tableaux sont également fournis : le tableau 4- précise de détail des 250 000€ de reports de crédits effectué en 2009 et le tableau 5- récapitule les demandes de financements réalisés auprès des collectivités.

**Tableau 4-** :Fléchage détaillé des 250 000 € de report de crédit à destination des bâtiments A et B (reports 2009)

Projets/Descriptif	Financement		Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013 (1)	Total
Marché de travaux	Coût total du projet	Origine financement				
- Chauffage	160 000 €	Report 2009 IUT	160 000 €			160 000 €
- Menuiseries bois	16 000 €		16 000 €			16 000 €
<b>Mission prestation intellectuelle</b>						
- Bureau d'études	17 500 €	Report 2009 IUT	22 750 €			22 750 €
- Sécurité, protection, santé	2 625 €		2 625 €			2 625 €
- Contrôle technique	2 625 €		2 625 €			2 625 €
<b>Divers</b>						
- Dont aléas	8 760 €	Report 2009 IUT	8 760 €			8 760 €
<b>Total HT</b>						<b>207 510 €</b>
<b>Total TTC</b>						<b>248 182 €</b>

(1) Report utilisable durant trois ans

Tableau 5- : Rappel demande de financement auprès des collectivités territoriales équipements 2011 (1)

Projets/Descriptif	Financement		Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Total
	Coût total du projet	Origine financement				
Acquisition de matériel pour l'équipement de laboratoires	29 960.39	UA	5 992.08 €			5 992.08 €
		Conseil Régional	14 980.19 €			14 980.19 €
		Conseil Général	4 494.06 €			4 494.06 €
		Angers Agglo	4 494.06 €			4 494.06 €
Equipement de 2 salles informatiques en LS (Juret et Descartes) : 36 postes	27 975.60 €	UA				
		Conseil Régional	19 582.52 €			19 582.52 €
		Conseil Général	4 196.54 €			4 196.54 €
		Angers Agglo	4 196.54 €			4 196.54 €
11 vidéo-projecteurs, 8 écrans muraux, câbles et supports d'installation salles de cours et TD site de Cholet	15 421.00 €	UA	3 084.00 €			3 084.00 €
		Conseil Régional	7 711.00€			7 711.00€
		Conseil Général	2 313.00 €			2 313.00 €
		Cholet Agglo	2 313.00 €			2 313.00 €
Réactualisation de l'informatique industrielle (GEII : 12 postes)	15 131.45 €	UA				
		Conseil Régional	9 259.35 €			9 259.35 €
		Conseil Général	2 936.05 €			2 936.05 €
		Angers Agglo	2 936.05 €			2 936.05 €
<b>Total</b>						<b>88 488.44 €</b>

(1) A l'avenir toutes les demandes d'équipements informatiques devront être nécessairement validées par les informaticiens.

## C. CONTRIBUTIONS DE L'UNIVERSITE D'ANGERS

La contribution de l'université au fonctionnement de l'IUT s'exerce à travers les Ressources Humaines et les Ressources Financières à disposition de la Composante.

### 1. RESSOURCES HUMAINES

L'IUT comptera 107 emplois d'enseignants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (Cf. tableau 6) répartis à raison de 47% en enseignants-chercheurs (33% du potentiel) et 46% en enseignants du second degré (64% du potentiel) auxquels s'ajoutent 8 autres emplois (7%) comptabilisés comme non permanents (3% du potentiel).

Tableau 6- : Emplois d'enseignants au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Catégorie	Emplois	Potentiel
PR	7	1344
MCF	43	8256
<b>Total EC</b>	<b>50</b>	<b>9600</b>
PRAG	33	12672
PRCE	15	5760
ENSAM	1	384
PLP	0	0
<b>Total 2nd degré</b>	<b>49</b>	<b>18816</b>
PAST	4	384
ATER	1	192
Moniteurs	2	128
Lecteur	1	200
Maîtres de langue	0	0
<b>Total non-permanents</b>	<b>8</b>	<b>904</b>
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>29320</b>

Annexe 2 : Liste des emplois enseignants affectés à l'IUT au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Le tableau 7 ci-après recense les emplois contractuels sur budget Etat 2011.

**Tableau 7** : Emplois enseignants contractuels sur budget Etat en 2011<sup>2</sup>

Qualité	Nb	Durée effective	Type de contrat	Observations
Enseignant en électronique	0.5	12 mois	CDD sur support 9978PRE0622	Recrutement d'un PRAG pour la rentrée 2011
Enseignante en communication	0.5	12 mois	CDD sur support 9978PRE0622	Recrutement d'un PRAG pour la rentrée 2011
Enseignante en biologie	1	12 mois	CDD sur support 1300PRG0582	Recrutement d'un PRAG pour la rentrée 2011
Enseignante en sociologie	0.5	12 mois	CDD sur support 1300PRG0231	Recrutement d'un PRAG pour la rentrée 2011
/	0.5	12 mois	CDD sur support 1300PRG0231	Support prêté à l'UFR Lettres
Enseignant en mathématiques	0.5 0.5	12 mois	CDD sur support 0000PAS8008 et 0000PAS8007	PAST non renouvelés - Repyramidage en PRAG pour la rentrée 2011

Du point de vue des personnels BIATOSS (CF. tableau 8), l'IUT comptera au 1<sup>er</sup> janvier 2011 48 emplois, dont 6 de catégorie A (13%), 16 de catégorie B (33%) et 26 de catégorie C (54%). Le nombre de personnels ITRF est de 36 (75%) et de personnels relevant de l'ASU de 12 (25%). Un poste d'adjoint BAP G a été repyramidé en poste de TECH BAP J pour la scolarité centrale au 1<sup>er</sup>/09/2010. 2 emplois contractuels sur budget Etat (mi-temps) et 4 emplois contractuels sur budget propre (1 mi-temps, 1 à 70% et 2 temps plein) sont affectés à l'IUT au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (Cf. tableaux 9 et 10). Suite à la mise en place de l'outil SIFAC, la Présidence de l'Université a mis à la disposition des composantes, des contractuels sur support pérenne pour les services financiers. L'IUT a disposé d'un poste à temps complet du 01/10/2009 au 31/08/2010. Au regard de la charge de travail qui a diminué, l'IUT en accord avec la Présidence de l'Université a rendu un ½ poste. L'IUT ne dispose donc plus que d'un ½ poste sur support pérenne depuis le 01/09/2010 pour sa plate-forme financière.

**Tableau 8** : Emplois BIATOSS au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Catégorie	ITRF	ASU	Total
A	5	1	6
B	11	5	16
C	20	6	26
Total	36	12	48

Sources : HARPEGE

Annexe 3 : Liste des emplois BIATOSS affectés à l'IUT au 1<sup>er</sup> janvier 2011**Tableau 9** : Emplois contractuels sur budget Etat en 2011

Qualité	Nb	Durée effective	Type de contrat	Observations
Secrétaire	0.5	10 mois	CDD	Sur CPA
Aide laboratoire	0.5	10 mois	CDD	Sur Rompus de Tps partiel

<sup>2</sup> Un enseignant du 2<sup>nd</sup> degré (PRAG) est décédé fin septembre 2010. Son poste sera publié à l'automne 2011 pour prise de fonction à la rentrée 2012.

**Tableau 10 : Emplois contractuels sur budget Propre en 2011**

Qualité	Nb	Durée effective	Type de contrat	Observations
Secrétaire	1	12 mois	CDD	LP TC
Secrétaire	0.5	12 mois	CDD	Service financier (DAF)
Secrétaire	1	12 mois	CDD	Scolarité générale
secrétaire	0.7	12 mois	CDD	LP GB

## 2. RESSOURCES FINANCIERES/BUDGET 2010

Les ressources financières de l'IUT sont appréhendées à travers le budget primitif 2010 (Cf. tableau 11). En pleine conformité avec le Contrat d'Objectifs et de Moyens signé en 2009 (qui mettait en avant : la croissance des effectifs envisagée, la revalorisation des TP, les créations nouvelles et les appels à projets), l'IUT a bénéficié sur 2010 d'un complément de dotation de 319 958€ : 15 000€ pour formations nouvelles, 70 070€ pour équivalence TP=TD, 187 060€ pour complément de dotation, 16 700€ pour appels à projets 1<sup>ère</sup> tranche, 8 000€ pour appels à projets 3<sup>e</sup> tranche et l'équivalent de 23 128€ pour emplois pérennes.

**Tableau 11- : Budget primitif 2010, présentation des recettes de l'UB IUT par origine**

Origine	Montant en €
<b>Subvention de l'Etat attribuée par l'université ou identifiées par l'Etat</b>	<b>1372035</b>
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	1372035
Autres ministères	
<b>Autres subventions et dotations</b>	<b>139256</b>
Collectivités Locales	139256
Union Européenne	
ANR	
Dotations	
Divers	
<b>Ressources propres</b>	<b>917958</b>
Droits d'inscriptions	200000
Redevances sur prestations intellectuelles	
Contrats de recherche hors ANR	
Prestation de formation continue	404791
Taxe d'apprentissage	141450
Autres Prestations (Etudes et travaux, ventes de produits et services)	
Divers	171717
<b>TOTAL des recettes donnant lieu à encaissement</b>	<b>2429249</b>
<b>RZ : Recettes ne donnant pas lieu à encaissement</b>	<b>210000</b>
<b>Total général</b>	<b>2639249</b>

Sources : SIFAC

Annexe 4 : Budget primitif de dépenses de 2010

### 3. RESSOURCES FINANCIERES/BUDGET 2011

Alors que de façon générale les moyens supplémentaires attribués en 2010 aux composantes rentrent dans la base de calcul pour la construction du socle de leur dotation pour 2011, pour l'IUT un réajustement supplémentaire a été nécessaire. La note de cadrage 2010 prévoyait pour 2011 la redéfinition des relations financières avec l'IUT. en raison de l'abandon du fléchage des crédits. Cela entraîne pour l'IUT, d'une part la perte de recettes des droits d'inscription et d'autre part une diminution des dépenses supportées auparavant par l'IUT et qui sont, comme pour les autres composantes, désormais centralisées (dépenses payées directement comme le chauffage, dépenses remboursées, reversement à l'université). La balance de ces dépenses étant en faveur de l'IUT, il convenait de prendre en compte ce transfert de charges et d'ajuster la dotation de l'IUT des économies ainsi réalisées (Cf. Lettre de cadrage budget 2011). Par ailleurs, comme on l'a vu plus haut, l'IUT s'est engagé à travers son PPI dans des projets de rénovation de ses équipements.

**Tableau 12-** : Budget primitif 2011, présentation des recettes de l'UB IUT par origine :

Origine	Montant en €
<b>Subvention de l'Etat attribuée par l'université ou identifiées par l'Etat</b>	<b>1494780</b>
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	1494780
Autres ministères	
<b>Autres subventions et dotations</b>	<b>5000</b>
Collectivités Locales	5000
Union Européenne	
ANR	
Dotations	
Divers	
<b>Ressources propres</b>	<b>871539</b>
Droits d'inscriptions	
Redevances sur prestations intellectuelles	
Contrats de recherche hors ANR	
Prestation de formation continue	464945
Taxe d'apprentissage	173983
Autres Prestations (Etudes et travaux, ventes de produits et services)	
Divers	232611
<b>TOTAL des recettes donnant lieu à encaissement</b>	<b>2371319</b>
<b>RZ : Recettes ne donnant pas lieu à encaissement</b>	
<b>Total général</b>	<b>2371319</b>

Sources : SIFAC

Annexe 5 : Budget primitif de dépenses de 2011

Cet avenant 2010/2011 au Contrat interne d'Objectifs et de Moyens 2009/2010 régissant les relations entre l'Université d'Angers et l'IUT d'Angers-Cholet, a été approuvé par :

- le Conseil de l'IUT du 18 novembre 2010
- le Conseil d'Administration de l'Université du 9 décembre 2010

A Angers, le 10 décembre 2010

**Pour l'IUT**

**Le Président**

**Le Directeur**

**Pour l'Université**

**Le Président**



## D. LES ANNEXES :

Annexe 1 : Liste des diplômes 2010/2011

	Intitulé	Année d'ouverture
<b>DUT secondaires</b>		
1	Génie Biologique	1974
2	Génie Electrique et Informatique Industrielle	1966
3	Génie Mécanique et Productique	1995
<b>LP secondaires</b>		
1	Agriculture biologique : Production-Conseil-Certification-Commercialisation	2010
2	Agronomie : Traçabilité des filières, qualité des produits agricoles et valorisation <b>(fermeture à la rentrée 2010-2011)</b>	2008
3	Automatique et informatique industrielle : maintenance des systèmes automatisés	2005
4	Automatisation et informatisation pour la traçabilité de systèmes de production <b>(fermeture temporaire en 2010/attente de rénovation)</b>	2002
5	Biotechnologies : Biologie analytique et expérimentale des micro-organismes du végétal et de l'animal	2008
6	Design de produits agroalimentaires <b>(décision de non ouverture)</b>	2009
7	Electricité et électronique : Génie Electrique pour le Bâtiment	2009
8	Gestion de la production industrielle : gestion et conception de projets industriels	2002
9	Industrie agro-alimentaire, alimentation : Responsable d'équipe en production pour les bio-industries	2008
10	Industrie agro-alimentaire, alimentation : Méthodes de management intégré. Qualité/Sécurité/Environnement option agroalimentaires et biotechnologies	2001
11	Production industrielle : Ingénierie des machines spéciales	2009
12	Productions animales : métiers du conseil en élevage	2007
13	Réseaux et télécommunications : Réseaux Informatiques et Industriels	2008
<b>DUT tertiaires</b>		
1	Carrières Sociales – option Assistance sociale	2007
2	Carrières Sociales – option Education Spécialisée	2008
3	Gestion des Entreprises et des Administrations	1966
4	Techniques de Commercialisation	1991
<b>LP tertiaires</b>		
1	Achat	2008
2	Assurance banque finance : métiers des la retraite et de la prévoyance	2004
3	Commerce-distribution : management et gestion de rayon (DISTECH grandes surfaces)	2005
4	Gestion des ressources humaines : Gestion des emplois et des compétences	2006
5	Management des organisations : management des entreprises agricoles	2005
6	Management des organisations : management des entreprises culturelles	2004
7	Management des organisations : management des PME/PMI	2005
<b>Autres diplômes</b>		
1	Diplôme Universitaire d'Etudes Technologiques Internationale	1998
2	DU Agent Commercial Bancassurance (accessible à des handicapés)	2008
3	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	1995
4	Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion	2002
5	DUT GEA Formation Continue <b>(fermeture en décembre 2010)</b>	

Sources : APOGEE

Annexe 2 : Liste des emplois enseignants affectés à l'IUT en 2010/2011

	NOM et PRENOM	CORPS/GRADE	N° EMPLOI
1	ALIPOE Pierre-Paul	ATER	0100MCF0376
2	AMANTE HELENE	CERT. H CL	0202PRC0226
3	APPERE GILDAS	MT.CONF.CL NORM.	0500MCF0202
4	BARILLE REGIS	PRF.UNI.2C	3000PR0093
5	BECHADE CHRISTOPHE	As.m.conf.(mi-temps)	6000PAS8049
6	BELYASMINE AHMED	MT.CONF.CL NORM.	3200MCF0305
7	BEN ECHEIK Nidhaleddine	ATER	0500MCF0221
8	BERNARD CATHERINE	MT.CONF.CL NORM.	6800MCF0565
9	BIZEUL DANIEL	PRF.UNI.2C	1900PR0070
10	BOUDE ANNA CLAIRE	CERT. CL N	8010PRC0089
11	BOURCERIE MARC	PRF.UNI.2C	6100PR0071
12	BOUSSEAU FREDERIC	MT.CONF.CL NORM.	6100MCF0645
13	BOUTERAON MARIE-THERESE	CERT. BIAD	8010PRC0732
14	BOUVIER LYDIE	MT.CONF.CL NORM.	6600MCF0415
15	CALTABELLOTTA VINCENT	As.m.conf.(mi-temps)	0000PAS8027
16	CAYZAC DANY	AGREGE CLN	4100PRG0646
17	CHABANNE MARIE-PIERRE	MT.CONF.CL NORM.	0900MCF0214
18	CHAUVIN STEPHANE	AGREGE CLN	1300PRG0232
19	CHIK-MAMED Sonia	ATER	0600MCF0207
20	CIMON BERNARD	MT.CONF.CL NORM.	4100MCF0333
21	CLEDY JEAN-LUC	MT.CONF.HC	0600MCF0529
22	CLEMENT ALAIN	MT.CONF.CL NORM	6100MCF0216
23	COTTET PIERRE-YVES	AGREGE CLN	8010PRG0317
24	COURTHAUDON JEAN-LUC	PRF.UNI.2C	6400PR0291
25	COWLES JOHN	CERT. CL N	0422PRC0568
26	CROS STEPHANE	CERT. H CL	1500PRC0296
27	DARMON MARTHA	CERT. H CL	0422PRC0229
28	DELANOUE NICOLAS	MT.CONF.CL NORM.	6300MCF0219
29	DELEPINE SAMUEL	MT.CONF.CL NORM.	2300MCF0209
30	EMIN-GUIBERT SANDRINE	MT.CONF.CL NORM.	0600MCF0215
31	FAGOT SOPHIE	AGREGE CLN	7100PRG0490
32	FERAND Serge	Recrutement PRAG en 2012	5100PRG0522
33	FORTUN YANNICK	MT.CONF.HC	6400MCF0220
34	GAGNE SEVERINE	MT.CONF.CL NORM.	6400MCF0292
35	GALHARRET JEAN-MICHEL	CERT. CL N	5100PRC0224
36	GAUDIN FRANCOISE	AGREGE HCL	1500PRG0583
37	GILLMANN LOUISA	MT.CONF.CL NORM.	6400MCF0526
38	GOUTAS NASR-EDDINE	MT.CONF.CL NORM.	1600MCF0281
39	GREVIN MICHAELA	MT.CONF.CL NORM.	1400MCF0564
40	GROMELLON ISABELLE	AGREGE CLN	5100PRG0235
41	GUEGNARD FREDERIC	MT.CONF.CL NORM.	6100MCF0092
42	GUIGNARD JEAN-CLAUDE	MT.CONF.CL NORM.	6300MCF0090
43	GUILLET MICHEL	MT.CONF.CL NORM.	6300MCF0437
44	GUYOT ANTHONY	AGREGE CLN	1600PRC0569
45	HETIER Samuel	Contractuel	PAS8007 et PAS8008
46	HEURTEBIZE FREDERIC	AGREGE CLN	0422PRG0094
47	HUMEAU ANNE	PRF.UNI.2C	6100PR0069
48	JAKUBOWICZ NATHALIE	MT.CONF.CL NORM.	3300MCF0679
49	JANNETEAU JOEL	As.m.conf.(mi-temps)	0000PAS8009
50	JANVIER MICHEL	AGREGE HCL	4100PRG0719
51	JOURDREN MORGANE	MT.CONF.CL NORM.	1100MCF0088
52	LAFAYE DE MICHEAUX ELSA	MT.CONF.CL NORM.	0500MCF0211
53	LAK-KAL Anne-Hélène	Contractuelle	1300PRG0582
54	LALANDE Jacques/ RAFFY-HIDEUX Peggy	Contractuels	9978PRE0622
55	LANDRY DAVID	MT.CONF.CL NORM.	6300MCF0423
56	LARDOUX JACQUES	PRF.UNI.2C	0900PR0496
57	LEBLONDEL GERARD	PRF.UNI.1C	6600PR0460
58	LEBUFFE STEPHANE	Ass.prof.(mi-temps)	6000PAS8050
59	LECLERCQ FREDERIQUE	CERT. CL N	0202PRG0567
60	LEDUC LIONEL	AGREGE CLN	5100PRG1136
61	LELIONNAIS HELENE	AGREGE CLN	8010PRG0233

62	LEMOINE ELSA	AGREGE CLN	8010PRG0223
63	LOIZEAU PIERRE-MARIE	MT.CONF.CL NORM	1100MCF0563
64	LORIN VALERIE	AGREGE CLN	8010PRG0236
65	LUARD DIDIER	AGREGE CLN	8010PRG0205
66	LUCIDARME PHILIPPE	MT.CONF.CL NORM.	6100MCF0213
67	MABILEAU FABIENNE	CERT. CL N	7100PRC0306
68	MAITREHEU YVONNICK	AGREGE HCL	8010PRG0527
69	MALDONADO MARC	AGREGE CLN	4100PRG0718
70	MANGEARD PATRICE	AGREGE CLN	1510PRG0234
71	MAQUIGNON XAVIER	AGREGE CLN	1300PRG0222
72	MAROLLEAU JEANIK	CERT. CL N	5100PRC0532
73	MEGNEAUD CHRISTINE	PROF.ENSAM CL NORM.	9974PRE0491
74	MEIGNEN YVES	AGREGE HCL	8010PRG0276
75	MERCOLI SYLVAIN	MT.CONF.CL NORM.	0100MCF0462
76	MOREL JEAN-YVES	MT.CONF.CL NORM.	6300MCF0218
77	MOYSAN Emilie	Monitrice	-
78	NEKKA HADJ	MT.CONF.CL NORM.	0600MCF0204
79	NUNEZ MAXIMILIEN	AGREGE CLN	0426PRG0528
80	O'CONNOR MICHAEL	CERT. CL N	0422PRG0465
81	OUGHABI Moufida	Contractuelle	1300PRG0231
82	ORAIN JACQUES	CERT. H CL	1300PRC0228
83	PECQUEUR JEAN-PIERRE	AGREGE CLN	1510PRG0225
84	PERCHEPIED LAURE	MT.CONF.CL NORM	6600MCF0377
85	PERES PIERRE	AGREGE HCL	5100PRG0307
86	PERRISSIN-FABERT DOMINIQUE	MT.CONF.CL NORM.	6800MCF0385
87	PERTHUE XAVIER	AGREGE CLN	5100PRG0091
88	PEZERIL SYLVAIN	AGREGE CLN	5100PRG0227
89	PICARD FRANCOISE	MT.CONF.HC	6800MCF0387
90	PONSON CELINE	CERT. CL N	7100PRG0237
91	POTEAT Rebekah	Lectrice	1100LEC1190
92	RANDOUX Marie	Monitrice	-
93	Recrutement au 1 <sup>er</sup> /01/2011 – LE GUERN P.	MT.CONF.CL NORM.	7100MCF0210
94	ROJAS VARELA JULIO	MT.CONF.CL NORM.	6300MCF0095
95	ROUPNEL-FUENTES HERRERA	MT.CONF.CL NORM.	1900MCF1264
96	ROUSSEAU Julien	ATER	0000ATE1226
97	RULENCE DAVID	MT.CONF.CL NORM.	0600MCF0108
98	SAUNIER MONIQUE	MT.CONF.HC	6400MCF0293
99	SAVOURE LUDOVIC	AGREGE CLN	4100PRG1135
100	SEYEUX JACKY	CERT. H CL	8010PRC0566
101	SOHIER ISABELLE	AGREGE CLN	0422PRG0230
102	SYLLA MAMADOU	MT.CONF.CL NORM.	3000MCF0424
103	THOMAS KARIMA	MT.CONF.CL NORM.	1100MCF0530
104	VAILLANT MICHEL	MT.CONF.CL NORM.	0100MCF0206
105	VALETTE LAURENT	AGREGE CLN	4100PRG0647
106	VALETTE SEVERINE	AGREGE CLN	7100PRC0297
107	WABLE STEPHANE	CERT. CL N	1100PRG1265

Annexe 3 : Liste des emplois BIATOSS affectés à l'IUT en 2010/2011

	NOM et PRENOM	CORPS/GRADE	N° EMPLOI
1	AUBEL PHILIPPE	ADJENES P2	04889P
2	AUGERAUD LAETITIA	TCH CN RF	07491T
3	BAEHREL ERIC	TCH CS RF	53930V
4	BARBELIVIEN AGNES	ATRF P2	53928T
5	BERNIER CHRISTIAN	ATRF 2	57619E
6	BORAIN CHRISTINE	TCH CN RF	73149K
7	BREGEON BLANDINE	TCH CS RF	11937A
8	CHATON NICOLAS	TCH CN RF	07488P
9	CHAUMONT SYLVIE	CDD RF (10 mois)	/
10	CHESNEAU JACKIE	TCH CN RF	50313N
11	CHEVALIER CHANTAL	ADJENES P1	06823S
12	CHOTARD MARIE-LINE	ATRF 2	31549T
13	DELACOUR NATHALIE	ADAENES	00962W
14	DELALANDE CHRISTOPHE	ASI RF	07485L
15	DENECHOU GERALDINE	ATRF P2	07493V
16	DIARD REGINE	ADJENES P1	06824T
17	GAVARD CLAUDINE	SAENES CS	50067W
18	GHISALBERTI CHRISTINE	Hors statut res. pr.	/
19	GILLARD VINCENT	ATRF 2	60883C
20	GIRAUD PASCAL	ATRF 1	53929U
21	GOURICHON NELLY	Hors statut res. pr.	/
22	GUILLAS FRANCOIS	ASI RF	32081W
23	HINGANT NATHALIE	TCH CN RF	60269K
24	JARRY ODILE	CDD RF (10 mois)	/
25	JOUSSEAUME LOUISE-MARIE	ATRF 2	54066T
26	LEBLANC MARIE-CLAUDE	ATRF 2	38412C
27	LEBRETON CAROLE	Hors statut res. pr.	/
28	LEBRUN VERONIQUE	Hors statut res. pr.	/
29	LEROUX NADINE	TCH CS RF	07483J
30	MANCEAU ARMELLE	SAENES CN	21125M
31	MANTAULT SYLVIE	ATRF 1	EX OEA12045
32	MARTIN-HEDREUL JOELLE	TCH CS RF	60281Y
33	MULLARD MARIE-CLAIRE	ATRF 1	05201D
34	NICOLAS JEAN CHRISTOPHE	SAENES CN	02374F
35	NIVASSE CAROLE	SAENES CN	02622A
36	PAVIE CHRISTIAN	ATRF 2	57609U
37	PERRAULT INGRID	SAENES CN	02621Z
38	PEYRATOUT SEVERINE	TCH CN RF	76863X
39	PILET BERNARD	ADJENES P2	04890R
40	POTTIER CHRISTIAN	TCH CN RF	73150L
41	RICHARDEAU JULIEN	ASI RF	70573K
42	ROISNARD SYLVIE	ATRF 2	EX OEA12053
43	ROPARS MARYVONNE	ATRF 2	57608T
44	ROUSSELET FABRICE	ATRF P2	34022F
45	SAVERNIN CORINNE	ADJENES C1	07725X
46	SIMON JOEL	ATRF P2	37826R
47	SOREL VALERIE	ATRF P2	07486M
48	SOUBISE VERONIQUE	ATRF 1	31558C
49	TOURTELIER NADINE	ATRF 2	57618D
50	TOUSSAINT DANY	ASI RF	33041P
51	TOUSSAINT SAMY	ATRF P2	35062L
52	TRACHE SAÏD	ADJENES P2	07724W
53	TROUSSIER GERALDINE	ASI RF	72316 <sup>E</sup>
54	TULIK PASCAL	ATRF P2	07332V

Sources : HARPEGE

Annexe 4 : Budget primitif de dépenses de 2010

Destination		Personnel en €	Fonct. en €	Invest. en €	Total en €
101	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	1135885	635957	166276	1938118
102	Formation initiale et continue de niveau master	61500	15500	3000	80000
103	Formation initiale et continue de niveau doctorat				
105	Bibliothèques et documentation				
106	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé				
107	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies				
108	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur				
109	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies				
110	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement				
111	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société				
112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale				
113	Diffusion des savoirs et musées				
114	Immobilier		284000		284000
115	Pilotage et animation du programme de l'établissement		127131		127131
201	Aides directes				
202	Aides indirectes				
203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives				
<b>TOTAL des dépenses donnant lieu à décaissement</b>		<b>1197385</b>	<b>1062588</b>	<b>169276</b>	<b>1429249</b>
<b>DZ : Dépenses ne donnant pas lieu à décaissement</b>					<b>320000</b>
<b>Total général</b>		<b>1197385</b>	<b>1062588</b>	<b>169276</b>	<b>2749249</b>

Sources : SIFAC

Annexe 5 : Budget primitif de dépenses de 2011

Destination		Personnel en €	Fonct. en €	Invest. en €	Total en €
101	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	1425828	675669	55042	2156539
102	Formation initiale et continue de niveau master	70900	17100	4000	92000
103	Formation initiale et continue de niveau doctorat				
105	Bibliothèques et documentation				
106	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé				
107	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies				
108	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur				
109	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies				
110	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement				
111	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société				
112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale				
113	Diffusion des savoirs et musées				
114	Immobilier		66000		66000
115	Pilotage et animation du programme de l'établissement		56780		56780
201	Aides directes				
202	Aides indirectes				
203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives				
<b>TOTAL des dépenses donnant lieu à décaissement</b>		<b>1496728</b>	<b>815549</b>	<b>59042</b>	<b>2371319</b>
<b>DZ : Dépenses ne donnant pas lieu à décaissement</b>					
<b>Total général</b>		<b>1496728</b>	<b>815549</b>	<b>59042</b>	<b>2371319</b>

Sources : SIFAC

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

09 décembre 2010

Point 07  
POLITIQUE DES BREVETS  
SUBVENTION AU SAIC

7.1. Politique des brevets ; subvention au SAIC

1

### **7.1. POLITIQUE DES BREVETS ; SUBVENTION AU SAIC**

Il est demandé au Conseil d'Administration de statuer sur la proposition de subvention de 80 000 € de l'Université au SAIC pour lui permettre de faire face aux frais de prise et de maintien de brevets. La subvention sera imputée pour moitié sur les crédits de la Direction de la Recherche (CF 911) et pour moitié sur le Fonds d'intervention (CF 900 101).



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

09 décembre 2010

## Point 04 RESSOURCES HUMAINES

- |      |  |   |
|------|--|---|
| 4.1. | Prime d'excellence scientifique  | 1 |
| 4.2. | Modalités d'attribution de l'intéressement des personnels pour services rendus lors de la participation à des opérations de recherche scientifique ou de prestations de services | 4 |



#### 4.1. PRIME D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE

*Avis favorable du CS du 22 novembre 2010.*

*Avis favorable du CTP du 08 décembre 2010*

##### Prime d'excellence scientifique

#### 1. Modalités d'attribution de la prime

La prime d'excellence scientifique est attribuée pour une période de quatre ans renouvelable aux enseignants-chercheurs dont l'activité scientifique est jugée d'un niveau élevé :

- Par le président après avis du conseil scientifique ;
- Le conseil d'administration arrête les critères de choix des bénéficiaires après avis du conseil scientifique, ainsi que le barème afférent au sein duquel s'inscrivent les attributions individuelles.

La prime d'excellence scientifique est attribuée de plein droit aux enseignants-chercheurs placés en délégation auprès de l'Institut universitaire de France.

#### 2. Communication des résultats de l'évaluation des candidatures par l'instance nationale

Cette instance a formulé un avis sous forme de lettre A, B et C pour chacune des activités suivantes :

- Les publications et la production scientifique,
- L'encadrement doctoral et scientifique,
- Le rayonnement,
- Les responsabilités scientifiques.

Enfin, l'instance a donné pour chaque candidat un avis global et synthétique également exprimé par une lettre A, B ou C.

L'instance nationale a effectué une répartition du type :

A=20% ; B=30% ; C=50%.

Cette répartition a été appliquée à chaque comité d'expertise organisé par section de CNU ou groupe de sections.

Indications :

- Candidats classés en A : la prime devrait être accordée
- Candidats classés en B : la prime pourrait être accordée
- Candidats classés en C : la prime ne devrait pas être accordée.

L'établissement qui prend la décision d'attribution est l'établissement d'affectation du candidat au 1<sup>er</sup> octobre, date d'effet de la prime.

L'établissement fixe le montant de la prime attribuée qui varie de 3 500 € à 15 000 € par an.

Le financement des nouvelles primes qui auront été attribuées en 2010 devra être imputé sur les crédits de la dotation globale de l'établissement.

Les décisions d'attribution de la PES devront être communiquées « au Ministère » pour le 20 décembre 2010.

### Analyse des « Sorties PEDR » au 30/09/2010

#### Rappel

- Taux 1 : PR 1C & PR CEX           taux annuel : 6 683,94 €
- Taux 2 : PR 2C                       taux annuel : 5 111,15 €
- Taux 3 : MCF                         taux annuel : 3 538, 17 €

22 sortants pour un coût total de 112 837,4 €.

### Analyse des résultats « Campagne 2010 »

49 demandes (+ 1 *nouveau membre junior IUF recruté (6 000 €/an minimum)*)

- Ont obtenu la note globale A : 8 PR et 2 MCF (environ 20%)
- Ont obtenu la note globale B : 9 PR et 12 MCF (environ 35%)
- Ont obtenu la note globale C : 6 PR et 12 MCF.

#### Propositions :

- Sur le « périmètre » des candidatures retenues
- Sur le montant de la prime

En tenant compte de la contrainte budgétaire.

### Sur le « périmètre » des candidatures retenues

- Tous les candidats qui ont obtenu une note globale A sont retenus
- Tous les candidats qui ont obtenu une note globale C ne sont pas retenus
- Pour les candidats qui ont obtenu une note globale B, les sous-rubriques doivent être analysées.
  
- S'agissant d'une prime d'excellence scientifique, les rubriques « Les publications et la production scientifique » et « L'encadrement doctoral et scientifique » semblent prépondérantes, en particulier pour les collègues MCF et « jeunes » professeurs.
- Un algorithme de choix décroissant possible pourrait être (pour les candidats dont la note globale est B), en considérant respectivement les sous-rubriques « Les publications et la production scientifique », « L'encadrement doctoral », « Le rayonnement », « Les responsabilités scientifiques » :
  1. A A X X
  2. A B X X
  3. B A A A
  4. B A A B ou B A B A.

### Sur le montant de la prime

- Tous les professeurs retenus avec la note globale A : 6 700 €/an
- Tous les MCF retenus avec la note globale A : 5 000 €/an
- Tous les professeurs retenus avec la note globale B : 5 000 €/an
- Tous les MCF retenus avec la note globale B : 3 500 €/an.

*Remarque* : un réajustement des PES distribuées lors de la campagne 2009 sera effectué pour 2010 sur ces bases.

Le dispositif proposé a reçu un avis favorable du conseil scientifique à l'unanimité le 22 novembre 2010.

NOM Prénom :	Section du CNU : 61
Date de naissance :	GRADE : MCF, MCF-HC, PR2, PR1, PREX (rayer les corps non concernés)
Etablissement :	Responsable du Laboratoire :
Acronyme et numéro du laboratoire de recherche :	Date de titularisation dans le corps :
Date de nomination dans le corps :	
Titulaire d'une HDR oui [ ] non [ ] date d'obtention :	

**Eléments d'évaluation (ne prendre en compte que l'ensemble de la période du 1-1-2006 au 31-12-2009)**

<b>Domaine de Recherche :</b>			
<b>a – Production scientifique</b>	Nombre _____		
Articles dans revues d'audience internationale sélectives ( <i>lesquelles ?</i> ) .....		}	<b>A B C</b>
Articles dans revues d'audience nationale sélectives ( <i>lesquelles ?</i> ) .....			
Conférences/colloques internationaux sélectifs avec actes (dont invités)( <i>lesquels?</i> ) .....(dont .....)			
Monographies, ouvrages collectifs (participation/direction) chap. d'ouvrages.....			
Brevets – Licences .....			
<b>b – Encadrement doctoral et scientifique (A si N ≥ 2 ; B si N ≥ 1 ; C sinon)</b>	Nombre pondéré N_____		
<b>(Ne prendre en compte que les encadrements ≥ 30 %)</b>			
Thèses soutenues	N <sub>1</sub> .....	}	<b>A B C</b>
Thèses en cours (1 <sup>ère</sup> inscription ≥ 01.10.06)	N <sub>2</sub> .....		
<b>pour les MCF uniquement : N<sub>3</sub> = (nombre M2R) / 4</b>	N <sub>3</sub> .....		
N <sub>1</sub> et N <sub>2</sub> : somme des pourcentages d'encadrement pour les thèses retenues Pr : N = N <sub>1</sub> + N <sub>2</sub> MCF : N = N <sub>1</sub> + N <sub>2</sub> + N <sub>3</sub> (NB. Ces paramètres sont à pondérer en tenant compte de la qualité des thèses)			
<b>c - Rayonnement scientifique</b>			
Prix et distinctions scientifiques, membre IUF, etc. ( <i>préciser</i> )	Oui [ ] Non [ ]	}	<b>A B C</b>
Invitations dans des universités et instituts étrangers ( <i>préciser</i> )	Oui [ ] Non [ ]		
Expert dans des instances d'évaluation ( <i>préciser</i> )	Oui [ ] Non [ ]		
Membre comités de rédaction de revues internationales ou comités de programme de congrès internationaux ( <i>préciser</i> )	Oui [ ] Non [ ]		
<b>d – Responsabilités scientifiques</b>			
Direction de laboratoire labellisé, GDR, réseau, etc. ( <i>préciser</i> )	Oui [ ] Non [ ]	}	<b>A B C</b>
Direction d'Ecole Doctorale	Oui [ ] Non [ ]		
Direction de grands programmes nationaux/internationaux	Oui [ ] Non [ ]		
Direction d'équipe ou de projet au sein d'un laboratoire ( <i>préciser taille</i> )	Oui [ ] Non [ ]		
Organisation de congrès nationaux/internationaux	Oui [ ] Non [ ]		
Contrats industriels Responsable [ ] ou Participation [ ]	Oui [ ] Non [ ]		
Contrats publics Responsable [ ] ou Participation [ ]	Oui [ ] Non [ ]		
<b>Formation par la recherche et diffusion des connaissances</b>			
Responsable Master (mention, spécialité) etc. ( <i>préciser</i> )	Oui [ ] Non [ ]		
Responsable de collections ou auteur d'ouvrages pédagogiques	Oui [ ] Non [ ]		
Activité reconnue de vulgarisation scientifique	Oui [ ] Non [ ]		
<b>Responsabilités/fonctions dans instances locales ou nationales</b>			
Membre CNU, CN, ANR, AERES, DGESIP, DGRI, etc.( <i>préciser</i> )	Oui [ ] Non [ ]		
Membre Conseils d'Etablissement, CSE/COS, etc. ( <i>préciser</i> )	Oui [ ] Non [ ]		
Mobilité thématique et/ou géographique durant la période de référence	Oui [ ] Non		
<b>Evaluation globale de l'expert :</b> .....	<b>A B C</b>		
<b>Commentaires de l'expert -Obligatoires si la proposition est B ou C</b>			
<b>Evaluation globale de la commission :</b>		<b>A B C</b>	
<b>Avis final pouvant être communiqué à l'intéressé à sa demande : (notes des sous-rubriques)</b>			

**4.2. MODALITES D'ATTRIBUTION DE L'INTERESSEMENT DES PERSONNELS POUR SERVICES RENDUS LORS DE LA PARTICIPATION A DES OPERATIONS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE OU DE PRESTATIONS DE SERVICES**

*Avis favorable du CS du 22 novembre 2010.*

*Avis favorable du CTP du 08 décembre 2010*

Le conseil d'administration approuve le projet de délibération suivante :

**Projet de délibération du conseil d'administration**

**Réunion du 15 novembre 2010**

**Décision à prendre : surlignée en gris**

**Décret : en noir**

---

**Modalités de l'intéressement des personnels pour services rendus lors de la participation à des opérations de recherche scientifique ou de prestations de services**

**Référence**

Vu le code de l'éducation,

Vu le [code de la recherche](#),

Vu la [loi n°83-634 du 13 juillet 1983](#) modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 20, ensemble la [loi n° 84-16 du 11 janvier 1984](#) modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2010-619 du 7 juin 2010 fixant les modalités de l'intéressement des personnels de certains établissements publics relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour services rendus lors de la participation à des opérations de recherche scientifique ou de prestations de services,

**Objet de la délibération du conseil d'administration**

La présente délibération a pour objet de fixer, pour l'université d'Angers, les modalités de mise en œuvre de l'intéressement prévu par le décret cité en référence.

**Les opérations ou évènements concernés**

Les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel peuvent faire bénéficier leurs personnels d'un intéressement à la préparation, à la réalisation et à la gestion d'opérations de recherches, d'études, d'analyses, d'essais, d'expertise effectuées aux termes de contrats et de conventions passés par eux ou en contrepartie de dons et legs qu'ils reçoivent.

Toutefois, les opérations de prestations sans lien avec la recherche scientifique ou les laboratoires qui en sont les opérateurs, ne relèvent pas du dispositif.

### **Le périmètre des contrats**

Sont concernés l'ensemble des contrats de recherche ou liés à la recherche. Les contrats financés par des fonds publics (notamment crédits ANR et crédits européens) ne sont pas exclus de ce périmètre.

### **Les bénéficiaires**

Les activités susceptibles d'ouvrir droit à l'intéressement peuvent être réalisées par des agents exerçant des fonctions ayant un lien avec la recherche ou participant directement aux opérations de recherche dans toutes les phases de celles – ci depuis la préparation jusqu'à leur réalisation opérationnelle, y compris pour les actes de gestion administrative et financière qui sont rendus nécessaires pour cette préparation et cette réalisation.

Les personnels qui peuvent bénéficier de l'intéressement sont les enseignants-chercheurs, les enseignants, les chercheurs, les ingénieurs et personnels techniques de la recherche et de formation, les personnels ingénieurs, techniciens et administratifs ainsi que les contractuels en fonction à l'université d'Angers. Ainsi, est concerné l'ensemble des personnels qui travaillent dans une unité ou service de l'université, y compris les non titulaires.

Les bénéficiaires de l'intéressement sont concernés au titre de leurs obligations de service ou au-delà de celles-ci.

### **Rôle du conseil d'administration de l'université**

Les critères d'attribution de l'intéressement, qui prennent en compte notamment les services rendus par les bénéficiaires et leur participation à l'opération, sont fixés par le conseil d'administration de l'établissement public concerné.

Il en va de même des modalités de versement de l'intéressement et de la fixation du montant maximal annuel d'intéressement par bénéficiaire.

### **Rôle du président de l'université**

La liste des bénéficiaires et les attributions individuelles de l'intéressement prévu par le présent décret sont arrêtées par le président de l'université sur proposition du directeur de la composante, de l'unité de recherche ou du responsable du service dans lesquels exercent les bénéficiaires. Le cas échéant, le président peut solliciter des informations complémentaires.

Lorsque les bénéficiaires relèvent de plusieurs établissements, les décisions d'attribution sont prises par le président de l'université qui assure la gestion administrative et financière de l'opération. Il transmet à l'établissement employeur de chaque bénéficiaire une copie de sa décision.

La mise en œuvre du dispositif d'intéressement donne lieu à l'établissement d'un rapport annuel du président de l'université présenté au conseil d'administration. Ce rapport précise par opération le montant des sommes distribuées et le nombre des bénéficiaires.

### **Critères d'attribution de l'intéressement**

Le montant total de l'intéressement réparti entre les agents ayant participé de manière individuelle ou collective à une opération ne peut excéder 50 % du montant disponible au titre de celle-ci.

Le montant disponible est égal à la différence entre le total des ressources acquises à l'établissement et le total des charges nécessaires à la réalisation de l'opération, c'est-à-dire la marge existant sur l'opération.

Le montant disponible est réparti entre les agents ayant participé directement de manière individuelle ou collective à une opération.

### **Modalités de versement de l'intéressement**

L'intéressement ne peut être versé que pour une opération achevée et qui doit dégager une marge. Le cas échéant, un contrat peut être scindé en plusieurs tranches intermédiaires annuelles qui seront considérées chacune comme une opération. Ainsi, un versement annuel en cours de contrat peut être réalisé dès lors que la dite opération est achevée.

Le montant annuel de l'intéressement est versé en fin d'année civile en un seul versement. Le coût des rétributions versées est imputé sur les ressources de l'établissement provenant de chacun de ces contrats, conventions, dons ou legs.

Le montant disponible au titre de l'opération est attesté par l'agent comptable, qui s'appuie sur une comptabilité d'analyse des coûts pour chaque opération.

Les personnels bénéficiaires ne sont soumis à aucune demande d'autorisation de cumul. La perception de cet intéressement est compatible avec le versement d'autres primes. Il est par ailleurs possible de cumuler plusieurs intéressements au titre de ce décret sur plusieurs contrats dans la limite du plafond fixé par le conseil d'administration de l'université.

### **Fixation du montant maximal annuel de l'intéressement par bénéficiaire**

Le montant maximal annuel par bénéficiaire est plafonné à 15 000 €.

Il porte sur la totalité des versements effectués au titre des contrats gérés au sein de l'université.



# BUDGET 2011



# SOMMAIRE

Budget agrégé.....	pages 1 à 6
Budget principal .....	pages 7 à 12
Budget du SAIC .....	pages 13 à 18
<i>Budgets propres intégrés des UFR et instituts</i>	
- UFR Droit-Economie-Gestion.....	page 19
- UFR Lettres Langues et Sciences Humaines .....	page 20
- UFR Sciences .....	page 21
- UFR de Médecine.....	page 22
- UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé .....	page 23
- ITBS .....	page 24
- ISTIA.....	page 25
- IUT.....	page 26
<i>Budgets propres intégrés des services communs</i>	
- SC DU .....	page 27
- CUFCO .....	page 28
- SUAPS.....	page 29
- SUMPPS.....	page 30
- SUIO-IP.....	page 31
- STIC .....	page 32
Budget propre intégré de la Recherche .....	page 33
Budget propre intégré des services centraux.....	page 34
Annexes .....	page 35 à 48

# **BUDGET AGREGÉ**

Budget agrégé

Dépenses par nature		101	102	103	105	106	107	108	110	111	112
<b>Personnel</b>											
631	Impôts Taxes sur Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts Taxes sur Rémunérations	458 412,00	257 591,00	1 769,00	29 816,00	238 898,00	152 472,00	55 296,00	51 827,00	126 824,00	27 578,00
641	Rémunérations Personnel	17 777 794,00	10 627 226,00	78 793,00	1 251 632,00	9 104 042,00	5 773 756,00	2 067 331,00	1 861 165,00	4 791 179,00	930 106,00
642	Cours complémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
644	Rémunérations Pers Convention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sociales	9 474 231,00	6 327 297,00	43 399,00	829 871,00	5 824 950,00	3 863 403,00	1 340 514,00	1 118 507,00	3 190 768,00	418 714,00
647	Autres charges sociales	800,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total Personnel</b>	<b>27 711 237,00</b>	<b>17 213 614,00</b>	<b>123 961,00</b>	<b>2 111 319,00</b>	<b>15 167 890,00</b>	<b>9 789 631,00</b>	<b>3 463 141,00</b>	<b>3 031 499,00</b>	<b>8 108 771,00</b>	<b>1 376 398,00</b>
<b>Fonctionnement</b>											
606	Achats non stockés	854 012,00	391 139,00	50 655,00	60 750,00	610 000,00	90 000,00	70 000,00	210 000,00	130 000,00	310 000,00
	S/T 60	854 012,00	391 139,00	50 655,00	60 750,00	610 000,00	90 000,00	70 000,00	210 000,00	130 000,00	310 000,00
613	Locations	136 156,00	61 200,00	500,00	4 000,00	17 150,00	3 000,00	3 000,00	4 000,00	2 000,00	7 000,00
614	Charges locatives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Travaux d'entretien et réparation	195 469,00	68 000,00	4 000,00	52 250,00	265 000,00	45 000,00	29 500,00	52 000,00	22 000,00	100 000,00
616	Primes assurance	4 000,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherche	0,00	0,00	0,00	2 000,00	20 000,00	5 000,00	5 000,00	15 000,00	5 000,00	0,00
618	Documentation	66 600,00	74 478,00	3 000,00	1 278 000,00	185 000,00	16 000,00	12 000,00	24 000,00	33 000,00	50 000,00
	S/T 61	402 225,00	203 878,00	7 500,00	1 336 250,00	487 150,00	69 000,00	49 500,00	95 000,00	62 000,00	157 000,00
621	Personnels extérieurs	10 600,00	12 800,00	0,00	0,00	40 000,00	25 000,00	25 000,00	40 000,00	20 000,00	0,00
622	Honoraires Rémun. Intermédiaire	18 500,00	27 000,00	1 000,00	0,00	55 000,00	15 000,00	13 000,00	29 000,00	15 000,00	25 000,00
623	Publicité Publications	61 806,00	113 250,00	8 500,00	10 000,00	25 000,00	9 500,00	7 000,00	11 500,00	10 000,00	10 000,00
624	Transport de biens et personnes	55 477,00	18 923,00	500,00	3 000,00	20 000,00	3 000,00	8 000,00	4 000,00	2 000,00	20 500,00
625	Déplacements Missions Récept.	419 589,00	541 709,00	55 000,00	20 000,00	440 000,00	72 000,00	47 000,00	185 000,00	105 000,00	266 000,00
626	Frais postaux Télécommunic.	223 800,00	64 250,00	0,00	15 500,00	10 000,00	6 000,00	6 000,00	7 000,00	15 500,00	2 000,00
628	Divers	356 417,00	196 592,00	2 000,00	44 740,00	125 000,00	30 000,00	30 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	S/T62	1 146 189,00	974 524,00	67 000,00	93 240,00	715 000,00	160 500,00	136 000,00	316 500,00	207 500,00	363 500,00
635	Impôts Taxes (Adm Impôts)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	500,00	500,00	500,00	500,00	1 000,00
637	Autres impôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	S/T 63F	2 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	500,00	500,00	500,00	500,00	1 000,00
651	Redevances Brevets Licences	85 502,00	36 200,00	500,00	50 000,00	41 500,00	7 000,00	11 000,00	15 000,00	7 000,00	80 000,00
657	Charges spécifiques	5 500,00	17 000,00	5 000,00	0,00	265 000,00	35 000,00	28 000,00	90 000,00	44 000,00	120 000,00
658	Charges diverses	60 700,00	7 469,00	0,00	7 000,00	120 000,00	23 000,00	22 000,00	64 000,00	26 000,00	104 000,00
	Autres charges de gestion courante S/T 65	151 702,00	60 669,00	5 500,00	57 000,00	426 500,00	65 000,00	61 000,00	169 000,00	77 000,00	304 000,00
	Charges financières S/T 66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges exceptionnelles S/T 67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Amortissements et provisions S/T68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>2 556 128,00</b>	<b>1 630 210,00</b>	<b>130 655,00</b>	<b>1 547 240,00</b>	<b>2 239 650,00</b>	<b>385 000,00</b>	<b>317 000,00</b>	<b>791 000,00</b>	<b>477 000,00</b>	<b>1 135 500,00</b>
<b>Total dépenses par destination</b>		<b>30 267 365,00</b>	<b>18 843 824,00</b>	<b>254 616,00</b>	<b>3 658 559,00</b>	<b>17 407 540,00</b>	<b>10 174 631,00</b>	<b>3 780 141,00</b>	<b>3 822 499,00</b>	<b>8 585 771,00</b>	<b>2 511 898,00</b>



Dépenses par nature									Total des Dépenses par nature
Personnel		113	114	115	201	202	203	DZ	
631	Impôts Taxes sur Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts Taxes sur Rémunérations	0,00	28 656,00	108 551,00	761,00	1 627,00	17 300,00	0,00	1 557 378,00
641	Rémunérations Personnel	20 062,00	1 077 676,00	5 142 460,00	29 276,00	40 879,00	874 201,00	0,00	61 447 578,00
642	Cours complémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
644	Rémunérations Pers Convention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sociales	8 225,00	721 406,00	2 393 481,00	19 986,00	3 340,00	437 714,00	0,00	36 015 806,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	127 934,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	150 234,00
	<b>Total Personnel</b>	<b>28 287,00</b>	<b>1 827 738,00</b>	<b>7 772 426,00</b>	<b>50 023,00</b>	<b>45 846,00</b>	<b>1 349 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>99 170 996,00</b>
<b>Fonctionnement</b>									
606	Achats non stockés	3 000,00	1 311 800,00	614 218,00	0,00	0,00	119 400,00	0,00	4 824 974,00
	S/T 60	3 000,00	1 311 800,00	614 218,00	0,00	0,00	119 400,00	0,00	4 824 974,00
613	Locations	810,00	348 000,00	102 000,00	0,00	13 000,00	5 000,00	0,00	706 816,00
614	Charges locatives	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
615	Travaux d'entretien et réparation	0,00	814 104,00	452 200,00	0,00	0,00	41 500,00	0,00	2 141 023,00
616	Primes assurance	0,00	0,00	71 700,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	83 100,00
617	Etudes et recherche	0,00	7 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 700,00
618	Documentation	200,00	15 000,00	46 500,00	0,00	0,00	10 550,00	82 900,00	1 897 228,00
	S/T 61	1 010,00	1 384 804,00	672 400,00	0,00	13 000,00	64 250,00	82 900,00	5 087 867,00
621	Personnels extérieurs	0,00	0,00	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 400,00
622	Honoraires Rémun. Intermédiaire	0,00	0,00	101 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 200,00
623	Publicité Publications	80,00	0,00	58 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 136,00
624	Transport de biens et personnes	0,00	20 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 400,00
625	Déplacements Missions Récept.	0,00	5 000,00	545 762,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	2 731 060,00
626	Frais postaux Télécommunic.	30,00	22 000,00	256 200,00	0,00	5 500,00	33 755,00	0,00	667 535,00
628	Divers	0,00	1 420 635,00	495 880,00	0,00	0,00	35 700,00	0,00	2 856 964,00
	S/T62	110,00	1 467 635,00	1 525 042,00	0,00	5 500,00	98 455,00	0,00	7 276 695,00
635	Impôts Taxes (Adm Impots)	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
637	Autres impôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	S/T 63F	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
651	Redevances Brevets Licences	0,00	0,00	264 700,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	606 402,00
657	Charges spécifiques	0,00	8 000,00	42 000,00	205 000,00	80 000,00	0,00	0,00	944 500,00
658	Charges diverses	0,00	1 000,00	23 800,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	461 069,00
	Autres charges de gestion courante S/T 65	0,00	9 000,00	330 500,00	205 000,00	80 000,00	10 100,00	0,00	2 011 971,00
	Charges financières S/T 66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges exceptionnelles S/T 67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Amortissements et provisions S/T68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200 000,00	8 200 000,00
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>4 120,00</b>	<b>4 173 239,00</b>	<b>3 144 160,00</b>	<b>205 000,00</b>	<b>98 500,00</b>	<b>292 205,00</b>	<b>8 282 900,00</b>	<b>27 409 507,00</b>
									<b>126 580 503,00</b>
<b>Total dépenses par destination</b>		<b>32 407,00</b>	<b>6 000 977,00</b>	<b>10 916 586,00</b>	<b>255 023,00</b>	<b>144 346,00</b>	<b>1 641 420,00</b>	<b>8 282 900,00</b>	<b>126 580 503,00</b>
									<b>Excédent prévisionnel de fonctionnement</b>
									<b>999 539,00</b>
									<b>Calcul de la CAF</b>
									<b>1 599 539,00</b>

Recettes par origine		TOTAUX	
ETAT	Ministère de Tutelle	7411	102 898 414,00
	Autres ministères	7418	0,00
	<b>S/T</b>		<b>102 898 414,00</b>
Autres Collectivités Publiques	Région	7442	2 229 119,00
	Département	7443	740 916,00
	Communes et Grpt communes	7444	1 287 000,00
	Collectivités locales	<b>S/T</b>	<b>4 257 035,00</b>
	Union européenne	7446	680 000,00
	Organismes internationaux	7447	8 500,00
	CNASEA	7445	0,00
	ANR	7448	1 020 000,00
	Divers	7448	641 008,00
	<b>S/T</b>		<b>6 606 543,00</b>
	Ressources propres	Droits d'inscription	7061
Prestations de recherche		7062	1 930 000,00
Formation continue		7065	1 658 731,00
Colloques		7066	70 000,00
Autres prestations		7067/7068	1 353 123,00
Produits activités annexes		708	102 800,00
Dons et legs		746	75 000,00
Taxe d'apprentissage		7481	837 101,00
Autres subv. d'exploitation		7488	973 983,00
Prestations intellectuelles		751	70 000,00
Produits divers de gestion courante		758	200 000,00
Produits financiers		764	50 000,00
Produits exceptionnels		77	0,00
<b>S/T</b>			<b>10 475 085,00</b>
RZ	Neutralisation amortissements	776	3 100 000,00
	Quote-part subv investissement	777	4 500 000,00
	<b>S/T</b>		<b>7 600 000,00</b>
Répartition dotation Université			
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>127 580 042,00</b>
Résultat prévisionnel (perte)			

Emplois par nature		101	102	103	105	106	107	108	110	111	112
<b>Insuffisance d'autofinancement</b>											
167	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Immobilisations incorporelles	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00	57 000,00	7 000,00	5 000,00	17 000,00	7 000,00	105 000,00
215	Install tech- Mat et outillage	621 542,00	48 000,00	0,00	5 000,00	1 975 000,00	410 000,00	425 000,00	1 500 000,00	300 000,00	1 150 000,00
216	Collections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations	715 000,00	155 500,00	0,00	20 000,00	140 000,00	10 000,00	10 000,00	22 000,00	10 000,00	40 000,00
	S/T Immo corporelles	1 336 542,00	203 500,00	0,00	25 000,00	2 115 000,00	420 000,00	435 000,00	1 522 000,00	310 000,00	1 190 000,00
231	Constructions en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total emplois par destination</b>	<b>1 348 542,00</b>	<b>215 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>2 172 000,00</b>	<b>427 000,00</b>	<b>440 000,00</b>	<b>1 539 000,00</b>	<b>317 000,00</b>	<b>1 295 000,00</b>



Année 2010

Emplois par nature		113	114	115	201	202	203	DZ	Totaux des Emplois par nature
Insuffisance d'autofinancement									
167	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 000,00
215	Install tech- Mat et outillage	500,00	1 537 000,00	251 000,00	0,00	0,00	21 497,00	0,00	8 244 539,00
216	Collections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations	0,00	0,00	258 500,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	1 401 000,00
S/T Immo corporelles		500,00	1 537 000,00	509 500,00	0,00	0,00	41 497,00	0,00	9 645 539,00
231	Constructions en cours	0,00	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00
									12 024 539,00
<b>Total emplois par destination</b>		<b>500,00</b>	<b>3 637 000,00</b>	<b>566 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 497,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 024 539,00</b>

Apport au fonds de roulement

Ressources par origine			TOTAUX
<b>Capacité d'autofinancement</b>			1 599 539,00
ETAT	Etat	1311	600 000,00
		<b>S/T</b>	<b>600 000,00</b>
Autres Collectivités Publiques		<i>Région</i> 1312	3 290 000,00
		<i>Département</i> 1313	1 890 000,00
		<i>Communes et Grpt communes</i> 1314	1 655 000,00
		Collectivités locales <b>S/T</b>	<b>6 835 000,00</b>
		Union européenne 1316	2 690 000,00
		ANR 1315	300 000,00
		Divers 1315/1317	0,00
	<b>S/T</b>	<b>9 825 000,00</b>	
Autres Ressources	Emprunts	16	0,00
	Autres prestations	17	0,00
		<b>S/T</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RESSOURCES</b>			<b>12 024 539,00</b>
Prélevement sur fonds de roulement			



**BUDGET PRINCIPAL**

## BUDGET PRINCIPAL

Dépenses par nature											
Personnel		101	102	103	105	106	107	108	110	111	112
631	Impôts Taxes sur Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts Taxes sur Rémunérations	458 412,00	257 591,00	1 769,00	29 816,00	233 498,00	151 672,00	54 896,00	49 827,00	126 424,00	27 578,00
641	Rémunérations Personnel	17 777 794,00	10 627 226,00	78 793,00	1 251 632,00	8 947 442,00	5 750 556,00	2 055 731,00	1 803 165,00	4 779 579,00	930 106,00
642	Cours complémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
644	Rémunérations Pers Convention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sociales	9 474 231,00	6 327 297,00	43 399,00	829 871,00	5 716 950,00	3 847 403,00	1 332 514,00	1 078 507,00	3 182 768,00	418 714,00
647	Autres charges sociales	800,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total Personnel</b>	<b>27 711 237,00</b>	<b>17 213 614,00</b>	<b>123 961,00</b>	<b>2 111 319,00</b>	<b>14 897 890,00</b>	<b>9 749 631,00</b>	<b>3 443 141,00</b>	<b>2 931 499,00</b>	<b>8 088 771,00</b>	<b>1 376 398,00</b>
Fonctionnement											
606	Achats non stockés	854 012,00	391 139,00	50 655,00	60 750,00	570 000,00	80 000,00	60 000,00	180 000,00	120 000,00	300 000,00
	S/T 60	854 012,00	391 139,00	50 655,00	60 750,00	570 000,00	80 000,00	60 000,00	180 000,00	120 000,00	300 000,00
613	Locations	136 156,00	61 200,00	500,00	4 000,00	17 150,00	3 000,00	3 000,00	4 000,00	2 000,00	7 000,00
614	Charges locatives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Travaux d'entretien et réparation	195 469,00	68 000,00	4 000,00	52 250,00	250 000,00	40 000,00	24 500,00	40 000,00	20 000,00	100 000,00
616	Primes assurance	4 000,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherche	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Documentation	66 600,00	74 478,00	3 000,00	1 278 000,00	180 000,00	15 000,00	10 000,00	20 000,00	30 000,00	50 000,00
	S/T 61	402 225,00	203 878,00	7 500,00	1 336 250,00	447 150,00	58 000,00	37 500,00	64 000,00	52 000,00	157 000,00
621	Personnels extérieurs	10 600,00	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Honoraires Rémun. Intermédiaire	18 500,00	27 000,00	1 000,00	0,00	30 000,00	5 000,00	3 000,00	9 000,00	5 000,00	15 000,00
623	Publicité Publications	61 806,00	113 250,00	8 500,00	10 000,00	20 000,00	4 500,00	2 000,00	6 500,00	5 000,00	10 000,00
624	Transport de biens et personnes	55 477,00	18 923,00	500,00	3 000,00	20 000,00	3 000,00	8 000,00	4 000,00	2 000,00	20 500,00
625	Déplacements Missions Récept.	419 589,00	541 709,00	55 000,00	20 000,00	400 000,00	70 000,00	45 000,00	175 000,00	100 000,00	260 000,00
626	Frais postaux Télécommunic.	223 800,00	64 250,00	0,00	15 500,00	5 000,00	1 000,00	1 000,00	2 000,00	5 500,00	2 000,00
628	Divers	356 417,00	196 592,00	2 000,00	44 740,00	100 000,00	20 000,00	20 000,00	25 000,00	30 000,00	40 000,00
	S/T 62	1 146 189,00	974 524,00	67 000,00	93 240,00	575 000,00	103 500,00	79 000,00	221 500,00	147 500,00	347 500,00
635	Impôts Taxes (Adm Impôts)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	500,00	500,00	500,00	500,00	1 000,00
637	Autres impôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	S/T 63F	2 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	500,00	500,00	500,00	500,00	1 000,00
651	Redevances Brevets Licences	85 502,00	36 200,00	500,00	50 000,00	21 500,00	2 000,00	1 000,00	5 000,00	2 000,00	10 000,00
657	Charges spécifiques	5 500,00	17 000,00	5 000,00	0,00	250 000,00	30 000,00	20 000,00	80 000,00	40 000,00	120 000,00
658	Charges diverses	60 700,00	7 469,00	0,00	7 000,00	80 000,00	20 000,00	10 000,00	30 000,00	20 000,00	100 000,00
	Autres charges de gestion courante S/T 65	151 702,00	60 669,00	5 500,00	57 000,00	351 500,00	52 000,00	31 000,00	115 000,00	62 000,00	230 000,00
	Charges financières S/T 66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges exceptionnelles S/T 67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Amortissements et provisions S/T 68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>2 556 128,00</b>	<b>1 630 210,00</b>	<b>130 655,00</b>	<b>1 547 240,00</b>	<b>1 944 650,00</b>	<b>294 000,00</b>	<b>208 000,00</b>	<b>581 000,00</b>	<b>382 000,00</b>	<b>1 035 500,00</b>
<b>Total dépenses par destination</b>		<b>30 267 365,00</b>	<b>18 843 824,00</b>	<b>254 616,00</b>	<b>3 658 559,00</b>	<b>16 842 540,00</b>	<b>10 043 631,00</b>	<b>3 651 141,00</b>	<b>3 512 499,00</b>	<b>8 470 771,00</b>	<b>2 411 898,00</b>



Dépenses par nature									Total des Dépenses par nature
Personnel		113	114	115	201	202	203	DZ	
631	Impôts Taxes sur Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts Taxes sur Rémunérations	0,00	28 656,00	108 551,00	761,00	1 627,00	17 300,00	0,00	1 548 378,00
641	Rémunérations Personnel	20 062,00	1 077 676,00	5 142 460,00	29 276,00	40 879,00	844 201,00	0,00	61 156 578,00
642	Cours complémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
644	Rémunérations Pers Convention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sociales	8 225,00	721 406,00	2 393 481,00	19 986,00	3 340,00	437 714,00	0,00	35 835 806,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	127 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 234,00
	<b>Total Personnel</b>	<b>28 287,00</b>	<b>1 827 738,00</b>	<b>7 772 426,00</b>	<b>50 023,00</b>	<b>45 846,00</b>	<b>1 299 215,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98 670 996,00</b>
<b>Fonctionnement</b>									
606	Achats non stockés	3 000,00	1 306 800,00	604 218,00	0,00	0,00	104 400,00	0,00	4 684 974,00
	S/T 60	3 000,00	1 306 800,00	604 218,00	0,00	0,00	104 400,00	0,00	4 684 974,00
613	Locations	810,00	348 000,00	102 000,00	0,00	13 000,00	5 000,00	0,00	706 816,00
614	Charges locatives	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
615	Travaux d'entretien et réparation	0,00	813 104,00	432 200,00	0,00	0,00	41 500,00	0,00	2 081 023,00
616	Primes assurance	0,00	0,00	71 700,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	83 100,00
617	Etudes et recherche	0,00	7 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 700,00
618	Documentation	200,00	15 000,00	46 500,00	0,00	0,00	5 550,00	82 900,00	1 877 228,00
	S/T 61	1 010,00	1 383 804,00	652 400,00	0,00	13 000,00	59 250,00	82 900,00	4 957 867,00
621	Personnels extérieurs	0,00	0,00	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 400,00
622	Honoraires Rémun. Intermédiaires	0,00	0,00	101 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 200,00
623	Publicité Publications	80,00	0,00	58 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 136,00
624	Transport de biens et personnes	0,00	20 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 400,00
625	Déplacements Missions Récept.	0,00	0,00	525 762,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	2 621 060,00
626	Frais postaux Télécommunic.	30,00	22 000,00	256 200,00	0,00	5 500,00	33 755,00	0,00	637 535,00
628	Divers	0,00	1 420 635,00	495 880,00	0,00	0,00	25 700,00	0,00	2 776 964,00
	S/T62	110,00	1 462 635,00	1 505 042,00	0,00	5 500,00	68 455,00	0,00	6 796 695,00
635	Impôts Taxes (Adm Impôts)	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
637	Autres impôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	S/T 63F	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
651	Redevances Brevets Licences	0,00	0,00	264 700,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	486 402,00
657	Charges spécifiques	0,00	0,00	42 000,00	205 000,00	80 000,00	0,00	0,00	894 500,00
658	Charges diverses	0,00	0,00	23 800,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	361 069,00
	Autres charges de gestion courante S/T 65	0,00	0,00	330 500,00	205 000,00	80 000,00	10 100,00	0,00	1 741 971,00
	Charges financières S/T 66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges exceptionnelles S/T 67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Amortissements et provisions S/T68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600 000,00	7 600 000,00
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>4 120,00</b>	<b>4 153 239,00</b>	<b>3 094 160,00</b>	<b>205 000,00</b>	<b>98 500,00</b>	<b>242 205,00</b>	<b>7 682 900,00</b>	<b>25 789 507,00</b>
									<b>124 460 503,00</b>
<b>Total dépenses par destination</b>		<b>32 407,00</b>	<b>5 980 977,00</b>	<b>10 866 586,00</b>	<b>255 023,00</b>	<b>144 346,00</b>	<b>1 541 420,00</b>	<b>7 682 900,00</b>	<b>124 460 503,00</b>

Recettes par origine		TOTAUX	
ETAT	Ministère de Tutelle	7411	102 898 414,00
	Autres ministères	7418	0,00
	<b>S/T</b>		<b>102 898 414,00</b>
Autres Collectivités Publiques	Région	7442	2 229 119,00
	Département	7443	740 916,00
	Communes et Grpt communes	7444	1 287 000,00
	Collectivités locales	<b>S/T</b>	<b>4 257 035,00</b>
	Union européenne	7446	680 000,00
	Organismes internationaux	7447	8 500,00
	CNASEA	7445	0,00
	ANR	7448	1 020 000,00
	Divers	7448	491 008,00
	<b>S/T</b>		<b>6 456 543,00</b>
Ressources propres	Droits d'inscription	7061	3 154 347,00
	Prestations de recherche	7062	730 000,00
	Formation continue	7065	1 658 731,00
	Colloques	7066	70 000,00
	Autres prestations	7067/7068	1 203 123,00
	Produits activités annexes	708	2 800,00
	Dons et legs	746	75 000,00
	Taxe d'apprentissage	7481	837 101,00
	Autres subv. d'exploitation	7488	973 983,00
	Prestations intellectuelles	751	0,00
	Produits divers de gestion courante	758	100 000,00
	Produits financiers	764	50 000,00
	Produits exceptionnels	77	0,00
	<b>S/T</b>		<b>8 855 085,00</b>
RZ	Neutralisation amortissements	776	3 100 000,00
	Quote-part subv investissement	777	3 900 000,00
	<b>S/T</b>		<b>7 000 000,00</b>
Répartition dotation Université			
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>125 210 042,00</b>

Emplois par nature		101	102	103	105	106	107	108	110	111	112
Insuffisance d'autofinancement											
167	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Immobilisations incorporelles	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00	57 000,00	7 000,00	5 000,00	17 000,00	7 000,00	25 000,00
215	Install tech- Mat et outillage	621 542,00	48 000,00	0,00	5 000,00	1 880 000,00	410 000,00	400 000,00	1 500 000,00	300 000,00	1 150 000,00
216	Collections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations	715 000,00	155 500,00	0,00	20 000,00	90 000,00	10 000,00	10 000,00	22 000,00	10 000,00	40 000,00
	S/T Immo corporelles	1 336 542,00	203 500,00	0,00	25 000,00	1 970 000,00	420 000,00	410 000,00	1 522 000,00	310 000,00	1 190 000,00
231	Constructions en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total emplois par destination</b>		<b>1 348 542,00</b>	<b>215 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>2 027 000,00</b>	<b>427 000,00</b>	<b>415 000,00</b>	<b>1 539 000,00</b>	<b>317 000,00</b>	<b>1 215 000,00</b>



Emplois par nature		Année 2011						Totaux des Emplois par nature
		113	114	115	201	202	203	
Insuffisance d'autofinancement								
167	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	199 000,00
215	Install tech- Mat et outillage	500,00	2 000,00	251 000,00	0,00	0,00	21 497,00	6 589 539,00
216	Collections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations	0,00	0,00	258 500,00	0,00	0,00	20 000,00	1 351 000,00
S/T Immo corporelles		500,00	2 000,00	509 500,00	0,00	0,00	41 497,00	7 940 539,00
231	Constructions en cours	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
<b>Total emplois par destination</b>		<b>500,00</b>	<b>102 000,00</b>	<b>566 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 497,00</b>	<b>8 239 539,00</b>
Apport au fonds de roulement								

Ressources par origine			TOTAUX
<b>Capacité d'autofinancement</b>			1 349 539,00
ETAT	Etat	1311	600 000,00
		<b>S/T</b>	<b>600 000,00</b>
Autres Collectivités Publiques	<i>Région</i>	1312	1 920 000,00
	<i>Département</i>	1313	1 450 000,00
	<i>Communes et Grpt communes</i>	1314	1 450 000,00
	Collectivités locales	<b>S/T</b>	<b>4 820 000,00</b>
	Union européenne	1316	1 170 000,00
	ANR	1315	300 000,00
	Divers	1315/1317	0,00
		<b>S/T</b>	<b>6 290 000,00</b>
Autres Ressources	Emprunts	16	0,00
	Autres prestations	17	0,00
		<b>S/T</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RESSOURCES</b>			<b>8 239 539,00</b>
Prélevement sur fonds de roulement			

# **BUDGET DU SAIC**



## SAIC

Dépenses par nature											
Personnel		101	102	103	105	106	107	108	110	111	112
631	Impôts Taxes sur Rémunérations	0,00	0,00	0,00							
633	Impôts Taxes sur Rémunérations	0,00	0,00	0,00		5 400,00	800,00	400,00	2 000,00	400,00	
641	Rémunérations Personnel	0,00	0,00	0,00		156 600,00	23 200,00	11 600,00	58 000,00	11 600,00	
642	Cours complémentaires	0,00	0,00	0,00							
644	Rémunérations Pers Convention	0,00	0,00	0,00							
645	Charges sociales	0,00	0,00	0,00		108 000,00	16 000,00	8 000,00	40 000,00	8 000,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00							
	<b>Total Personnel</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Fonctionnement</b>											
606	Achats non stockés	0,00	0,00	0,00		40 000,00	10 000,00	10 000,00	30 000,00	10 000,00	10 000,00
	S/T 60	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	10 000,00	10 000,00	30 000,00	10 000,00	10 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00							
614	Charges locatives	0,00	0,00	0,00							
615	Travaux d'entretien et réparation	0,00	0,00	0,00		15 000,00	5 000,00	5 000,00	12 000,00	2 000,00	
616	Primes assurance	0,00	0,00	0,00							
617	Etudes et recherche	0,00	0,00	0,00		20 000,00	5 000,00	5 000,00	15 000,00	5 000,00	
618	Documentation	0,00	0,00	0,00		5 000,00	1 000,00	2 000,00	4 000,00	3 000,00	
	S/T 61	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	11 000,00	12 000,00	31 000,00	10 000,00	0,00
621	Personnels extérieurs	0,00	0,00	0,00		40 000,00	25 000,00	25 000,00	40 000,00	20 000,00	
622	Honoraires Rémun. Intermédiaire	0,00	0,00	0,00		25 000,00	10 000,00	10 000,00	20 000,00	10 000,00	10 000,00
623	Publicité Publications	0,00	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
624	Transport de biens et personnes	0,00	0,00	0,00							
625	Déplacements Missions Récept.	0,00	0,00	0,00		40 000,00	2 000,00	2 000,00	10 000,00	5 000,00	6 000,00
626	Frais postaux Télécommunic.	0,00	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	10 000,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00		25 000,00	10 000,00	10 000,00	15 000,00	10 000,00	
	S/T62	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	57 000,00	57 000,00	95 000,00	60 000,00	16 000,00
635	Impôts Taxes (Adm Impots)	0,00	0,00	0,00							
637	Autres impôts	0,00	0,00	0,00							
	S/T 63F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Redevances Brevets Licences	0,00	0,00	0,00		20 000,00	5 000,00	10 000,00	10 000,00	5 000,00	70 000,00
657	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00		15 000,00	5 000,00	8 000,00	10 000,00	4 000,00	
658	Charges diverses	0,00	0,00	0,00		40 000,00	3 000,00	12 000,00	34 000,00	6 000,00	4 000,00
	Autres charges de gestion courante S/T 65	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	13 000,00	30 000,00	54 000,00	15 000,00	74 000,00
	Charges financières S/T 66	0,00	0,00	0,00							
	Charges exceptionnelles S/T 67	0,00	0,00	0,00							
	Amortissements et provisions S/T68	0,00	0,00	0,00							
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>295 000,00</b>	<b>91 000,00</b>	<b>169 000,00</b>	<b>210 000,00</b>	<b>95 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>Total dépenses par destination</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>565 000,00</b>	<b>131 000,00</b>	<b>129 000,00</b>	<b>310 000,00</b>	<b>115 000,00</b>	<b>100 000,00</b>

Dépenses par nature									Total des Dépenses par nature
Personnel		113	114	115	201	202	203	DZ	
631	Impôts Taxes sur Rémunérations		0,00	0,00					0,00
633	Impôts Taxes sur Rémunérations		0,00	0,00					9 000,00
641	Rémunérations Personnel		0,00	0,00			30 000,00		291 000,00
642	Cours complémentaires		0,00	0,00					0,00
644	Rémunérations Pers Convention		0,00	0,00					0,00
645	Charges sociales		0,00	0,00					180 000,00
647	Autres charges sociales		0,00	0,00			20 000,00		20 000,00
	<b>Total Personnel</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>
Fonctionnement									
606	Achats non stockés		5 000,00	10 000,00			15 000,00		140 000,00
	S/T 60	0,00	5 000,00	10 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	140 000,00
613	Locations		0,00	0,00					0,00
614	Charges locatives		0,00	0,00					0,00
615	Travaux d'entretien et réparation		1 000,00	20 000,00					60 000,00
616	Primes assurance		0,00	0,00					0,00
617	Etudes et recherche		0,00	0,00					50 000,00
618	Documentation		0,00	0,00			5 000,00		20 000,00
	S/T 61	0,00	1 000,00	20 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	130 000,00
621	Personnels extérieurs		0,00	0,00					150 000,00
622	Honoraires Rémun. Intermédiaire		0,00	0,00					85 000,00
623	Publicité Publications		0,00	0,00					25 000,00
624	Transport de biens et personnes		0,00	0,00					0,00
625	Déplacements Missions Récept.		5 000,00	20 000,00			20 000,00		110 000,00
626	Frais postaux Télécommunic.		0,00	0,00					30 000,00
628	Divers		0,00	0,00			10 000,00		80 000,00
	S/T62	0,00	5 000,00	20 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	480 000,00
635	Impôts Taxes (Adm Impots)		0,00	0,00					0,00
637	Autres impôts		0,00	0,00					0,00
	S/T 63F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Redevances Brevets Licences		0,00	0,00					120 000,00
657	Charges spécifiques		8 000,00	0,00					50 000,00
658	Charges diverses		1 000,00	0,00					100 000,00
	Autres charges de gestion courante S/T 65	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
	Charges financières S/T 66		0,00	0,00					0,00
	Charges exceptionnelles S/T 67		0,00	0,00					0,00
	<b>Amortissements et provisions S/T68</b>		0,00	0,00				600 000,00	600 000,00
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>1 620 000,00</b>
									<b>2 120 000,00</b>
<b>Total dépenses par destination</b>		<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>2 120 000,00</b>



Recettes par origine		TOTAUX	
ETAT	Ministère de Tutelle	7411	
	Autres ministères	7418	
	<b>S/T</b>		<b>0,00</b>
Autres Collectivités Publiques	Région	7442	
	Département	7443	
	Communes et Grpt communes	7444	
	Collectivités locales	<b>S/T</b>	<b>0,00</b>
	Union européenne	7446	
	Organismes internationaux	7447	
	CNASEA	7445	
	ANR	7448	
	Divers	7448	150 000,00
	<b>S/T</b>		<b>150 000,00</b>
Ressources propres	Droits d'inscription	7061	
	Prestations de recherche	7062	1 200 000,00
	Formation continue	7065	
	Colloques	7066	
	Autres prestations	7067/7068	150 000,00
	Produits activités annexes	708	100 000,00
	Dons et legs	746	
	Taxe d'apprentissage	7481	
	Autres subv. d'exploitation	7488	
	Prestations intellectuelles	751	70 000,00
	Produits divers de gestion courante	758	100 000,00
	Produits financiers	764	
	Produits exceptionnels	77	
	<b>S/T</b>		<b>1 620 000,00</b>
RZ	Neutralisation amortissements	776	
	Quote-part subv investissement	777	600 000,00
	<b>S/T</b>		<b>600 000,00</b>
Répartition dotation Université			
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>2 370 000,00</b>

Emplois par nature		101	102	103	105	106	107	108	110	111	112
167	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00							
205	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00							80 000,00
215	Install tech- Mat et outillage	0,00	0,00	0,00		95 000,00		25 000,00			
216	Collections	0,00	0,00	0,00							
218	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00		50 000,00					
	S/T Immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Constructions en cours	0,00	0,00	0,00							
<b>Total emplois par destination</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>145 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>

Année 2011

Emplois par nature		Année 2011						Totaux des Emplois par nature	
		113	114	115	201	202	203		DZ
167	Emprunts et dettes		0,00	0,00					0,00
205	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00					80 000,00
215	Install tech- Mat et outillage		1 535 000,00	0,00					1 655 000,00
216	Collections		0,00	0,00					0,00
218	Autres immobilisations		0,00	0,00					50 000,00
	S/T Immo corporelles	0,00	1 535 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 705 000,00
231	Constructions en cours		2 000 000,00	0,00					2 000 000,00
									3 785 000,00
<b>Total emplois par destination</b>		<b>0,00</b>	<b>3 535 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 785 000,00</b>

Ressources par origine			TOTAUX
<b>Capacité d'autofinancement</b>			250 000,00
ETAT	Etat	1311	
		<b>S/T</b>	<b>0,00</b>
Autres Collectivités Publiques	<i>Région</i>	1312	1 370 000,00
	<i>Département</i>	1313	440 000,00
	<i>Communes et Grpt communes</i>	1314	205 000,00
	Collectivités locales	<b>S/T</b>	<b>2 015 000,00</b>
	Union européenne	1316	1 520 000,00
	ANR	1315	
	Divers	1315/1317	
		<b>S/T</b>	<b>3 535 000,00</b>
Autres Ressources	Emprunts	16	
	Autres prestations	17	
		<b>S/T</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RESSOURCES</b>			<b>3 785 000,00</b>

**BUDGETS PROPRES INTÉGRÉS  
DES UFR ET INSTITUTS**

**UFR DROIT ECONOMIE GESTION**

**BUDGET PROPRE INTEGRE 2011**

**Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101	333 300	24 600		357 900	
102	333 300	8 700		342 000	
103		9 500		9 500	
105				0	
106		1 500		1 500	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113				0	
114		101 167		101 167	
115		213 600		213 600	
201				0	
202				0	
203				0	
DZ				0	
<b>Total dépenses</b>	<b>666 600</b>	<b>359 067</b>	<b>0</b>	<b>1 025 667</b>	<b>A</b>

**Recettes**

Ressources Propres	138 544	<b>B</b>
--------------------	---------	----------

Dotation Université	887123	<b>C</b>
---------------------	--------	----------

Equilibre	$A = B + C$
-----------	-------------



**UFR LETTRES LANGUES SCIENCES HUMAINES**

**BUDGET PROPRE INTEGRE 2011**

**Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101	420 000	78 722		498 722	
102	180 000	47 781		227 781	
103		1 000		1 000	
105				0	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111		3 000		3 000	
112				0	
113				0	
114				0	
115	20 000	110 700	20 000	150 700	
201				0	
202				0	
203				0	
DZ				0	
<b>Total dépenses</b>	<b>620 000</b>	<b>241 203</b>	<b>20 000</b>	<b>881 203</b>	<b>A</b>

**Recettes**

Ressources Propres	11 235	<b>B</b>
--------------------	--------	----------

Dotation Université	869 968	<b>C</b>
---------------------	---------	----------

Equilibre	$A = B + C$
-----------	-------------

**UFR SCIENCES**

**BUDGET PROPRE INTEGRE 2011**

**Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101	170 600	159 148		329 748	
102	99 700	40 008		139 708	
103		155		155	
105				0	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113				0	
114		55 000		55 000	
115	9 700	93 165	75 000	177 865	
201				0	
202				0	
203				0	
DZ		4 000		4 000	
<b>Total dépenses</b>	<b>280 000</b>	<b>351 476</b>	<b>75 000</b>	<b>706 476</b>	<b>A</b>

**Recettes**

Ressources Propres	46 258	<b>B</b>
--------------------	--------	----------

Dotation Université	660 218	<b>C</b>
---------------------	---------	----------

Equilibre	$A = B + C$
-----------	-------------

**UFR DE MEDECINE**

**BUDGET PROPRE INTEGRE 2011**

**Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101	5 000	20 000		25 000	
102	258 500	357 909	108 000	724 409	
103				0	
105				0	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113				0	
114		35 000	2 000	37 000	
115	4 000	176 000	20 000	200 000	
201				0	
202				0	
203				0	
DZ				0	
<b>Total dépenses</b>	<b>267 500</b>	<b>588 909</b>	<b>130 000</b>	<b>986 409</b>	<b>A</b>

**Recettes**

Ressources Propres	620 161	<b>B</b>
--------------------	---------	----------

Dotation Université	366 248	<b>C</b>
---------------------	---------	----------

Equilibre	$A = B + C$
-----------	-------------

**UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET D'INGENIERIE DE LA SANTE**

**BUDGET PROPRE INTEGRE 2011**

**Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101	97 000	69 187	4 000	170 187	
102	253 000	202 000	16 000	471 000	
103				0	
105				0	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113		3 000		3 000	
114		66 000		66 000	
115		3 500		3 500	
201				0	
202				0	
203				0	
DZ		300		300	
<b>Total dépenses</b>	<b>350 000</b>	<b>343 987</b>	<b>20 000</b>	<b>713 987</b>	<b>A</b>

**Recettes**

Ressources Propres	156 514	<b>B</b>
--------------------	---------	----------

Dotation Université	557 473	<b>C</b>
---------------------	---------	----------

Equilibre	$A = B + C$
-----------	-------------



**ITBS****BUDGET PROPRE INTEGRE 2011****Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101	784 000	106 000	10 000	900 000	
102	295 000	329 059		624 059	
103				0	
105		15 000		15 000	
106				0	
107				0	
108		5 000		5 000	
110				0	
111				0	
112		10 000		10 000	
113				0	
114		20 000		20 000	
115		60 000		60 000	
201				0	
202				0	
203		8 000		8 000	
DZ				0	
Total dépenses	1 079 000	553 059	10 000	1 642 059	A

**Recettes**

Ressources Propres	571 507	B
--------------------	---------	---

Dotation Université	1 070 552	C
---------------------	-----------	---

Equilibre	$A = B + C$
-----------	-------------

**ISTIA**

**BUDGET PROPRE INTEGRE 2011**

**Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101	183 666	116 279	53 000	352 945	
102	251 334	269 494	61 000	581 828	
103				0	
105		26 500		26 500	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113				0	
114		34 000		34 000	
115	9 500	18 500	2 000	30 000	
201				0	
202				0	
203		15 000		15 000	
DZ		8 000		8 000	
<b>Total dépenses</b>	<b>444 500</b>	<b>487 773</b>	<b>116 000</b>	<b>1 048 273</b>	<b>A</b>

**Recettes**

Ressources Propres	311 676	<b>B</b>
--------------------	---------	----------

Dotation Université	736 597	<b>C</b>
---------------------	---------	----------

Equilibre	<b>A = B + C</b>
-----------	------------------

**IUT****BUDGET PROPRE INTEGRE 2011****Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101	1 425 828	675 669	55 042	2 156 539	
102	70 900	17 100	4 000	92 000	
103				0	
105				0	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113				0	
114		66 000		66 000	
115		56 780		56 780	
201				0	
202				0	
203				0	
DZ				0	
Total dépenses	1 496 728	815 549	59 042	2 371 319	A

**Recettes**

Ressources Propres	916 539	B
--------------------	---------	---

Dotation Université	1 454 780	C
---------------------	-----------	---

Equilibre	A = B + C
-----------	-----------

**BUDGETS PROPRES INTÉGRÉS  
DES SERVICES COMMUNS**



**SCDU****BUDGET PROPRE INTEGRE 2011****Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101				0	
102				0	
103				0	
105	150 000	1 505 740	25 000	1 680 740	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113				0	
114				0	
115				0	
201				0	
202				0	
203				0	
DZ				0	
Total dépenses	150 000	1 505 740	25 000	1 680 740	A

**Recettes**

Ressources Propres	1 549 422	B
--------------------	-----------	---

Dotation Université	131 318	C
---------------------	---------	---

Equilibre	A = B + C
-----------	-----------

**CUFCO****BUDGET PROPRE INTEGRE 2011****Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101	573 899	200 573	6 500	780 972	
102	102 392	81 547	1 500	185 439	
103				0	
105				0	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113	28 287	1 120	500	29 907	
114		100 000		100 000	
115	157 314	88 200	21 000	266 514	
201				0	
202				0	
203				0	
DZ				0	
Total dépenses	861 892	471 440	29 500	1 362 832	A

**Recettes**

Ressources Propres	1 362 832	B
--------------------	-----------	---

Dotation Université		C
---------------------	--	---

Equilibre	$A = B + C$
-----------	-------------

**SUAPS****BUDGET PROPRE INTEGRE 2011****Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101				0	
102				0	
103				0	
105				0	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113				0	
114				0	
115				0	
201				0	
202				0	
203	183 533	74 605		258 138	
DZ				0	
Total dépenses	183 533	74 605	0	258 138	A

**Recettes**

Ressources Propres	192 018	B
--------------------	---------	---

Dotation Université	66 120	C
---------------------	--------	---

Equilibre	A = B + C
-----------	-----------

**SUMPPS****BUDGET PROPRE INTEGRE 2011****Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101				0	
102				0	
103				0	
105				0	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113				0	
114				0	
115	60 000	19 000	10 000	89 000	
201				0	
202				0	
203	339 500	42 600	21 497	403 597	
DZ				0	
Total dépenses	399 500	61 600	31 497	492 597	A

**Recettes**

Ressources Propres	326 940	B
--------------------	---------	---

Dotation Université	165 657	C
---------------------	---------	---

Equilibre	A = B + C
-----------	-----------



**SUIO-IP****BUDGET PROPRE INTEGRE 2011****Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101	13 500	13 500		27 000	
102	2 400	25 000		27 400	
103		500		500	
105				0	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113				0	
114		5 537		5 537	
115		31 500		31 500	
201				0	
202				0	
203				0	
DZ		600		600	
Total dépenses	15 900	76 637	0	92 537	A

**Recettes**

Ressources Propres	90 000	B
--------------------	--------	---

Dotation Université	2 537	C
---------------------	-------	---

Equilibre	A = B + C
-----------	-----------

**STIC****BUDGET PROPRE INTEGRE 2011****Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101				0	
102				0	
103				0	
105				0	
106				0	
107				0	
108				0	
110				0	
111				0	
112				0	
113				0	
114				0	
115	84 000	22 000	4 000	110 000	
201				0	
202				0	
203				0	
DZ				0	
Total dépenses	84 000	22 000	4 000	110 000	A

**Recettes**

Ressources Propres	110 000	B
--------------------	---------	---

Dotation Université		C
---------------------	--	---

Equilibre	A = B + C
-----------	-----------

**BUDGET PROPRE INTÉGRÉ DE LA  
RECHERCHE**

**RECHERCHE****BUDGET PROPRE INTEGRE 2011****Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101				0	
102				0	
103	40 500	119 500		160 000	
105				0	
106	1 680 000	1 943 150	2 027 000	5 650 150	
107	204 000	294 000	427 000	925 000	
108	132 000	203 000	415 000	750 000	
110	480 000	581 000	1 539 000	2 600 000	
111	204 000	379 000	317 000	900 000	
112	759 500	1 025 500	1 215 000	3 000 000	
113				0	
114				0	
115				0	
201				0	
202				0	
203				0	
DZ		70 000		70 000	
Total dépenses	3 500 000	4 615 150	5 940 000	14 055 150	A

**Recettes**

Ressources Propres	14 010 150	B
--------------------	------------	---

Dotation Université	45000	C
---------------------	-------	---

Equilibre	A = B + C
-----------	-----------



**BUDGET PROPRE INTÉGRÉ DES  
SERVICES CENTRAUX**

**SERVICES CENTRAUX**

**BUDGET PROPRE INTEGRE 2011**

(Hors amortissements)

**Dépenses**

Destination	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total dépenses	
101	23 704 444	1 092 450	1 220 000	26 016 894	
102	15 367 088	251 612	25 000	15 643 700	
103	83 461			83 461	
105	1 961 319			1 961 319	
106	13 217 890			13 217 890	
107	9 545 631			9 545 631	
108	3 311 141			3 311 141	
110	2 451 499			2 451 499	
111	7 884 771			7 884 771	
112	616 898			616 898	
113				0	
114	1 827 738	3 670 535	100 000	5 598 273	
115	7 427 912	2 201 215	414 500	10 043 627	
201	50 023	205 000		255 023	
202	45 846	98 500		144 346	
203	776 182	102 000	20 000	898 182	
<b>Total dépenses</b>	<b>88 271 843</b>	<b>7 621 312</b>	<b>1 779 500</b>	<b>97 672 655</b>	<b>A</b>

**Recettes**

Ressources Propres	97 672 655	<b>B</b>
--------------------	------------	----------

Dotation Université		<b>C</b>
---------------------	--	----------

Equilibre	$A = B + C$
-----------	-------------

# ANNEXES

1. Comparatif BP 2010/BP 2011
2. Calcul de l'équilibre budgétaire
3. Calcul de la CAF
4. Etat détaillé des crédits
5. Plans pluriannuels d'investissement : 2010/2012 et 2011/2013
6. Suivi des conventions pluriannuelles de recherche (établissement principal et SAIC)
7. Unités mixtes de recherche
8. Projet annuel de performance
9. Liste des destinations

## Comparatif BP agrégés 2010/2011

## COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL AGREGE

DEPENSES			RECETTES		
	2010	2011		2010	2011
			Etat	100 645 911	102 898 414
			Collectivités locales	4 580 696	4 257 035
Impôts et taxes 63P	2 082 619	1 557 378	Union européenne	652 500	680 000
Charges de personnel 64	96 090 593	97 613 618	Autres organismes ou collectivités	1 588 128	1 669 508
<b>TOTAL PERSONNEL</b>	<b>98 173 212</b>	<b>99 170 996</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>107 467 235</b>	<b>109 504 957</b>
			Droits d'inscription	3 334 594	3 154 347
			Prestations recherche	1 430 000	1 930 000
			Formation continue	1 272 212	1 658 731
			Colloques	30 000	70 000
			Autres prestations	1 298 577	1 353 123
			Produits activités annexes	101 000	102 800
Achats non stockés 60	5 049 917	4 824 974	Dons et legs	75 000	75 000
Services extérieurs 61	4 249 971	5 087 867	Taxe d'apprentissage	791 242	837 101
Autres services extérieurs 62	6 485 070	7 276 695	Autres subv d'exploitation	801 371	973 983
Impôts et taxes 63F	106 568	8 000	Prestations intellectuelles	70 000	70 000
Autres charges de gestion 65	1 456 235	2 011 971	Produits de gestion courante	200 000	200 000
Charges financières 66	1 652		Produits financiers	200 000	50 000
Charges exceptionnelles 67	8 700		Produits exceptionnels		
Amortissements 68	6 900 000	8 200 000	Amortissements	5 811 000	7 600 000
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT (autre que Personnel)</b>	<b>24 258 113</b>	<b>27 409 507</b>	<b>Autres ressources</b>	<b>15 414 996</b>	<b>18 075 085</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>122 431 325</b>	<b>126 580 503</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>122 882 231</b>	<b>127 580 042</b>
<i>Equilibre du compte résultat prévisionnel</i>	450 906	999 539	<i>Equilibre du compte résultat prévisionnel</i>		

## TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AGREGE

EMPLOIS		2009	2010	RESSOURCES	
				2009	2010
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	1 539 906,00
	18 807 282,00	12 024 539,00		Subventions d'investissement	17 267 376,00
Investissement				Autres ressources	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>18 807 282,00</b>	<b>12 024 539,00</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>18 807 282,00</b>	<b>12 024 539,00</b>
<i>Réalisation de l'équilibre</i>	141 689 513,00	139 604 581,00	<i>Réalisation de l'équilibre</i>	141 689 513,00	139 604 581,00



## Calcul de l'équilibre budgétaire

### COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL AGREGE

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Personnel	99 170 996,00	Subventions d'exploitation	109 504 957,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel (dont dotation aux amortissements sur ressources propres = 1)	27 409 507,00	Autres ressources (dont neutralisation des amortissements et quote part des subventions d'investissements)	18 075 085,00
<b>TOTAL DES DEPENSES (1)</b>	126 580 503,00	<b>TOTAL DES RECETTES ( 2)</b>	127 580 042,00
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	999 539,00	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	127 580 042,00	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	127 580 042,00

### TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AGREGE

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	12 024 539,00	Capacité d'autofinancement	1 599 539,00
Investissement		Subventions d'investissement	10 425 000,00
		Autres ressources	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	12 024 539,00	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	12 024 539,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6) - (5)	

## Calcul de la capacité d'autofinancement - CAF

	Exécution 2009	BP 2010	BP 2011
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	4 121 949,47	450 906,00	999 539,00
+ (C 68) dotations aux amortissements et provisions	8 580 337,44	6 900 000,00	8 200 000,00
- (C 78) reprises sur amortissements et provisions	85 190,16		
- (C 776) neutralisation des amortissements	3 114 122,70	3 500 000,00	3 100 000,00
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement rapportées au compte de résultat	6 091 955,11	2 311 000,00	4 500 000,00
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	56 220,30		
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs (C 775)			
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>3 467 239,24</b>	<b>1 539 906,00</b>	<b>1 599 539,00</b>

\* Capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement



ETAT DETAILLE DES CREDITS

Budget agrégé 2011

<b>Masse salariale</b>	<b>99 170 996</b>
------------------------	-------------------

**Rémunérations principales**

Fonctionnaires	40 080 406
Non titulaires	10 142 087

**Rémunérations accessoires**

Cours complémentaires vacances d'enseigt	3 037 908
Vacations administratives	2 136 686

**Primes et indemnités**

Comptes 6413 et 6414	5 281 555
----------------------	-----------

**Supplément familial traitement**

768 936
---------

**Cotisations et contributions sociales**

Cas pensions	26 665 247
autres cotisations	8 624 503

**Autres charges de personnels**

Alloc retour à l'emploi - cotisations ASSEDIC	726 056
Impots sur rémunérations	1 557 378
Autres	150 234

<b>Autres crédits de fonctionnement</b>	<b>27 409 507</b>
---	-------------------

**Charges décaissables**

Matériels et fourniture	3 013 174
Etudes et prestations de service	1 395 029
Assurance	83 100
Impots	614 402
Fluides et frais de téléphonie	2 479 335
Locations et charges locatives	906 816
Maintenance des bât +charges d'exploitation	3 561 658
Formation continue des personnels	101 000
Personnels extérieurs à l'établissement	236 400
Missions - Déplacets - réception	2 890 460
Bourses et subventions	944 500
Documentation	1 897 228
Publicité - Honoraires	625 336
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Charges de gestion courante	461 069

**Charges non décaissables**

Amortissement	8 200 000
---------------	-----------

<b>Crédits d'investissement</b>	<b>12 024 539</b>
---------------------------------	-------------------

Immobilisations incorporelles	279 000
Travaux en cours	2 100 000
Instalation Matériels	8 244 539
Autres immobilisations corporelles	1 401 000

UB	Objet	2010					Décision Report F : Fin
		Ouverture Janvier 2010	Exécution 30/09/2010	Solde 30/09/2010	Exécution 31/12/2010	Solde 31/12/2010	
IUT	Rénovation Bât A et B	250 000		250 000			R
	Rénovation chaufferie	590 000	52 716	537 284			R
SUMPPS	Local archives	10 022		10 022			R
M. des Serv.	Equipement	350 000	22 000	328 000			R
Serv Cent	AménagT Présidence et CUFCO	350 000	112 283	237 717			R
ISTIA	Equipement nveaux locaux	45 100	7 500	37 600			R
	Informatique Vidéo	52 400	48 280	4 120			F
Pharmacie	Sécurité Bât D.Papin	7 000	22 417	-15 417			F
DPI	Mise en sécurité Sciences	1 076 845	991 845	85 000			R
	Mise en sécurité Pharma	1 000 000	505 000	495 000			R
	Remplct centrale incendie Sci.	310 420	9 991	300 429			R
	Belle Beille Accès toitures	112 735		112 735			R
Médecine	Salle de visio conférence- Eqt	15 000		15 000			R
	Equipt visio web conférence	30 000		30 000			R
	Mannequins de simulation	65 000	63 160	1 840			F
	Equipements informatiques	40 000	34 421	5 579			F
SCDU	Aménagement nouveaux locaux	145 800	145 794	6			F

TOTAL à reporter	2 438 786
------------------	-----------

au 30/09/2010 - montant maximal à revoir au 31/12/2010



**NB : Situation au 31/10/2010 - Les montants sont inscrits sous réserve des opérations (dépenses et recttes) qui seront réalisées au cours du dernier trimestre 2010**

UB	Objet	Ouverture Janvier 2011	TOTAUX
ISTIA	Postes Inform salles E13-E12	25 000	109 800
	Abri vélo	20 000	
	Peinture escalier	12 000	
	Cloison salle 411	4 000	
	Aménagement salle 120	7 800	
	Postes Inform salles 120-317	25 000	
	Aménagement salle IHM/RV	16 000	
CUFCO	Achat d'un véhicule	17 500	17 500
Sciences	Locaux associatifs	30 000	98 000
	Eclairage amphis Bât L	7 000	
	Contrôle accès salles multiméd	10 000	
	Système anti intrusion Bât L	5 000	
	Aménagement cafétaria	8 000	
	Barrière levante Bât A	20 000	
	Dpt informatique Rénov parc	18 000	
DPI	Opération Pharmacie	300 000	3 808 246
	Réhabilitation Médecine	2 292 000	
	Schéma dir. Mise en sécurité	120 000	
	SC. Mise en conformité Bât M	270 000	
	SC. Ascenseur Bât B	110 000	
	Méd Diag SSI/Centrale incendie	140 000	
	IUT Déconstruction P2	30 000	
	Migration de la GTC Saint Serge	40 000	
	Logiciel gestion patrimoine	27 000	
	Armoires électriques REPRO	8 000	
	Ventilation anatomie	15 000	
	Onduleur Présidence	15 000	
	Matériels de génie climatique	58 351	
	Installation de compteurs	20 000	
	Numérotation locaux	10 145	
	Stores UFR Sciences	16 000	
	Eclairage BU Belle Beille	17 500	
	Reprise revêtements extérieurs	50 000	
	Isolation ext logement Sciences	12 500	
	Sanitaires UFR Lettres	18 000	
	Accessibilité handicapés	200 000	
Carrelage UFR Sciences	20 000		
Centre de doc (1/2 Droit)	18 750		
Droit	Restructuration de l'accueil	52 863	171 865
	Centre de doc (1/2 DPI)	26 910	
	Salle du conseil	34 684	
	Salon du Mail	57 408	
SUIO-IP	Aménagement nouveaux locaux	18 000	18 000
Lettres	Equipement video amphi J	18 633	64 633
	Bureaux 2ème étage	21 000	
	Installation d'une régie MSH	25 000	
IUT	Parc informatique Angers/Cholet	46 823	485 313
	Restructuration locaux bât D	438 490	

SCAHU	Portoirs à cage	7 000	321 039
CERIEC	Equipements informatiques	8 000	
LPHIA	Equipements informatiques	10 000	
MOLTECH	Eq. de chromatographie	24 000	
REMOD	Appareil de fluorescence	15 000	
SCIAM	Eq. Biologie moléculaire	20 000	
QUASAV	Equipement COMIC	5 763	
	Equipement PHYTO	15 476	
PaVé	Système amplification	35 000	
	Lecteur spectro	25 000	
LAREMA	Equipements informatiques	15 000	
LERIA	Aménagement salle réunion	20 000	
	Renouvellement postes de travail	15 000	
	Sécurisation accès réseau	25 000	
	Plateforme stockage/sauvegarde	50 000	
GEIHP	Incubateurs	5 000	
HIFIH	Chaîne hémodynamique	15 000	
GRANEM	Equipements informatiques	10 800	
BIAF	Matériels de terrain	56 000	168 000
	Matériels de laboratoire	44 000	
	Matériels de bureau	7 500	
RCIM	Gel Imaging systems	10 000	
	Interface digidata patch-clamp	5 000	
LINA	Equipements informatiques	3 000	
	Oscilloscope	3 000	
Centre J.Bodin	matériels informatiques	9 500	
IVP	Ultracentrifugeuse	30 000	

<b>TOTAL</b>	<b>5 262 396</b>
--------------	------------------



**SUIVI DES CONVENTIONS RECHERCHE**

Année	Désignation	PFI	CF	Dom.Fonct	Date début	Date fin	Montant total du contrat	Recettes cumulées	Reste à percevoir	Crédits ouverts	Dépenses effectuées	Solde à ajuster au 31/12/2010
2009	APPEL A PROJET CS 2009 AUTRIQUE	ACS09AUT	911EA24	107	14/09/2009	14/09/2012	18 000,00 €	- €	18 000,00 €	0,26 €	- €	0,26 €
2009	APPEL A PROJET 09 BARILLE 2	ACS09BA2	911UMR12	108	19/03/2010	14/03/2011	18 000,00 €	- €	18 000,00 €	12 417,28 €	5 906,12 €	6 511,16 €
2009	APPEL A PROJET CS 2009 DAT	ACS09DAT	911UMR20	110	14/09/2009	14/09/2012	16 000,00 €	- €	16 000,00 €	12 800,00 €	9 260,97 €	3 539,03 €
2009	APPEL A PROJET CS 2009 DERBRE	ACS09DER	911EA26	110	14/09/2009	14/03/2011	18 000,00 €	- €	18 000,00 €	14 270,06 €	3 727,79 €	10 542,27 €
2009	APPEL A PROJET CS 2009 GAILLARD	ACS09GAI	911UMR18	111	14/09/2009	14/09/2011	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	8 000,00 €	430,16 €	7 569,84 €
2009	APPEL A PROJET CS 2009 GOEB	ACS09GOE	911UMR12	108	14/09/2009	14/09/2012	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	5 910,98 €	282,97 €	5 628,01 €
2009	APPEL A PROJET CS 2009 LAGARCE	ACS09LAG	911UMR16	106	14/09/2009	14/09/2011	18 000,00 €	- €	18 000,00 €	14 214,37 €	4 936,73 €	9 277,64 €
2009	APPEL A PROJET CS 2009 MATHIEU	ACS09MAT	911EA16	111	14/09/2009	13/09/2013	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	4 413,02 €	- €	4 413,02 €
2009	APPEL A PROJET CS 2009 PICARD	ACS09PIC	911BQR12	110	14/09/2009	14/09/2011	18 000,00 €	- €	18 000,00 €	14 347,21 €	8 662,15 €	5 685,06 €
2009	AGENCE DE L'EAU 2009 RESEAU	ADE09RES	911EA10	110	02/11/2009	02/11/2012	55 000,00 €	55 000,00 €	- €	31 737,45 €	10 849,14 €	20 888,31 €
2009	ANR 2008 MOCA	ANR08MOC	911EA18	111	09/04/2009	08/06/2012	78 244,00 €	46 946,40 €	31 297,60 €	42 996,49 €	5 772,72 €	37 223,77 €
2009	ANR 2008 TREBARO	ANR08TRE	911UMR16	106	01/01/2009	31/12/2010	27 872,00 €	27 872,00 €	- €	18 408,76 €	3 164,97 €	15 243,79 €
2009	ANR 2009 AUTOSIMILAIRES	ANR09AUT	911UMR10	107	01/09/2009	31/08/2013	190 000,00 €	85 500,00 €	104 500,00 €	82 712,68 €	16 030,07 €	66 682,61 €
2009	ANR 2009 CALIF	ANR09CAL	911UMR16	106	01/01/2009	31/12/2012	347 809,00 €	210 291,00 €	137 518,00 €	74 852,08 €	9 256,95 €	65 595,13 €
2009	ANR 2009 CARTOMATIC	ANR09CAR	911EA24	107	01/10/2009	01/10/2012	173 600,00 €	52 080,00 €	121 520,00 €	52 080,00 €	34 462,68 €	17 617,32 €
2009	ANR 2009 FEAR	ANR09FEA	911BQR12	110	01/01/2009	31/12/2012	24 290,00 €	10 924,50 €	13 365,50 €	8 483,45 €	3 172,61 €	5 310,84 €
2009	ANR 2009 PVN Artistes en régime numérique	ANR09PVN	911EA21	111	02/01/2009	14/02/2012	49 900,00 €	29 940,00 €	19 960,00 €	22 759,68 €	6 009,32 €	16 750,36 €
2009	CEMAGREF 2009 AFSSET	CEM09AFS	911BQR12	110	29/10/2008	31/01/2011	14 724,00 €	14 724,00 €	- €	14 724,00 €	2 466,00 €	12 258,00 €
2009	CAISSE NATIONALE MALADIE 2009 RAMOND	CNA09RAM	911EA27	106	02/11/2009	30/11/2010	32 500,00 €	32 500,00 €	- €	32 500,00 €	19 165,87 €	13 334,13 €
2009	CNES 2009 MIS	CNE09MIS	911UMR15	106	28/09/2009	30/06/2011	76 000,00 €	71 000,00 €	5 000,00 €	68 734,31 €	35 727,34 €	33 006,97 €
2009	EIF 2009 SEVI	EIF09SEV	911EA21	111	01/09/2009	01/09/2010	8 000,00 €	8 000,00 €	- €	10 132,08 €	5 746,61 €	4 385,47 €
2009	EQUIPT 2009 lecteur automatisé arrayscan	EQU09LAA	911EA12	106	25/11/2009	25/05/2011	155 959,00 €	155 959,00 €	- €	194 948,00 €	163 000,00 €	31 948,00 €
2009	EQUIPT 2009 système de spectroscopie opt	EQU09SSO	911UMR12	108	25/11/2009	25/05/2011	86 505,00 €	86 505,00 €	- €	104 142,62 €	51 799,68 €	52 342,94 €
2009	FEDER 2008 LOIRE GRANDEUR NATURE	FED08LGN	911UMR18	111	19/01/2009	28/02/2011	90 000,00 €	80 000,00 €	10 000,00 €	28 091,85 €	10 790,95 €	17 300,90 €
2009	INRA 2009 CLAP	INR09CLA	911EA21	111	03/09/2009	30/12/2011	33 546,00 €	19 745,00 €	13 801,00 €	15 103,25 €	6 843,66 €	8 259,59 €
2009	LIGUE CONTRE LE CANCER MR LEJEUNE	LIG06LEJ	911UMR16	106	13/02/2009	30/06/2011	40 000,00 €	40 000,00 €	- €	18 452,87 €	9 482,68 €	8 970,19 €
2009	LIGUE CONTRE LE CANCER MR COUTURIER	LIG07COU	911UMR16	106	13/02/2009	15/12/2010	30 000,00 €	30 000,00 €	- €	17 675,17 €	15 875,61 €	1 799,56 €
2009	LIGUE CONTRE LE CANCER MR HINDRE	LIG08HIN	911UMR16	106	13/02/2009	30/06/2011	30 000,00 €	30 000,00 €	- €	19 759,81 €	19 709,16 €	50,65 €
2009	LIGUE C/CANCER 2009 PASSIRANI	LIG09PAS	911UMR16	106	16/12/2009	30/12/2011	20 000,00 €	12 000,00 €	8 000,00 €	12 000,00 €	9 826,31 €	2 173,69 €
2009	MIN.Ecologie Energie 2009 Perc.Risques.T	MEE09PRT	911EA18	111	18/12/2008	18/03/2011	12 000,00 €	12 000,00 €	- €	6 852,63 €	1 583,25 €	5 269,38 €
2009	MIN ECOLOGIE ENERGIE 2009 REPLACIS	MEE09REP	911UMR18	111	24/11/2009	23/11/2010	49 992,23 €	34 994,56 €	14 997,67 €	67 140,36 €	57 418,53 €	9 721,83 €
2009	MIN ECO INDUSTRIE 2009 MARQUOPOLEAU	MEI09MAR	911BQR12	110	01/05/2009	30/04/2012	60 214,32 €	18 064,29 €	42 150,03 €	18 064,29 €	6 325,47 €	11 738,82 €
2009	MINISTERE 2009 IUF	MEN09IUF	911UMR23	111	29/09/2009	30/12/2011	15 245,00 €	15 245,00 €	- €	25 490,00 €	- €	25 490,00 €
2009	MICROSOFT 2009 THESE	MIC09THE	911EA22	107	12/06/2009	12/06/2012	100 000,00 €	33 000,00 €	67 000,00 €	24 413,78 €	18 145,09 €	6 268,69 €
2009	REGION 2008 PETAAL	REG08PET	911EA24	107	07/10/2008	07/10/2012	26 004,00 €	26 004,00 €	- €	14 061,29 €	3 462,38 €	10 598,91 €
2009	REGION 2009 DCVACE	REG09DCV	911UMR15	106	16/04/2010	30/03/2015	257 700,00 €	116 550,00 €	141 150,00 €	66 142,78 €	57 152,13 €	8 990,65 €
2009	REGION 2009 LIGERO 1	REG09LII	911EA24	107	29/09/2009	27/09/2013	139 000,00 €	41 700,00 €	97 300,00 €	41 700,00 €	- €	41 700,00 €
2009	REGION 2009 LIPROCO	REG09LIP	911EA21	111	20/11/2008	20/11/2011	3 598,00 €	3 375,00 €	223,00 €	1 973,66 €	1 067,53 €	906,13 €
2009	REGION 2009 MODEMAYE 1	REG09MO1	911UMR10	107	29/09/2009	29/09/2014	52 400,00 €	24 520,00 €	27 880,00 €	24 520,00 €	11 466,26 €	13 053,74 €
2009	REGION 2009 MPJA	REG09MPI	911UMR16	106	28/10/2009	28/10/2011	45 600,00 €	45 600,00 €	- €	45 600,00 €	22 541,64 €	23 058,36 €
2009	REGION 2009 PHENOTIC	REG09PH1	911EA24	107	02/01/2009	02/01/2012	142 172,70 €	77 468,67 €	64 704,03 €	46 511,09 €	31 981,69 €	14 529,40 €
2009	REGION 2009 QUALISEM 1	REG09QU1	911UMR19	110	29/09/2010	29/09/2016	565 200,00 €	377 400,00 €	187 800,00 €	353 436,41 €	113 450,97 €	239 985,44 €
2009	REGION 2009 QUALISEM 2	REG09QU2	911UMR20	110	16/04/2010	29/03/2016	44 500,00 €	31 150,00 €	13 350,00 €	31 150,00 €	7 356,28 €	23 793,72 €
2009	REGION 2009 RADAPOP	REG09RAD	911EA22	107	22/01/2009	22/01/2013	89 600,00 €	89 600,00 €	- €	88 409,98 €	15 418,66 €	72 991,32 €
2009	REGION 2009 XANTHOST	REG09XAN	911EA11	106	06/05/2008	06/05/2012	10 000,00 €	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	2 371,07 €	7 628,93 €
2009	RRMMH 2009 M.DE LA BOURDONNAYE	RRM09MDB	911EA11	106	01/10/2009	31/03/2011	45 225,00 €	45 225,00 €	- €	37 692,93 €	14 893,44 €	22 799,49 €
2010	APPEL PROJET CS 2010 ALLAIN	ACS10ALL	911EA18	111	09/09/2010	09/09/2011	19 800,00 €	- €	19 800,00 €	15 840,00 €	- €	15 840,00 €
2010	APPEL PROJET CS 2010 CLERGEAU	ACS10CLE	911EA21	111	09/09/2010	10/09/2012	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	16 000,00 €	- €	16 000,00 €
2010	APPEL PROJET CS 2010 GINDRE	ACS10GIN	911UMR12	108	09/09/2010	10/09/2012	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	16 000,00 €	365,69 €	15 634,31 €
2010	APPEL PROJET CS 2010 GUILLETTE	ACS10GUG	911UMR20	110	09/09/2010	10/09/2012	17 000,00 €	- €	17 000,00 €	13 600,00 €	- €	13 600,00 €
2010	APPEL PROJET CS 2010 LEGROS	ACS10LEG	911EA25	110	09/09/2010	09/09/2013	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	16 000,00 €	- €	16 000,00 €
2010	APPEL PROJET CS 2010 LEROLLE	ACS10LER	911EA11	106	09/09/2010	10/09/2012	9 000,00 €	- €	9 000,00 €	7 200,00 €	- €	7 200,00 €



**SUIVI DES CONVENTIONS RECHERCHE**

Année	Désignation	PFI	CF	Dom.Fonct	Date début	Date fin	Montant total du contrat	Recettes cumulées	Reste à percevoir	Crédits ouverts	Dépenses effectuées	Solde à ajuster au 31/12/2010
2010	APPEL PROJET CS 2010 VIAN	ACS10VIA	911UMR21	110	09/09/2010	09/09/2011	16 900,00 €	- €	16 900,00 €	13 520,00 €	- €	13 520,00 €
2010	AGCE DE L'EAU 2010 RES.FORAMINIFERE BENT	ADE10RFB	911EA10	110	25/01/2010	24/01/2013	74 781,00 €	37 390,50 €	37 390,50 €	- €	- €	37 390,50 €
2010	ALARME 2010 PEDRONO	ALA10PED	911UMR25	106	14/09/2010	13/09/2011	22 912,00 €	22 912,00 €	- €	22 912,00 €	- €	22 912,00 €
2010	ANR 2010 LYMPHOTARG	ANR10LYM	911UMR16	106	01/04/2010	31/03/2013	219 049,00 €	65 714,00 €	153 335,00 €	26 320,20 €	14 544,22 €	11 775,98 €
2010	ANR 2010 CALCOMED	ANR10MED	911UMR16	106	01/12/2009	30/11/2012	221 921,00 €	76 376,30 €	145 544,70 €	53 008,06 €	17 185,54 €	35 822,52 €
2010	APPEL POST DOC 2010 BESSIERE	APD10BES	911UMR23	111	12/07/2010	30/06/2011	40 829,00 €	- €	40 829,00 €	40 829,00 €	- €	40 829,00 €
2010	APPEL POST DOC 2010 CHARRIER	APD10CHA	911UMR19	110	12/07/2010	30/06/2011	40 829,00 €	- €	40 829,00 €	40 829,00 €	- €	40 829,00 €
2010	AUF 2010 ATLAS	AUF10ATL	911UMR18	111	10/05/2010	30/12/2011	8 000,00 €	8 000,00 €	- €	8 000,00 €	1 815,31 €	6 184,69 €
2010	CHAIRE 2010 REGLES ET MARCHES	CHA10REM	911EA21	111	18/10/2010	15/11/2013	4 500,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €	2 601,68 €	- €	2 601,68 €
2010	CNOUS 2010 ENERGY	CNO10ENE	911UMR11	108	26/05/2010	25/05/2012	40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	5 962,78 €	14 037,22 €
2010	CNRS 2010 HORTICOMBO	CNR10HCB	911UMR23	111	29/06/2010	29/06/2011	7 000,00 €	7 000,00 €	- €	7 000,00 €	897,75 €	6 102,25 €
2010	CONTRAT QUADRIENNAL POST DOCTORANT	CQUPOSTD	911104	112	15/06/2010	30/12/2011	- €	- €	- €	10 055,00 €	- €	10 055,00 €
2010	EQUIPT 2010 CENTRIFUGEUSE ET LECTEUR	EQU10CEL	911EA12	106	17/06/2010	15/11/2012	28 093,00 €	14 046,00 €	14 047,00 €	30 888,06 €	30 887,58 €	0,48 €
2010	EQUIPEMENTS 2010 PORTOIRS DE CAGES	EQU10PDC	9115CR11	112	16/06/2010	15/11/2012	19 688,00 €	19 688,00 €	- €	47 838,28 €	47 837,29 €	0,99 €
2010	ESSCA 2010 FONDES	ESS10FON	911UMR18	111	24/08/2010	31/12/2012	7 500,00 €	2 500,00 €	5 000,00 €	2 500,00 €	264,59 €	2 235,41 €
2010	EUROPE 2010 CLIMB	EUR10CLI	911BQR12	110	04/01/2010	30/12/2013	69 000,00 €	69 000,00 €	- €	69 000,00 €	25 569,70 €	43 430,30 €
2010	FEDER 2010 RALE DES GENETS	FED10REG	911BQR12	110	21/09/2010	30/12/2013	55 315,00 €	- €	55 315,00 €	- €	- €	- €
2010	FOLLEREAU 2010 MYCOBACTERIUM ULCERANS	FOL10MYU	911EA12	106	19/03/2010	19/03/2011	98 780,00 €	98 780,00 €	- €	76 525,88 €	44 173,16 €	32 352,72 €
2010	INSTITUT DE FRANCE 2010 KAUFFENSTEIN	IDF10KAU	911UMR15	106	01/09/2010	31/08/2011	42 000,00 €	- €	42 000,00 €	- €	- €	- €
2010	INTERLOIRE 2010 VINS DE LOIRE	INT10VIN	911BQR12	110	01/04/2010	31/03/2011	3 000,00 €	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	1 047,74 €	1 952,26 €
2010	LIGUE C/CANCER 2010 CSIRGO	LIG10CSI	911UMR16	106	23/12/2009	23/12/2011	40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	15 057,22 €	4 942,78 €
2010	MIN ECO INDUSTRIE 2010 PISE	MEI10PIS	911EA24	107	01/12/2009	30/11/2011	118 186,04 €	35 455,81 €	82 730,23 €	35 455,81 €	11 459,13 €	23 996,68 €
2010	MIN.ECO INDUSTRIE 2010 REV-TV	MEI10REV	911EA24	107	01/02/2010	30/04/2012	199 823,60 €	59 947,08 €	139 876,52 €	59 947,08 €	16 759,38 €	43 187,70 €
2010	Ac.Pédagogique Région 2010 - RECHERCHE	REG10911	911101	1011	01/09/2010	29/04/2011	25 000,00 €	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	- €	25 000,00 €
2010	REGION 2010 COSAVE	REG10COS	911EA21	111	14/10/2010	07/03/2011	40 000,00 €	40 000,00 €	- €	9 789,78 €	- €	9 789,78 €
2010	Ac.Pédagogique Région 2010 - Ecole Doct	REG10EBS	911107	1011	01/09/2010	29/04/2011	- €	- €	- €	8 970,00 €	- €	8 970,00 €
2010	REGION 2010 GUERINEAU	REG10GUE	911UMR15	106	18/12/2009	16/12/2011	320 390,00 €	320 390,00 €	- €	320 390,00 €	288 918,92 €	31 471,08 €
2010	REGION 2010 PROVASC 1	REG10PR1	911UMR15	106	29/09/2009	29/03/2016	14 000,00 €	4 200,00 €	9 800,00 €	4 200,00 €	- €	4 200,00 €
2010	REGION 2010 PROVASC 2	REG10PR2	911EA26	110	29/09/2009	29/03/2016	45 750,00 €	13 725,00 €	32 025,00 €	13 725,00 €	5 024,93 €	8 700,07 €
2010	REGION 2010 PROVASC 3	REG10PR3	911UMR12	108	29/09/2009	29/03/2016	45 750,00 €	13 725,00 €	32 025,00 €	13 725,00 €	4 462,00 €	9 263,00 €
2010	REGION 2010 PHOSSAVE	REG10SA1	911UMR19	110	10/05/2010	09/05/2014	4 400,00 €	1 320,00 €	3 080,00 €	1 320,00 €	1 229,08 €	90,92 €
2010	REGION 2010 PHOSSAVE	REG10SA2	911UMR20	110	10/05/2010	09/05/2014	4 400,00 €	1 320,00 €	3 080,00 €	1 320,00 €	- €	1 320,00 €
2010	Université Lyon1 2010 DR FANTINO	UL110FAN	911EA18	111	01/03/2010	01/03/2015	75 000,00 €	15 000,00 €	60 000,00 €	45 000,00 €	- €	45 000,00 €
2010	CONTRAT EUROPEEN 2010 DIOGENES	EUR10DIO	911UMR17	106	20/10/2010	30/12/2011	18 633,06 €	18 633,06 €	- €	18 633,06 €	- €	18 633,06 €
2010	EQUIPEMENTS 2010 COMIC	EQU10COM	911IFR11	110	20/10/2010	15/11/2012	63 052,00 €	15 664,00 €	47 388,00 €	15 664,00 €	- €	15 664,00 €
2010	EQUIPEMENTS 2010 PHYTO	EQU10PHY	911IFR11	110	20/10/2010	15/11/2012	61 907,00 €	15 582,00 €	46 325,00 €	15 582,00 €	- €	15 582,00 €
2010	REGION 2010 SAPONINES	REG10SAP	911EA261	108	21/10/2010	03/04/2012	73 500,00 €	73 500,00 €	- €	73 500,00 €	- €	73 500,00 €
2010	REGION 2010 VALEUR	REG10VAL	911EA21	111	12/10/2010	12/04/2012	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	- €	- €	- €
2010	AFM 2010 ROLE OF NEUROFILAMENTS	AFM10ROF	911EA14	106	27/10/2010	26/10/2012	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	- €	- €	- €
2010	REGION 2010 MOVAMOL	REG10MOV	911UMR12	108	12/10/2010	10/04/2015	112 400,00 €	- €	112 400,00 €	- €	- €	- €
2010	ANR ARCHEOLOGIE DU PAYSAGE EN PAYS DOGON	ANR10AP1	911BQR12	110	28/12/2007	28/12/2011	76 550,00 €	76 550,00 €	- €	76 550,00 €	66 025,00 €	10 525,00 €
2010	ANR ARCHEOLOGIE DU PAYSAGE EN PAYS DOGON	ANR10AP2	911UMR18	111	28/12/2007	28/12/2011	51 543,00 €	51 543,00 €	- €	51 543,00 €	47 813,00 €	3 730,00 €
2010	INVS	INV10SUB	911EA27	111	01/01/2010	31/12/2013	540 000,00 €	121 500,00 €	418 500,00 €	121 500,00 €	70 100,00 €	51 400,00 €
2010	ANR SANTE ENVIRONNEMENT - SANTE TRAVAIL	ANR10TMS	911EA27	111	05/12/2006	04/12/2011	180 000,00 €	180 000,00 €	- €	180 000,00 €	60 968,00 €	119 032,00 €
2010	INSERM PLURICLEF	INS10PLU	911EA27	111	21/03/2008	21/03/2011	98 542,00 €	98 542,00 €	- €	98 542,00 €	50 000,00 €	48 542,00 €
												2 001 679,70 €



### SUIVI DES CONVENTIONS SAIC

Année	Désignation	PFI	CF	Dom.Fonct	Date début	Date fin	Montant total du contrat	Recettes cumulées	Reste à percevoir	Crédits ouverts	Dépenses effectuées	Solde à ajuster au 31/12/2010
2009	bioprojet 2009 Etude Multicentrique	BIO09MUL	S911BQR14	106	29/06/2009	30/12/2011	12 822,57 €	12 822,57 €	- €	11 153,84 €	3 612,18 €	7 541,66 €
2009	CEA 2009 ETUDE PLASMAS	CEA09PLA	S911EA24	107	01/07/2009	30/12/2010	55 000,00 €	55 000,00 €	- €	13 422,28 €	2 285,86 €	11 136,42 €
2009	COVANCE 2009 EINSTEIN 11702	COV09702	S911BQR14	106	08/01/2008	08/01/2013	32 750,00 €	32 750,00 €	- €	32 750,00 €	600,00 €	32 150,00 €
2009	COVANCE 2009 EINSTEIN 11899	COV09899	S911BQR14	106	08/01/2008	08/01/2013	4 670,00 €	4 670,00 €	- €	4 670,00 €	372,00 €	4 298,00 €
2009	CYCLOPHARMA 2009 HINDRE	CYC09HIN	S911UMR16	106	15/04/2009	30/12/2010	22 282,61 €	22 282,61 €	- €	19 079,29 €	- €	19 079,29 €
2010	GLA10 ECHOGRAPHIE	GLA10ECH	S911BQR14	106	03/02/2010	31/03/2011	1 300,00 €	- €	1 300,00 €			
2010	GLAXOSMITHKLINE 2010 MAGRIT	GLA10MAG	S911BQR14	106	08/06/2010	31/03/2020	selon etat	- €				
2010	IMAGINER 2010 CIFRE	IMA10CIF	S911EA24	107	18/03/2010	18/03/2013	18 292,50 €	6 097,50 €	12 195,00 €	6 097,50 €	609,75 €	5 487,75 €
2009	LEO 2009 ECHOGRAPHIES	LEO09ECH	S911UMR15	106	26/03/2009	15/11/2010	450,00 €	450,00 €	- €	450,00 €	89,02 €	360,98 €
2010	LABO NANTIONAL ESSAIS 2010 CIFRE	LNE10CIF	S911UMR11	108	01/02/2010	31/01/2013	20 000,00 €	8 000,00 €	12 000,00 €	8 000,00 €	- €	8 000,00 €
2009	MISSION 2008 DOCTORANT CONSEIL	MIS08DOC	95510	1152	01/09/2008	01/09/2020		- €	- €	21 779,30 €	- €	21 779,30 €
2010	NORFEED SUD 2010 CONVENTION CIFRE	NOR10CIF	S911EA26	110	04/01/2010	02/01/2013	7 500,00 €	2 500,00 €	5 000,00 €	2 500,00 €	1 069,26 €	1 430,74 €
2009	OSEO 2009 CYTOKINE	OSEO9CYT	S911UMR13	106	16/10/2009	31/03/2011	58 000,00 €	46 000,00 €	12 000,00 €	43 229,13 €	- €	43 229,13 €
2009	OSEO 2009 SPRAY	OSEO9SPR	S911UMR16	106	16/10/2009	31/03/2011	74 000,00 €	59 000,00 €	15 000,00 €	59 000,00 €	31 668,14 €	27 331,86 €
2010	OSEO 2010 ANALYSE PEPTIDE ANTIGLIOBLASTO	OSEO10APA	S911EA14	106	01/04/2010	30/03/2012	84 000,00 €	- €	84 000,00 €		- €	- €
2010	OSEO 2010 MALAH	OSEO10MAL	S911EA11	106	01/04/2010	30/03/2012	51 000,00 €	- €	51 000,00 €		- €	- €
2010	OSEO 2010 MPIA	OSEO10MPI	S911EA24	107	05/06/2009	31/03/2011	22 700,00 €	22 700,00 €	- €	22 700,00 €	- €	22 700,00 €
2010	OSEO 2010 THERAPREDICT	OSEO10THE	S911UMR24	106	01/04/2010	30/03/2012	73 000,00 €	- €	73 000,00 €		- €	- €
2009	PEROUSE 2009 CYCLOGRAFT	PER09CYC	S911BQR14	106	16/09/2009	15/04/2011	selon etat	- €			- €	- €
2010	QUINTILES BENEFIT 2010 NEXT	QUI10NEX	S911BQR14	106	03/02/2010	01/02/2013	selon etat	- €			- €	- €
2010	SOLETANCHE 2010 PROCEDE CONSOLIDAT SOLS	SOL10PCS	S911EA102	110	07/06/2010	31/08/2011	50 000,00 €	18 000,00 €	32 000,00 €	20 000,00 €	1 276,67 €	18 723,33 €
2010	IN CELL ART		S911PF11	106	08/04/2010	31/01/2011	8 200,00 €	4 200,00 €	4 000,00 €	4 200,00 €	- €	4 200,00 €
2010	CENTRE HOSPITALIER STE ANNE	CHA10ECT	S911UMR13	106	07/04/2010	07/04/2013	14 214,05 €	1 776,76 €	12 437,29 €	1 776,76 €	177,68 €	1 599,08 €
<b>229 047,54 €</b>												

## UNITES MIXTES DE RECHERCHE

		Dépenses 2009 réalisées dans l'établissement	Crédits 2009 gérés hors établissement					
BNVI	Fonctionnement	87 840	CNRS	Dotation recurrente	50 000	INSERM	Dotation recurrente	78 000
	Personnel	95 446*		Autres ressources	185 000		Autres ressources	29 396
	Investissement	48 551						
IVP	Fonctionnement	188 392	INSERM	Dotation recurrente	74 000			
	Personnel	204 375*		Autres ressources	103 378			
	Investissement	206 144						
CYTOKINES	Fonctionnement	8 782	INSERM	Dotation recurrente	133 000			
	Personnel	46 676*		Autres ressources	20 000			
	Investissement	18 777						
CR2C	Fonctionnement	33 345	INSERM	Dotation recurrente	0			
	Personnel	20 525*		Autres ressources	26 471			
	Investissement	0						
IMMUNOTHERAPIE	Fonctionnement	143 045	INSERM	Dotation recurrente	25 000			
	Personnel	7 640*		Autres ressources	254 371			
	Investissement	0						
MITOCHONDRIES	Fonctionnement	14 595	INSERM	Dotation recurrente	59 000			
	Personnel	54 734*		Autres ressources	189 405			
	Investissement	4 415						
REMOD	Fonctionnement	7 761	INSERM	Dotation recurrente	25 000			
	Personnel	4 303*		Autres ressources	27 991			
	Investissement	181 182						
GENHORT	Fonctionnement	12 652	INRA	Dotation recurrente	20 000			
	Personnel	0*		Autres ressources	230 464			
	Investissement	6 880						
PMS	Fonctionnement	74 615	INRA	Dotation recurrente	30 000			
	Personnel	47 834*		Autres ressources	24 408			
	Investissement	11 907						
PAVE	Fonctionnement	36 273	INRA	Dotation recurrente	0			
	Personnel	36 022*		Autres ressources	209 399			
	Investissement	0						
SAGAH	Fonctionnement	22 824	INRA	Dotation recurrente	10 000			
	Personnel	0*		Autres ressources	63 521			
	Investissement	0						
RCIM	Fonctionnement	34 395	INRA	Dotation recurrente	0			
	Personnel	15 968*		Autres ressources	0			
	Investissement	0						
LAREMA	Fonctionnement	85 683	CNRS	Dotation recurrente	9 453			
	Personnel	0*		Autres ressources	10 000			
	Investissement	0						
POMA	Fonctionnement	67 382	CNRS	Dotation recurrente	10 100			
	Personnel	24 123*		Autres ressources	74 718			
	Investissement	117 047						
CIMA	Fonctionnement	135 248	CNRS	Dotation recurrente	39 000			
	Personnel	109 098*		Autres ressources	298 067			
	Investissement	40 097						
ESO CARTA	Fonctionnement	40 464	CNRS	Dotation recurrente	0			
	Personnel	70 007*		Autres ressources	100 526			
	Investissement	18 268						
CERHIO	Fonctionnement	20 819	CNRS	Dotation recurrente	12 560			
	Personnel	60 253*		Autres ressources	150 025			
	Investissement	4 602						
GRANEM	Fonctionnement	76 409	MA	Dotation recurrente	0			
	Personnel	4 564*		Autres ressources	0			
	Investissement	11 539						

\* HORS TITULAIRES



Projet Annuel de Performance

DESTINATIONS DES DEPENSES	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	INDICATEURS	Realise	Realise	Cible
				2008/2009	2009/2010	2011/2012
DESTINATION 101 Bac à licence	Des formations professionnelles et générales bien articulées	Objectif 1		2008/2009	2009/2010	2011/2012
		Informier pour orienter	Part des nouveaux bacheliers technologiques et professionnels à l'UT parmi les entrants à l'UT Nombre d'étudiants inscrits dans les diplômes d'établissement	34,7% 770	33,8% 909	31,5%
		Objectif 2		2007/2008	2008/2009	2011/2012
		Accompagner pour réussir	Part des licences obtenues en 3 ans	50,3%	50,2%	42%
			Réussite au DUT en 3 années ou moins Bac général		88,20%	88,0%
			Réussite en DUT en 3 années ou moins Bac technologique		82,40%	83,0%
			Taux d'abandon en L	11,2%	11,4%	10,0%
			Part des nvx bacheliers de l'académie entrant à l'UA	9,1%	9,2%	
			Taux de passage des nouveaux bacheliers en L1	50,2%	53,2%	65,0%
			Part des étudiants non présents aux examens en N en L1 et non réinscrits en N+1 à l'UA	8,4%	9,5%	
		Objectif 3		2008/2009	2009/2010	2011/2012
		Accompagner pour réussir	Part des mentions à faibles effectifs en fin de cursus L	27,8%	33,3%	23,0%
			Pourcentage d'inscriptions principales dans ces mentions	8,8%	10,0%	6,0%
		Objectif 4		2007/2008	2008/2009	2011/2012
		Revenir à l'université pour évoluer	Pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au total de diplômés de L Nombre de VAE obtenues en totalité	1,5% 25	1,6% 26	4,0% 28
Objectif 5		2007/2008	2008/2009	2011/2012		
Observer pour évaluer	Part des diplômés de DUT en emploi à 30 mois	83,9%	95,0%	85,0%		
	Durée médiane de recherche d'emploi	3 mois	2 mois	2 mois		
	Part des diplômés de LP en emploi	89,5%	91,0%	92,0%		
Objectif 6		2008/2009	2009/2010	2011/2012		
Améliorer l'accueil et la réussite des étudiants étrangers	Durée médiane de recherche d'emploi	2 mois	2 mois	2 mois		
	Taux d'étudiants de nationalité étrangère inscrit en L	11,2%	10,9%	10,0%		
Objectif 7		2007/2008	2008/2009	2011/2012		
Améliorer l'accueil et la réussite des étudiants étrangers	Réussite comparée des étudiants étrangers et des étudiants français en fin de cursus L	76%	62%	60%		
	Objectif 8		2008/2009	2009/2010	2011/2012	
Accroître la mobilité internationale	Nombre étudiants licence en mobilité sortante Erasmus	105	134	150		
DESTINATION 102 Master	Des formations professionnelles et générales bien articulées	Objectif 1		2008/2009	2009/2010	2011/2012
Informier pour orienter		Part des étudiants de M1 non-présents à l'UA en n-1	51,5%	50,7%	35%	
Objectif 2			2008/2009	2009/2010	2011/2012	
Accompagner pour réussir		Part des mentions à faibles effectifs en fin de cursus M	25,0%	20,8%	20,0%	
		Pourcentage d'inscriptions principales dans ces mentions	7,1%	6,0%	6,0%	
Objectif 3			2008/2009	2009/2010	2011/2012	
Accompagner pour réussir		Part des étudiants diplômés de master en emploi		93%	85%	
		Durée médiane de recherche d'emploi		2 mois	2 mois	
Objectif 4			2007/2008	2008/2009	2011/2012	
Revenir à l'université pour évoluer		Pourcentage de diplômés en formation continue	1,8%	1,1%	4,0%	
Objectif 5			2008/2009	2009/2010	2011/2012	
Améliorer l'accueil et la réussite des étudiants étrangers	Part des étudiants étrangers inscrits en master	20,8%	20,6%	14%		
	Réussite comparée des étudiants étrangers et des étudiants français en fin de cursus M	81%	76%	85%		
Objectif 6		2008/2009	2009/2010	2011/2012		
Accroître la mobilité internationale	Nombre étudiants master en mobilité sortante Erasmus	86	103	100		
DESTINATION 103 Doctorat		Objectif 1		2008/2009	2009/2010	2011/2012
		Informier pour orienter	Part des étudiants non présents en n-1 dans l'établissement parmi les inscrits pour la 1ère en doctorat	61,8%	70,4%	55%
			Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	43%	42%	35%
		Objectif 2		2007/2008	2008/2009	2011/2012
		Accompagner pour réussir	Part des doctorants allocataires ayant soutenu leur thèse jusqu'au 31 décembre suivant la fin de leur 3 <sup>ème</sup> année universitaire	33%	62%	65%
		Objectifs 5 et 3		2007/2008	2008/2009	2011/2012
Observer pour évaluer - Intégrer la formation doctorale	Part des docteurs en emploi après 3 ans			95%		
Objectif 10		2008/2009	2009/2010	2011/2012		
Internationaliser les diplômes	Nombre de doctorants inscrits en cotutelle internationale de thèse	55	69	40		



DESTINATION DES DEPENSES	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	INDICATEURS	Réalisé	Réalisé	Cible
DESTINATION 106 à 112	Une recherche lisible et motrice	OBJECTIF 34		Situation 2009	Situation 2010	2011
		Renforcer la structuration de la recherche	Part des enseignants-chercheurs dans les unités classées A et A+	36%	38%	50%
			Part des publications de référence internationale de l'établissement dans la production scientifique française	0,66%	0,58%	0,77%
			Indice de citation à deux ans de l'établissement	0,84	0,88	0,9
		Renforcer l'insertion de la recherche dans le monde socio-économique	Part des publications de référence internationale de l'établissement dans les domaines scientifiques définis comme prioritaires	0,82%	0,80%	0,90%
			OBJECTIF 35	Situation 2008	Situation 2009	2011
			Part des brevets déposés par l'établissement parmi les brevets français et européens	Europe : 0,028% France : 0,008%	Europe : 0,017% France : 0,008%	Europe : 0,027% France : 0,01%
		Renforcer le développement de la recherche européenne et internationale - Inscrire le développement de la recherche dans une perspective européenne et internationale	Part des ressources apportées par les redevances sur titres de propriété intellectuelle dans les ressources recherche totales de l'établissement	0,78%	0,53%	0,80%
			Part des contrats de recherche passés avec des entreprises publiques ou privées dans les ressources recherche totales de l'établissement	14,6%	10,9%	15,0%
			OBJECTIFS 11 et 37	Situation 2009	Situation 2010	2011
Part des publications de référence internationale de l'établissement dans la production scientifique - européenne - internationale		0,87%*	0,73%*	1%*		
	Taux de participation de l'établissement dans les projets financés par l'Union européenne	0,29%*	0,24%*	0,34%*		
	Taux de coordination de l'établissement dans les projets financés par l'Union européenne	0,009%	0,009%			
		0,000%	0,028%			

DESTINATIONS DES DEPENSES	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	INDICATEURS	Réalisé	Réalisé	Cible
		Objectif 13		2008	2009	2011
		Pourcentage de recrutement interne de maîtres de conférence		26%	14%	15%
			Pourcentage de recrutement interne de professeurs	30%	30%	40%
		Part des ressources propres sur total recettes		16%	12%	
			Montant des ressources propres procurées par les prestations de services	6,4%	5,3%	
Exécution/Budget primitif+DBM		71%	69%	75%		
DESTINATION 105		Objectif 16		2008	2009	2011
		Développer la documentation	Nombre de documents acquis	16 932	15 216	13 000
			Part des dépenses documentaires sur les dépenses totales du SCD	69%	70%	69%
		Objectif 17		2008	2009	2011
		Développer la bibliothèque en ligne	Part financière de la documentation électronique	42%	40%	50%
Objectif 19		2008	2009	2011		
DESTINATION 114		Objectif 21		2008	2009	2011
		Adapter une politique dans les domaines de l'hygiène, sécurité et protection de l'environnement	Durée maximum de l'ouverture dans les différents sites du SCD	63h	73h	70h
			Nombre d'unités de travail ayant rendu le document unique	51,0%	51,7%	100,0%
		Objectifs 31 à 33		2009	2010	2011
		Réaliser la maintenance lourde, les schémas d'étude gestionnaires et mettre en place une application informatique de gestion	Pourcentage de surfaces bâties dont l'état qualitatif est correct		75%	74%
Taux d'occupation des locaux		Salles : 60% Amphis : 56%	Salles : 63% Amphis : 56%			

DESTINATIONS DES DEPENSES	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	INDICATEURS	Réalisé	Réalisé	Cible
DESTINATION 202	Soutenir la vie étudiante et développer la politique sociale	Objectif 7		2008/2009	2009/2010	2011/2012
		Développer la prévention dans le domaine de la santé	Pourcentage d'étudiants L1 ayant bénéficié des services de santé	69%	70%	80%
			Agir en faveur des étudiants handicapés	Pourcentage et nombre d'étudiants handicapés	0,40%	0,33%
DESTINATION 203		Objectif 15		2008	2010	2011
		Encourager l'engagement des étudiants	Taux de participation des étudiants aux élections aux conseils centraux	CA : 13,1% CS : 8,4% CEVU : 13,1%	CA : 16,9% CS : 5,7% CEVU : 17,4%	CA : 15% CS : 10% CEVU : 18%
			Objectif 6		2008	2009
Encourager les activités sportives et culturelles	Budget de l'établissement consacré aux activités culturelles	98 151 €	193 852 €	150 000 €		
	Ressources activités sportives par étudiant	10,55 €	13,62 €	11,67 €		

## Liste des destinations

### PROGRAMME 150 : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ACTIONS	DESTINATIONS
Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	1011 formation générales
	1012 formations professionnelles
	1013 1ère année médecine pharmacie
Formation initiale et continue de niveau master	1021 formations professionnalisantes
	1022 formations à la recherche
	1023 2e année à doctorat d'exercice
Formation initiale et continue de niveau doctorat	1031 formation et insertion
	1032 rayonnement et ouverture
Bibliothèque et documentation	105 documentation
Recherche universitaire en sciences de la vie, <u>biotechnologies et santé</u>	106 sciences vie biotechnologies et santé
Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et <u>nanotechnologies</u>	107 maths stic micro et nano
Recherche universitaire en physique, <u>chimie et sciences pour l'ingénieur</u>	108 physique chimie sciences ingénieur
Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes <u>technologies</u>	109 physique nucléaire hautes technologies
Recherche universitaire en sciences de la terre, <u>de l'univers et de l'environnement</u>	110 sciences terre univers et environnement
Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	111 sciences homme société
Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	112 recherche interdisciplinaire
Diffusion des savoirs et musées	113 diffusion des savoirs
Immobilier	114 immobilier
Pilotage et animation du programme de l'établissement	115 pilotage

### PROGRAMME 231 : VIE ETUDIANTE

ACTIONS	DESTINATIONS
Aides directes	201 aides directes
Aides indirectes	202 aides indirectes
Santé des étudiants et activités associatives, <u>culturelles et sportives</u>	203 santé activités associatives culturelles et sportives
Pilotage et animation du programme	



# MODIFICATION DES PLAFONDS D'EMPLOIS

Année 2011

## Contenu

- |    |   |   |
|----|---|---|
| 1. | Plafonds des emplois délégués par l'Etat    | 1 |
| 2. | Plafonds des Emplois sur ressources propres | 6 |

## 1. ■ Plafonds des emplois délégués par l'Etat

1. ■ Les enseignants
2. ■ Les BIATOSS
3. ■ La compensation Etablissement
4. ■ Détail du Titre 3

## 1 | Les Enseignants et les enseignants chercheurs

ETABLISSEMENTS	PGR-TITRE	NATURE D'EMPLOIS		NOMBRE de POSTES		
				PLAFOND 2010	Evolution (*)	PLAFOND 2011
UFR Médecine	0150T2	ASM	Assistant disciplines médicales	64		64
		ASMA	Assistant de médecine associé	1		1
		MCPH	Maitre de conférence praticien hospitalier médecine	32		32
		PAMG	Professeur associé médecine générale	2,5		2,5
		PHU	Praticien hospitalier universitaire	4		4
		PUPH	Professeur université praticien hospitalier	71	1	72
		PRU	Professeur de médecine générale	-	1	1
			Surnombre PUPH	5	1	6
<b>total UFR Médecine</b>				<b>179,5</b>	<b>3</b>	<b>182,5</b>
SPIS	0150T2	PUPH	Professeur université praticien hospitalier	-	5	5
		<b>total SPIS</b>				<b>-</b>
U. Angers	0150T2	MCF	Maitre de conférences	303	3	306
		MCF (méd.)	Maitre de conférences 1 ( <i>affectés en médecine</i> )	4	1	5
		PAST	Personnel associé à temps partiel	19,5		19,5
		PLP	Professeur de lycée prof 2 ème grade	2		2
		PR	Professeur des universités	134	-4	130
		PRAG	Professeur agrégé du second degré	49	1	50
		PRCE	Professeur certifié	28		28
	0231T2	SURN	Surnombre PR	3		3
		PRAG	Professeur agrégé du second degré	2		2
		PRCE	Professeur certifié	3		3
<b>total U Angers</b>				<b>547,5</b>	<b>1</b>	<b>548,5</b>
IUT	0150T2	MCF	Maitre de conférences	43		43
		PAST	Personnel associé à temps partiel	3	-1	2
		PR	Professeur des universités	7		7
		PRAG	Professeur agrégé du second degré	31	2	33
		PRCE	Professeur certifié	13		13
		PREN	Professeur. de l'ENSAM	4	-1	3
<b>total IUT</b>				<b>101</b>	<b>0</b>	<b>101</b>
<b>TOTAL ENSEIGNANTS</b>				<b>828</b>	<b>9</b>	<b>837</b>

**TOTAL 837**

## 2 | Les BIATOSS

ETABLISSEMENTS	PROGR-TITRE	NATURE D'EMPLOIS	NOMBRE de POSTES				
			PLAFOND 2010		PLAFOND 2011		
			Postes délégués	dont postes gagés	Evolution	TOTAL	
IUT	0150T2	ADA	Attaché d'administration éducation nationale et enseignement supérieur	1			1
		ASI	Assistant Ingénieur de Recherche et de Formation	4			4
		C-AD	C administratif	6			6
		C-TC	C technique	23	1		23
		SASU	Secrétaire d'Administration Scolaire et Universitaire 7	7			7
		TCH	Technicien de recherche et de formation	8			8
		<b>total IUT</b>		<b>49</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>49</b>
U. d'Angers	0150T8	ABIB	Assistant de bibliothèques	5			5
		ADA	Attaché d'administration éducation nationale et enseignement supérieur	14			14
		AGC1	Agent comptable d'établissements publics à caractère S.C.P. (Groupe1)	1			1
		ASI	Assistant Ingénieur de Recherche et de Formation	35	1	1	36
		BAS	Bibliothécaire Adjoint Spécialisé	11			11
		BIB	Bibliothécaire	3			3
		C-AD	C administratif	72	3	-2	70
		C-BI	C bibliothèque	21			21
		CBIB	Conservateur des bibliothèques	5			5
		C-TC	C technique	88	3		88
		IGE	Ingénieur d'Etudes	45	3	4	49
		IGR	Ingénieur de Recherche	19	2	1	20
		SASU	Secrétaire d'Administration Scolaire et Universitaire	35	1	-2	33
		SGAS	Secrétaire Général d'Administration Scolaire et Universitaire	2			2
		SGS1	Secrétaire général d'établissement public d'enseignement supérieur (gr1)	1			1
	TCH	Technicien de recherche et de formation	46	2	2	48	
		Congés de formation	0,75			0,75	
	0231T2	ADA	Attaché d'administration éducation nationale et enseignement supérieur	1			1
		ASOC	Assistante Sociale	1			1
		C-AD	C administratif	2			2
C-TC		C technique	1			1	
INF		Infirmier	3			3	
SASU		Secrétaire d'Administration Scolaire et Universitaire	1			1	
<b>total U Angers</b>		<b>412,75</b>	<b>15</b>	<b>4,00</b>	<b>416,75</b>		
<b>TOTAL BIATOSS</b>		<b>462</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>466</b>		

**TOTAL 466**

### 3 Compensation Etablissement

ETABLISSEMENTS	PROGR-TITRE	NATURE D'EMPLOIS	NOMBRE de POSTES		
			PLAFOND 2010	PLAFOND 2011	
			Postes délégués	Evolution	TOTAL
U-Angers	0150T8	COMPENSATION ETABLISSEMENT	46,9	-11,0	35,9
TOTAL			46,90	-11,00	35,90

TOTAL	36
-------	----



#### 4 | Détail du Titre 3 – ex 3196

ETABLISSEMENTS	PROGR-TITRE	NATURE D'EMPLOIS	NOMBRE de POSTES			
			PLAFOND 2010	Evolution	PLAFOND 2011	
IUT	0150T2	ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche	1		1
		LECT	Lecteur	1		1
	<b>total IUT</b>			<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
U. d'Angers	0150T8	ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche	16		16
		ATERM	ATER mi-temps	1		1
		LECT	Lecteur	10	-1	9
		ML	Maître de langue	1	1	2
		ALLOC	Allocataires de recherche	42	-1	41
	POST-DOC	Post-doctorants	1,8		1,8	
<b>total U Angers</b>			<b>71,8</b>	<b>-1</b>	<b>70,8</b>	
<b>TOTAL TITRE 3 (EX 3196)</b>			<b>73,80</b>	<b>-1,00</b>	<b>72,80</b>	

ARRONDI

73

**TOTAL GENERAL EMPLOIS DELEGUES PAR L'ETAT : 1 412**

## 2. Plafonds des Emplois sur ressources propres

1. Recherche
2. BIATOSS
3. Appels à projets
4. Formation continue
5. SUMPPS

## DECOMPTE DES EMPLOIS FINANCES SUR BUDGET PROPRE

		PLAFOND 2010	Evolution	PLAFOND 2011
R	RECHERCHE	111	10	121
B	BIATOSS	81		81
AP	APPELS A PROJETS	96		96
FC	FORMATION INITIALE & CONTINUE	16		16
S	SUMPPS	21		21
TOTAL		325	10	335
arrondi		5		5
TOTAL		330	10	340

**Arrondi 340**

**TOTAL GENERAL EMPLOIS RESSOURCES PROPRES : 340**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

09 décembre 2010

## Point 07 DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET AFFAIRES STATUTAIRES

7.1.	Demande de subvention à l'Apersu	1
7.2.	Cotisation Anjou interlangues : part fixe	3
7.3.	Remboursement des frais de mission : Forfait invités dans le cadre d'un projet financé par l'ANR	4
7.4.	Délégation d'attribution du conseil d'administration au président	5
7.5.	Tarifs de l'IUT	6
7.6.	Ordre de mission permanent du président	7
7.7.	Affichage des actes administratifs relatifs aux délégations de signature ou de pouvoirs uniquement sur le site web de l'UA	8
7.8.	Convention du réseau universitaire OR-Angers entre l'université et les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'Angers	9
7.9.	Indemnité dérogatoire de déplacement pour le Tempus	14

### 7.1. DEMANDE DE SUBVENTION A L'APERSU

Le conseil d'administration approuve la demande de subvention 2011 de l'Apersu (incluant les demandes des sections sportives) de 14 705€.

Cette demande tient compte du non versement de la subvention annuelle du rectorat dans le cadre de la LRU pour l'année 2011 et d'une augmentation du coût de la carte cezam.

De plus, l'assemblée générale de l'amicale a décidé d'avoir une politique de prix attractif pour obtenir cette carte, permettant de bénéficier de réductions dans de nombreux lieux culturels et sportifs, en la passant de 6 euros à 4 euros.

APERSU - Budget prévisionnel 2011 RECETTES		DEPENSES	
<b>Solde au 30/09/10 -Section animation</b>	<b>4 425,31</b>		
<b>Gestion de l'Amicale</b>		Assurance MAIF	285,41
		Frais de secrétariat, changement multimédia	389,90
		Maillots sections sportives	1 000,00
		Adhésion DACC	200,00
Cartes CEZAM (400 personnes)	1 600,00	Cartes CEZAM (400)	4 400,00
<b>Sections Animations</b>			
Participation Adhérents (50 personnes)	500,00	Fête cabaret	1 500,00
Participation Adhérents (100 familles)	500,00	Arbre de Noël 2010	4 000,00
Participation Adhérents (250 personnes)	1 250,00	Fête Université 2011	5 000,00
Participation Adhérents (50 personnes)	500,00	Sortie sportive	1 500,00
Participation Adhérents (100 familles)	500,00	Arbre de Noël 2011	4 000,00
<b>SUBV. 2011 Université</b>	<b>13 000,00</b>		
<b>Sous total Section animation</b>	<b>22 275,31</b>		<b>22 275,31</b>
<b>Solde au 30/09/10 -Section tennis</b>	<b>616,34</b>		
<b>SUBV. 2011 Université</b>	<b>492,00</b>	Compétitions fin année 2010	386,65
		Compétitions	296,69
		Affiliation FFT	40,00
		Déplacements régionaux	160,00
		Balles	105,00
		Boissons	120,00
<b>Sous total Section tennis</b>	<b>1 108,34</b>		<b>1 108,34</b>
<b>Solde au 30/09/10 -Section squash</b>	<b>884,52</b>		
Tournoi	150,00	Compétitions	1 306,80
Cartes locations salles	2 170,00	Carte location salles	2 413,00
Licences joueurs (12)	120,00	Boissons	295,50
<b>SUBV. 2011 Université</b>	<b>1 113,00</b>	Cartes locations salles fin année 2010	422,22
<b>Sous total Section squash</b>	<b>4 437,52</b>		<b>4 437,52</b>

Point 07 – DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET AFFAIRES STATUTAIRES

<b>Solde au 30/09/10 -Section volley</b>	<b>35,88</b>		
Licences joueurs (13)	403,20	Licence joueurs (13)	403,20
SUBV. 2011 Université	100,00	Adhésion championnat	40,00
		Trousses de secours/ Equipements	35,88
		Boissons	60,00
<b>Sous total Section volley</b>	<b>539,08</b>		<b>539,08</b>
	<b>28 360,25</b>		<b>28 360,25</b>
SUBV. 2011 Sections Animations	13 000,00		
SUBV. 2011 Section Tennis	492,00		
SUBV. 2011 Section squash	1 113,00		
SUBV. 2011 Section Volley	100,00		
<b>Demande de subvention APERSU 2011</b>	<b>14 705,00</b>		

Pour l'information, la subvention demandée et accordée en 2010 était de 9 705€

## 7.2. COTISATION ANJOU INTERLANGUES : PART FIXE

Une convention en date du 26 mai 2000 fixe les rapports entre l'association Anjou Inter Langues et ses membres fondateurs (l'ESSCA, la Ville d'Angers pour l'institut Municipal, l'Université d'Angers et l'UCO).

L'article 8 de la convention précise les modalités financières : pour chaque année universitaire, l'Université d'Angers verse un forfait appelé « part fixe » et une cotisation variable dite « part variable ». Le montant de la part fixe, était fixé à 16 420 € en 2009-2010. La cotisation correspondant à la part variable est calculée par rapport au nombre d'étudiants inscrits à Anjou Inter Langues.

L'Association Anjou Inter Langues propose des enseignements en langues dites « rares » :

- Allemand
- Arabe
- Chinois
- Hongrois
- Néerlandais
- Japonais
- Portugais
- Russe

**Pour l'année 2010-2011 la part fixe est de 16 500,00 €.**



**7.3. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION : FORFAIT INVITES DANS LE CADRE D'UN PROJET FINANCE PAR L'ANR**

Le conseil d'administration approuve la demande d'attribution d'un forfait de 75€ maximum par jour au titre du remboursement des frais de mission (hors hôtel ou résidence) des experts scientifiques invités dans le cadre d'un projet ANR de l'université d'Angers, coordonné par un enseignant-chercheur de l'université d'Angers ou un chercheur d'une unité de recherche de l'université d'Angers, et dans la limite de son financement ANR.

La demande adressée par la Direction de la recherche, de la formation doctorale et de la valorisation à la Direction des affaires financières de l'université devra au préalable être visée par le Vice-Président du Conseil Scientifique. Cette demande sera établie par le coordinateur du projet sous la forme d'un tableau reprenant les informations suivantes : nom des personnes concernées, université d'origine, dates du séjour, nombre de forfaits demandés, montant total du remboursement. Ce tableau sera signé par le coordinateur du projet et le directeur du laboratoire.

*Pour information, le conseil d'administration du 07/10/10 a approuvé la demande suivante :*

*La demande d'attribution d'un forfait de 50€ par jour au titre du remboursement des frais de mission (hors hôtel ou résidence) des experts scientifiques invités dans le cadre projet ANR « ANR-09-BLAN-0084-01 Processus Autosimilaires » piloté par l'UMR CNRS 6093 - LAREMA dans la limite de son financement est approuvée.*

*La demande devra être présentée à la Direction des affaires financières de l'université sous la forme d'un tableau reprenant les informations suivantes : nom des personnes concernées, université d'origine, dates du séjour, nombre de forfaits demandés, montant total du remboursement. Ce tableau sera signé par le coordinateur du projet et le directeur du laboratoire.*

*Cette décision a été adoptée à main levée à l'unanimité avec 18 voix pour.*

#### 7.4. DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT

Le conseil d'administration approuve les demandes de délégations d'attribution du conseil d'administration au président suivantes :

- Changement de crédits : Conformément à l'article L712-3 du code de l'éducation, le conseil d'administration délègue les deux attributions suivantes au président jusqu'à la fin de son mandat :
  - changement des crédits entre les masses budgétaires (fonctionnement, investissement et salaires) sans modifier le total du budget et en respectant la fongibilité asymétrique.
  - changement à la baisse des prévisions budgétaires par rapport au budget primitif.Ces délégations ne sont valables que le dernier mois de l'année civile.

- Augmentation des seuils pour les adhésions, les subventions et les tarifs : le conseil d'administration délègue au président la possibilité d'approuver les accords d'adhésions et de subventions, ainsi que les demandes de modification ou de création de tarifs, accordées par l'université, les composantes ou les services communs jusqu'à 5 000 € inclus, après avis favorable du conseil de gestion pour les composantes et services communs.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de cette délégation.

7.5. TARIFS DE L'IUT

Le conseil d'administration approuve les tarifs de l'IUT à partir de 2010-2011.

Catégorie	Intitulé	Financement Individuel		Financement par organisme tiers		Financement par organismes spécifiques Contrat Pro.	
		2009/2010	2010/2011	2009/2010	2010/2011	2009/2010	2010/2011
Diplômes d'Etats	* Licences Prof. Secondaires en alternance						
	Agriculture Bio (Concerne les demandeurs d'emploi pris en charge au titre du PRFQ)	////////////////	490,00	////////////////	////////////////	////////////////	//////////////// /
	Génie Electrique du Bâtiment (Concerne les stagiaires pris en charge par un OPCA ou repris en charge par l'employeur ou l'ex-employeur au titre du reclassement)	////////////////	////////////////	////////////////	4 600,00	////////////////	//////////////// /

\* Inscription sur Apogée - Droits Ministériels à rajouter

**7.6. ORDRE DE MISSION PERMANENT DU PRESIDENT**

<b>ORDRE DE MISSION PERMANENT</b>
-----------------------------------

**Avec frais de déplacement**

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 09 décembre 2010.

Monsieur Daniel MARTINA,

**Est prié de se rendre**, toutes destinations, françaises et étrangères

Du 01/01/2011 au 31/12/2011

**Pour déplacements professionnels**

**Moyens de transports utilisés :**

Transport aérien  
Chemin de fer  
Véhicule administratif  
Véhicule personnel

### 7.7. AFFICHAGE DES ACTES ADMINISTRATIFS RELATIFS AUX DELEGATIONS DE SIGNATURE OU DE POUVOIRS UNIQUEMENT SUR LE SITE WEB DE L'UA

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'afficher les actes administratifs relatifs aux délégations de signatures et de pouvoirs **uniquement** sur le site web de l'Université d'Angers.

Les arrêtés de délégation de signature et les arrêtés de délégation de pouvoir sont des actes à caractère réglementaire qui doivent être publiés pour être opposables aux tiers. La date de publication détermine également le point de départ du délai de recours contentieux.

En l'absence de texte prescrivant un mode défini de publicité, il appartient à l'administration de déterminer le procédé qui, compte tenu de la nature et de l'objet de l'acte, offre les meilleures garanties pour le rendre opposable à toutes les personnes susceptibles d'être concernées.

L'affichage demeure le procédé traditionnel de publication, mais cette dernière peut également se faire par voie électronique (site internet).

En raison de leur grand nombre et du caractère permanent de leur publication, les arrêtés de délégation de signature et les arrêtés de délégation de pouvoir de l'université d'Angers ne peuvent pas faire l'objet d'un affichage. Depuis 2009, ces arrêtés sont rassemblés dans un registre des actes administratifs et publiés sur le site internet de l'université dans la rubrique « actes administratifs ».

La refonte actuelle du site WEB de l'université va être l'occasion de réorganiser la publication de ces arrêtés afin de les rendre encore plus facilement accessibles.

Au regard de la jurisprudence, le mode de publication par voie électronique n'est cependant valable que si celui-ci est prévu par un acte réglementaire ayant lui-même été régulièrement publié.

Ce mode de publication nécessite l'aval du conseil d'administration



**7.8. CONVENTION DU RESEAU UNIVERSITAIRE OR-ANGERS ENTRE L'UNIVERSITE  
ET LES AUTRES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE  
RECHERCHE D'ANGERS**

Le Conseil d'Administration approuve la Convention du réseau universitaire OR-Angers entre l'université et les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'Angers

**CONVENTION DE GESTION DU RESEAU OR-ANGERS  
(réseau haut débit du Pôle Universitaire Angevin)**

entre d'une part

**l'Université d'Angers, représentée par son Président,**

**ci-après désignée par le sigle " UA ",**

et d'autre part

**Agrocampus Ouest, représenté par son Directeur Général,**

**Arts et Métiers ParisTech, représentée par son Directeur Général,**

**le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires des Pays de la Loire, représenté par son Directeur, ci-après dénommé " le CROUS ",**

**l'Ecole Supérieure d'Agriculture, représentée par son Directeur Général,**

**l'Ecole Supérieure d'Electronique de l'Ouest, représentée par son Directeur,**

**l'Institut National de Recherche Agronomique, centre d'Angers-Nantes, représenté par son Président,**

**l'Université Catholique de l'Ouest, représentée par son Secrétaire Général,**

**ci-après dénommés " les partenaires ".**

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup> – Objet**

La présente convention a pour objet l'utilisation par les signataires d'un réseau de communication voix-données-image, dénommé " OR-Angers ", réseau indépendant, au sens de la loi du 26 juillet 1996 de réglementation des télécommunications, dédié à la communauté enseignement supérieur et recherche de l'agglomération angevine.

OR-Angers, liaisons et éléments actifs, est constitué par l'ensemble des réseaux d'établissement de l'UA et des partenaires et par le réseau d'interconnexion entre ces réseaux.

L'usage de OR-Angers est réservé aux activités d'enseignement supérieur et de recherche et à toutes les activités d'administration, d'information, de documentation et de veille technologique qui leur sont associées.

## **Article 2 – Historique et contexte**

OR-Angers a été créé par la convention du 6 avril 1999 entre l'UA, les partenaires (à l'exception du CROUS, qui a rejoint OR-Angers par une convention signée avec l'UA le 5 avril 2005), le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers (ci-après dénommé " le CHU ") et l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers (ci-après dénommée " l'ESSCA "), ces deux derniers établissements ayant quitté OR-Angers, le CHU le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et l'ESSCA le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les conventions correspondantes sont arrivées à échéance en 2009.

L'UA a obtenu de l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ci-après dénommée " l'ART ") une licence pour pouvoir gérer OR-Angers le 9 juin 1999. L'ART a reconnu que l'UA et les partenaires constituent un " Groupe Fermé d'Utilisateurs " au sens de la loi de réglementation des télécommunications. Cette licence limite l'usage de OR-Angers aux activités d'enseignement supérieur et de recherche et aux activités associées.

Elle a été étendue par l'ART le 27 mai 2003 pour permettre la connexion des chambres et studios des cités et résidences universitaires dans le cadre d'une convention signée le 31 mars 2003 entre l'UA et le CROUS.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et Postales (ci-après dénommée " l'ARCEP "), cette licence n'a plus de terme fixé et peut être étendue sans déclaration préalable à d'autres établissements et à d'autres bâtiments dans le cadre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

OR-Angers utilise principalement un ensemble de câbles optiques appartenant à la ville d'Angers et déployé dans le cadre de la Boucle Optique Angevine (ci-après dénommé " la BOA "), infrastructure créée par une convention le 16 février 1999 entre la ville d'Angers, le conseil général de Maine-et-Loire, l'UA, les partenaires (à l'exception du CROUS) et l'ESSCA. Les conditions d'utilisation d'une partie de la BOA pour OR-Angers ont été précisées dans une convention entre l'UA et la ville d'Angers, signée le 11 septembre 2000 et modifiée par avenant le 19 décembre 2006. Cette convention se termine le 16 février 2024.

OR-Angers permet en outre une communication avec l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau national et international grâce à son interconnexion avec le réseau Renater et le déploiement des services de Renater en son sein.

Le Groupement d'Intérêt Public Renater (ci-après dénommé " le GIP ") reconnaît OR-Angers comme l'un de ses réseaux de collecte. Les conditions d'interconnexion des réseaux OR-Angers et Renater ont été définies dans une convention signée le 22 septembre 2000 entre l'UA et le GIP.

## **Article 3 – Rôle de l'UA**

L'UA assure la gestion technique, administrative et financière de OR-Angers.

L'UA représente l'ensemble des partenaires vis-à-vis de tous les tiers sur toutes les questions pouvant être liées à OR-Angers, en particulier la ville d'Angers, Angers Loire Métropole, le conseil général de Maine-et-Loire, le conseil régional des Pays de la Loire, le pôle de recherche et d'enseignement supérieur Université Nantes Angers Le Mans, le GIP, l'ARCEP et les opérateurs de télécommunications.

## **Article 4 – Départ et admission de partenaires**

Tout partenaire peut quitter à tout moment OR-Angers. Il en avise l'UA par courrier recommandé. Il s'engage toutefois à laisser le libre usage sans modification des installations du réseau OR-Angers, fibres et tiroirs optiques et éléments actifs, se trouvant dans ses locaux ou sur son terrain, pour une durée qui sera à déterminer à l'amiable avec l'UA, mais qui sera au minimum d'un an.

S'il souhaite réintégrer OR-Angers, les conditions de sa réintégration seront définies par l'UA et les partenaires.

Les conditions d'admission d'un nouvel établissement sont définies par l'UA et les partenaires et formalisées par une convention entre l'UA et le nouveau partenaire.

## **Article 5 – Gestion technique**

La gestion technique des réseaux d'interconnexion et la fourniture des services réseau aux partenaires est assurée par l'UA. Conformément à la convention entre l'UA et le GIP, l'UA s'engage à assurer l'accès des partenaires à tous les services déployés sur le réseau Renater, en dehors des restrictions définies à l'article 7.

Deux établissements peuvent demander à l'UA de réserver des liaisons optiques pour une connexion directe de leurs deux réseaux, ceci de manière temporaire ou jusqu'au terme de la convention. L'UA informe les deux établissements des réservations qui ont été faites.

#### **Article 6 – Comité technique**

Il est créé un comité technique constitué des responsables des réseaux de l'UA et de chacun des partenaires. Il se réunit au moins trois fois par an. Il assure le suivi de OR-Angers et étudie les solutions permettant son évolution.

Il suit également toutes les questions relatives à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information (voir article 9).

#### **Article 7 – Clauses restrictives**

L'accès au réseau Renater ne peut être fourni à chacun des partenaires qu'avec l'agrément du GIP Renater qui est seul habilité à délivrer, modifier ou supprimer cet agrément.

L'UA peut suspendre les services prévus à l'article 5 pour un partenaire :

- en cas de non paiement de la participation financière prévue à l'article 13 ;
- en cas d'infraction à la réglementation des télécommunications ;
- ou en cas de manquement grave aux règles de sécurité définies à l'article 9.

#### **Article 8 – Haute disponibilité**

OR-Angers, tel qu'il a été créé en 1999, a une structure en étoile, ce qui entraîne une interruption du réseau en cas de coupure d'un lien optique ou en cas de défaillance d'un équipement.

L'évolution prévue pour OR-Angers doit permettre de garantir une haute disponibilité des services créant :

- d'une part, une structure physique en boucles permettant une double adduction optique de chacun des bâtiments connectés ;
- d'autre part, une redondance des équipements actifs d'interconnexion avec les réseaux des partenaires et avec le réseau Renater.

#### **Article 9 – Sécurité des systèmes d'information**

L'UA et les partenaires associent leurs efforts pour maintenir le meilleur niveau possible de qualité et de sécurité dans l'utilisation des réseaux.

Ils s'informent mutuellement des incidents éventuels et des mesures prises pour les pallier.

Ils définissent et installent conjointement les mesures de sécurité administratives et techniques liées à leur interconnexion et à la connexion avec le réseau Renater. Ces mesures pourront limiter les accès entre les différents réseaux.

L'UA et les partenaires se conforment à la charte de sécurité Renater.

Ils se conforment à toutes les directives émanant de la cellule sécurité du GIP (CERT- « Computer Emergency Response Team »).

#### **Article 10 – Gestion administrative et financière**

La gestion administrative de OR-Angers est assurée par l'UA.

Sa gestion financière est assurée par l'UA. Les marchés nécessaires pour l'évolution de OR-Angers sont passés par l'UA.

Les dépenses sont partagées suivant les règles définies à l'article 11 entre le budget ordinaire de l'UA, pour ce qui relève de la part de l'UA, et le budget du Service des Activités Industrielles et Commerciales (ci-après dénommé « le SAIC ») de l'UA, pour ce qui relève de la part des partenaires. La partie du budget du SAIC consacré à OR-Angers est dénommé budget OR-Angers.

#### **Article 11 – Budget OR-Angers**

Les recettes du budget OR-Angers comprennent en particulier la participation financière demandée à chacun des partenaires (voir article 13).

Les dépenses comprennent en particulier des coûts d'abonnement de liaisons louées à des opérateurs de télécommunications, des frais de création de liaisons optiques, des achats d'équipements actifs de réseau, ainsi que des frais de gestion de l'UA.

Ces dépenses permettent à l'UA d'offrir aux partenaires les services définis à l'article 5, et de permettre l'évolution de OR-Angers en particulier dans le cadre des objectifs de l'article 8.

Les dépenses d'infrastructure optique commune sont partagées à part égales entre le budget ordinaire de l'UA et le budget OR-Angers (inclus dans le SAIC), le nombre de bâtiments de l'UA étant équivalent au nombre de bâtiments des partenaires.

Les dépenses de liaisons louées et d'évolution du matériel d'interconnexion avec le réseau Renater sont partagées à deux tiers pour le budget ordinaire de l'UA et à un tiers pour le budget OR-Angers, le nombre d'étudiants de l'université étant de l'ordre de deux fois le nombre d'étudiants des partenaires.

L'évolution du matériel d'interconnexion des réseaux des partenaires est supportée intégralement par le budget OR-Angers.

### **Article 12 – Comité OR-Angers**

Il est créé un comité OR-Angers constitué de représentants de l'UA et de chacun des partenaires.

Il est établi une pondération des voix :

- un nombre de voix pour l'UA égal au nombre de partenaires moins un ;
- une voix par partenaire.

Le comité OR-Angers émet des propositions qui doivent être approuvées par au moins les deux tiers des voix, telles que définies ci-dessus.

Ces propositions concernent le budget annuel OR-Angers en dépenses et recettes, l'admission ou la réadmission de nouveaux membres, l'évolution de la présente convention.

Il se réunit au moins une fois par an en juin pour proposer le budget OR-Angers de l'année civile suivante.

### **Article 13 – Fonctionnement financier**

Sur proposition du comité OR-Angers, l'UA valide chaque année le montant de la participation des partenaires au budget du SAIC. Le montant de cette participation est identique pour chacun des partenaires et ne peut être réduite en cas de départ anticipé.

Pour l'année 2011, le montant est de 7 326 € TTC. Ensuite, l'UA informera les partenaires du montant fixé pour l'année suivante au plus tard le 15 novembre de l'année courante.

Cette participation est demandée une fois par an, au cours du mois de juin, par l'agent-comptable de l'UA, au profit du SAIC de l'UA. Elle comprend de la TVA suivant la réglementation en vigueur.

### **Article 14 – Durée**

La présente convention est conclue jusqu'au 16 février 2024. Elle est modifiable par voie d'avenant. En particulier sa durée pourra être prolongée.

### **Article 15 – Résiliation**

La présente convention ne peut être résiliée que d'un commun accord entre l'ensemble des établissements signataires.

### **Article 16 – Litiges**

Les parties s'engagent à rechercher entre elles un règlement amiable de tout différend auquel la présente convention pourrait donner lieu, concernant notamment son interprétation, son exécution ou sa résiliation.

Fait à Angers :

le :

**pour l'Université d'Angers,  
le Président,**

**pour Agrocampus Ouest,      pour Arts et Métiers ParisTech,  
le Directeur Général, le Directeur Général**

**pour le CROUS,  
le Directeur,**

**pour l'ESA,                      pour l'ESEO,  
le Directeur Général, le Directeur,**

**pour l'INRA,  
centre d'Angers-Nantes,  
le Président,**

**pour l'UCO,  
le Secrétaire Général,**

### **7.9. INDEMNITE DEROGATOIRE DE DEPLACEMENT POUR LE TEMPUS**

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'attribuer une indemnité dérogatoire de déplacement dans le cadre du programme européen Tempus à hauteur de 256€ par jour de réunion.

Dans le cadre du programme Tempus avec la Russie, l'Union Européenne prévoit d'indemniser les enseignants et personnels qui participent aux réunions de travail en Russie et dans les pays partenaires à hauteur de 256 € par jour de réunion (ligne prévue dans le budget Tempus).

Cette indemnité est dérogatoire et doit faire l'objet d'un vote en conseil d'administration.



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

09 décembre 2010

Point 08  
RESSOURCES HUMAINES  
Ancien déroulé : Point 06

8.1.	Prestations d'action sociale	1
8.2.	Procédures de recrutement des intermittents du spectacle et des personnels contractuels rémunérés à l'acte	3
8.3.	Tarif unitaire dans le cadre des corrections de copies pour le C2i	4

### 8.1. PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

*Avis favorable du CTP du 13 octobre 2010 : FSU : 3 voix pour, CFDT: 2 voix pou, CGT-FO: 1 voix pour et 1 abstention, UNSA: 3 voix pour, Administration: 9 voix pour.*

#### RECAPITULATIF DES PASUA

##### 1) Aide aux études supérieures et à la formation complémentaire

Aide à la prise en charge des frais liés aux études des enfants de moins de 24 ans, lorsqu'il s'agit de formations complémentaires ou de formations d'enseignement supérieur assurées par un établissement, une école ou un lycée

Montant	Conditions de ressources	Bénéficiaires
<b>200 à 400 € par an</b>	<u>Quotient familial &lt; 12 400 €</u>  Revenu brut global Sur l'avis d'imposition n-2 $QF = \frac{\text{Revenu brut global}}{\text{Nombre de parts fiscales n-2}}$	- titulaires - Contractuels de + de 6 mois d'ancienneté et dont l'Université d'Angers est l'employeur principal

##### 2) Aide à une nouvelle affectation

Aide d'un montant de 350 € destinée à la prise en charge des frais kilométriques ou de déménagement, pour les agents affectés à 50 km au moins et qui ne peuvent prétendre à l'Aide à l'Installation des Personnels (Prestation interministérielle).

Montant	Conditions de ressources	Bénéficiaires
<b>350 €</b>	<u>Quotient familial &lt; 12 400 €</u>  Revenu brut global Sur l'avis d'imposition n-2 $QF = \frac{\text{Revenu brut global}}{\text{Nombre de parts fiscales n-2}}$	- Titulaires - Contractuels de + de 6 mois d'ancienneté et dont l'Université d'Angers est l'employeur principal

##### 3) Aide aux parents isolés

Aide destinée aux agents vivant seuls et qui doivent faire face aux dépenses liées à l'éducation des enfants à charge de moins de 20 ans.

Montant	Conditions de ressources	Bénéficiaires
<b>200 à 400 € par an</b>	<u>Quotient familial &lt; 12 400 €</u>  Revenu brut global Sur l'avis d'imposition n-2 $QF = \frac{\text{Revenu brut global}}{\text{Nombre de parts fiscales n-2}}$	- titulaires - Contractuels de + de 6 mois d'ancienneté et dont l'Université d'Angers est l'employeur principal

**4) Aide à la garde des enfants de moins de 11 ans dont les parents travaillent avant 8h et/ ou après 18 h**

Agents en position d'activité, soumis à des contraintes horaires, qui ont recours, pendant leur absence, à un mode de garde pour assurer la surveillance de leurs enfants de moins de 11 ans

Montant	Conditions de ressources	Bénéficiaires
<b>200 à 400 € par an</b>	<p><u>Quotient familial &lt; 12 400 €</u></p> <p>Revenu brut global Sur l'avis d'imposition n-2</p> <p>QF = ----- Nombre de parts fiscales n-2</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaires</li> <li>- Contractuels de + de 6 mois d'ancienneté et dont l'Université d'Angers est l'employeur principal</li> </ul>

**5) Aide versée à l'agent suite au décès du conjoint (e), concubin(e), pacsé(e) ou de l'un de ses enfants**

Aide d'un montant de 400 € destinée à la prise en charge des divers frais suite au décès du conjoint de l'agent ou de l'un de ses enfants

Montant	Conditions de ressources	Bénéficiaires
<b>400 €</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaires</li> <li>- Contractuels de + de 6 mois d'ancienneté et dont l'Université d'Angers est l'employeur principal</li> </ul>

## 8.2. PROCEDURES DE RECRUTEMENT DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE ET DES PERSONNELS CONTRACTUELS REMUNERES A L'ACTE

*Avis favorable du CTP du 08 décembre 2010*

Le conseil d'administration approuve les procédures de recrutement des intermittents du spectacle et des personnels contractuels rémunérés à l'acte.

### SITUATION DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE

**1** – Proposition de recrutement des intermittents du spectacle en qualité de chargé d'enseignement vacataires selon les dispositions prévues dans le décret n°87-889 du 29 octobre 1987 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi de vacataires pour l'enseignement supérieur.

Ce statut d'intermittent du spectacle n'est octroyé par l'administration qu'à la condition que les activités artistiques rémunérées constituent l'activité principale du bénéficiaire.

Dès lors, un intermittent du spectacle peut être recruté en qualité de chargé d'enseignement vacataire puisqu'il justifie de 507 heures de travail sur 10 mois.

**2** - Toutefois, si ces conditions ne sont pas remplies, un contrat d'engagement pour exécuter un acte déterminé pourra être établi.

En effet, l'article 6-2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 précise que les fonctions correspondantes à un besoin saisonnier ou occasionnel sont assurées par des agents contractuels, quand elles ne peuvent être assurées par des fonctionnaires titulaires :

- ≤ 6 mois pour un besoin saisonnier
- ≤ 10 mois pour un besoin occasionnel

Il s'agit de recrutements financés sur ressources propres de l'université, de la composante, du service commun ou du laboratoire pour effectuer des tâches, ponctuelles et limitées dans le temps, d'enseignement, administratives inférieure à 15 jours soit 70 heures (les week-ends ne sont pas payés car il s'agit d'une rémunération forfaitaire calculée à partir du nombre d'heures fixé)

Les missions exercées donnent lieu à une rémunération forfaitaire calculée à partir du nombre d'heures fixé lors de la demande de recrutement.

Ces contrats seront utilisés uniquement dans les situations suivantes :

- intermittents du spectacle ne justifiant pas de 507 heures sur 10 mois.
- heures d'enseignement dispensées par des intervenants ne rentrant pas dans le cadre des dispositions définies dans le décret n° 87-889 du 29 octobre 1987 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi de vacataires pour l'enseignement supérieur (par exemple : des intervenants extérieurs exerçant une activité principale comme les professions libérales, les dirigeants d'entreprise, etc.).
- tâche administrative ponctuelle inférieure à 15 jours soit 70 heures (les week-ends ne sont pas payés car il s'agit d'une rémunération forfaitaire calculée à partir du nombre d'heures fixé)

Le contrat sera établi seulement si une demande (imprimé type) est transmise à la Direction des Ressources Humaines 1 mois et demi avant la prise de fonctions pour validation du plafond d'emploi.

Il convient donc d'attendre la validation du plafond d'emploi par la DRH ainsi que l'établissement du contrat avant la prise de fonctions de l'agent recruté.

### **8.3. TARIF UNITAIRE DANS LE CADRE DES CORRECTIONS DE COPIES POUR LE C2I**

Le conseil d'administration approuve la mise en place d'un tarif unitaire dans le cadre des corrections de copies pour le C2i.

<b>Proposition d'un tarif unitaire dans le cadre des corrections de copies pour le C2i</b>
--

Dans le cadre du C2i, il est proposé un tarif unitaire de 5,48 € brut. Ce tarif sera ajusté chaque année sur l'indemnité du groupe 1 prévue par le décret n°2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement.

Un tableau récapitulatif mentionnant les noms des correcteurs, leur composante d'origine, le nombre de copies corrigées par chaque correcteur et précisant le titre de l'indemnité versée et l'imputation budgétaire sera joint comme pièce justificative pour mise en paiement par la Trésorerie Générale de Nantes.

Le coût sera supporté par le CF AP 90050.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

09 décembre 2010

## Point 09 ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

*Avis favorable du CEVU du 24 novembre 2010.*

9.1.	Demande de création du DU rééducation et réadaptation des fonctions auditives de l'adulte (UFR Médecine)	1
9.2.	Demande de création du DU conduite de projet et archives de la santé (UFR Lettres, langues et sciences humaines)	5
9.3.	Convention relative au M1-STIS (parcours Ingénierie de la santé et des bioproduits) et à la formation menant au DE Cadre de Santé	13
9.4.	Présentation du bilan du BAIP	17



**9.1. DEMANDE DE CREATION DU DU REEDUCATION ET READAPTATION DES FONCTIONS AUDITIVES DE L'ADULTE (UFR MEDECINE)**

*Avis favorable du CEVU du 24 novembre 2010.*

Le conseil d'administration approuve la demande de création du DU rééducation et réadaptation des fonctions auditives de l'adulte et sur ses tarifs : *individuels : 600€, entreprises : 750€.*

## DIPLOME D'UNIVERSITÉ

### CRÉATION

## Rééducation et réadaptation des fonctions auditives de l'adulte

**UFR de rattachement** : Faculté de Médecine d'Angers ; Université d'Angers

**Enseignant responsable** : **Professeur Laurent LACCOURREYE**

En collaboration avec le Pôle Sensoriel de la Mutualité Française Anjou Mayenne

**UFR participantes et responsable local (si DIU) :**

**Coordonnateur interrégional (si DIU) :**

Avis du Conseil d'UFR	<input checked="" type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	En date du 13/10/2010
Avis du CEVU	<input checked="" type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	En date du 24/11/2010
Avis du CA	<input checked="" type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	En date du 09/12/2010

Avis des rapporteurs observations :

rapporteurs

Cadre réservé aux enseignants

<b>Enseignant responsable</b>	<b>Nom :</b> <b>Professeur Laurent LACCOURREYE</b>	<b>Statut : PU-PH</b> <b>Téléphone : 02 41 35 35 86</b> <b>E-mail : lalaccourreye@chu-angers.fr</b>	
	<b>UFR de rattachement :</b> Faculté de Médecine d'Angers Rue Haute de Reculée 49045 ANGERS CEDEX	<b>Département Formation Médicale continue :</b> <b>téléphone : 02 41 73 58 05</b> <b>Fax : 02 41 73 58 38</b> <b>E-mail :</b> <a href="mailto:bruno.poutord@univ-angers.fr">bruno.poutord@univ-angers.fr</a>	
<b>Niveau</b>	<input type="checkbox"/> pré-universitaire <input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> cycle <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> cycle <input checked="" type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> cycle		
<b>Public(s) concerné(s)</b>	<input type="checkbox"/> formation initiale <input type="checkbox"/> poursuite d'études <input checked="" type="checkbox"/> formation continue		
<b>Objectifs Généraux</b>	<p>L'accroissement considérable de la déficience auditive, due au vieillissement attendu de la population, est un véritable enjeu de santé publique, et il apparaît essentiel de favoriser et promouvoir les initiatives qui permettront de maintenir l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées.</p> <p>La déficience auditive n'est pas une entité univoque, en fonction du moment de l'apparition, du degré de sévérité, le retentissement fonctionnel dans les habitudes de vie est très variable d'une personne à l'autre.</p> <p>La réadaptation fonctionnelle permettra, de manière personnalisée, d'optimiser les capacités auditives et de développer des stratégies d'adaptation, afin d'améliorer l'interaction sociale, l'autonomie, la qualité de la vie et la confiance en soi des personnes déficientes auditives.</p>		
<b>Objectifs Spécifiques</b>	<p>Acquérir les connaissances et les compétences pour :</p> <p>s'intégrer dans un échange pluridisciplinaire</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. reconnaître les atteintes de la fonction auditive,</li> <li>1.2. évaluer leur retentissement au quotidien,</li> <li>1.3. définir les besoins de la personne,</li> <li>1.4. proposer un projet de rééducation et réadaptation favorisant l'autonomie et améliorant la qualité de vie.</li> </ol>		
<b>Originalité</b>	<p><b>Activité pluridisciplinaire en réadaptation fonctionnelle de l'audition.</b></p> <p>Le DU s'inscrit dans le plan national 2010 2012 en faveur des personnes sourdes et malentendantes, du Ministre du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, et de la Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité:</p> <p><b>Axe 1- Prévenir, dépister et accompagner lors de la découverte d'une déficience auditive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>mesure 1 : Renforcer la prévention autour des troubles de l'audition</i></li> <li>• <i>mesure 2 : Identifier et prendre en charge les troubles de l'audition à partir d'un dépistage et d'un diagnostic adapté</i></li> <li>• <i>mesure 3 : Accompagner les familles et les personnes concernées dès la découverte de la surdité.</i></li> </ul> <p>Ce DU contribue de façon très opérationnel <b>aux accords universitaires internationaux France Québec</b>, de part les intervenants issus de la Faculté de Médecine de Québec, des centres de réadaptation de Montréal et Québec.</p> <p>Enfin, il fait appel <b>aux nouvelles technologies</b> en mettant en œuvre la visioconférence. Cette modalité permet une large participation internationale à moindre en coût tout en inscrivant la formation dans une dynamique pérenne.</p>		

<b>Capacité d'accueil :</b>	<b>25</b>			
<b>Conditions d'inscription</b>	Etre titulaire d'un diplôme d'état relatif aux domaines d'activités cités : orthophonistes, psychologues, ORL, gériatres, médecins généralistes, ergothérapeutes, assistantes sociales, audioprothésistes, Ou Etudiants en cours de formation dans ces disciplines			
<b>Durée totale de la formation : 6 mois</b>	<b>Cours Théoriques :</b> 55h00	<b>Stage :</b> 8h00	<b>Autre(s)</b> 3h00 examens	
<b>Production d'un mémoire</b> <b>Oui <input type="checkbox"/> (de ... pages minimum)</b> <b>Non <input type="checkbox"/></b>				
<b>Droits d'inscription :</b> - droits spécifiques : étudiants :                      individuels : <b>600€</b> entreprises : <b>750€</b> + droits universitaires en vigueur dans l'établissement + médecine préventive (soit 175.57 € pour l'année universitaire 2009-2010)				
Les étudiants admis à suivre cette formation sont régulièrement inscrits à l'Université d'Angers et y acquittent les droits de scolarité fixés chaque année par arrêté inter ministériel et le droit de médecine préventive.				
<b>Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages....</b> (annexe 1)				
<b>Modalités de contrôle des connaissances</b>	L'évaluation et la validation terminale du DU se feront au travers de 2 épreuves: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 épreuve de QCM de 30 minutes portant sur l'ensemble de la formation, comptant pour 1/3 de la note finale.</li> <li>• 1 épreuve orale de 10 minutes correspondant à la présentation d'un cas clinique rencontré par le stagiaire, qu'il lui appartiendra d'analyser et d'argumenter au regard de la formation, comptant pour 2/3 de la note finale.</li> </ul>			
<b>Noms, statut, Discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation</b> (annexe 2)				
<b>Evaluation financière :</b> (annexe 3)				
<b>Date de mise en place :</b> janvier 2011				

Date et signature du ou des responsable(s) de la formation

Angers le 15/09/2010

**UNIVERSITE D'ANGERS**  
**Faculté de Médecine**  
 Annexe 3 : FICHE DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

D.U. ou D.I.U. :		
NATURE de DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
<b>FRAIS DE PERSONNELS</b>		
<b>Enseignants titulaires</b>		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		
<b>Intervenants vacataires</b>		
Heures TD	2 255	
Charges	907,5	
<b>Prestations sur facture</b>		
<b>Personnels IATOS Titulaires</b>		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		
Charges		
<b>Vacataires non enseignants</b>		
Heures		
Charges		
	<b>3 162,5</b>	
<b>FRAIS PEDAGOGIQUES</b>		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
	<b>1 500</b>	
<b>FRAIS DE DEPLACEMENTS</b>		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
	<b>3 500</b>	
<b>FRAIS GENERAUX</b>		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		
Frais divers		
	<b>500</b>	
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		
<b>TOTAL 1</b>	<b>8 662,5</b>	
Droits universitaires	3825	
<b>TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale</b>	<b>12487,5</b>	
Coût de la formation (total 2)	<b>12487,5</b>	
Effectif	20 (5 entreprises, 15 individuels)	
Droit d'inscription proposé	<b>600 individuel, 750 en entreprise</b>	
Recettes prévisionnelles	<b>12750,00</b>	

**9.2. DEMANDE DE CREATION DU DU CONDUITE DE PROJET ET ARCHIVES DE LA SANTE  
(UFR LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES)**

*Avis favorable du CEVU du 24 novembre 2010.*

Le conseil d'administration approuve la demande de création du DU conduite de projet et archives de la santé et sur ses tarifs : 1500 € en financement individuel et 2900 € en financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...).

**Intitulé :**  
**Conduite de projet et archives de la santé (COPRAS)**

**DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

**DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**

**CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**

<b>Création</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Renouvellement</b>	<input type="checkbox"/>
Modification	<input type="checkbox"/>
Suppression	<input type="checkbox"/>

Avis du Conseil d'UFR		En date du :
Avis du CEVU		En date du :
Avis du CA		En date du :

Reçu aux services centraux le .....

- **Identification**

-

❖ **Composante de rattachement**

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines en partenariat avec le CUFCo

❖ **Composante associée :**

❖ **Autre université concernée ( demande de co-habilitation) :**

❖ **Partenariat et co-organisation (éventuellement, en lien avec un conseil de perfectionnement) :**

❖ **Responsable pédagogique :**

(NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
GRAILLES Bénédicte	Lettres	MCF	02 41 22 63 89	benedicte.grailles@univ-angers.fr

❖ **Date d'ouverture** (ou de modification, suspension, suppression) : **1<sup>er</sup> trimestre 2011**



	Ne rien écrire dans ce cadre réservé à la commission d'instruction des DU
<b>- Modalités d'accès au diplôme</b>	
<b>Type de formation :</b> Formation Initiale <input type="checkbox"/> Formation Continue <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Code NAF (éventuellement) :</b> .....	
<b>Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) :</b>  <b>Salarié</b>	
<b>Pré requis :</b> Niveau d'entrée : Bac <input type="checkbox"/> III <input checked="" type="checkbox"/> II <input type="checkbox"/> Diplôme nécessaire (éventuellement) : <b>Niveau de sortie</b> (nomenclature du ministère du travail) IV <input type="checkbox"/> III <input type="checkbox"/> II <input checked="" type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/>	
<b>- Conditions d'admission</b>	
<b>Capacité d'accueil :</b> 15	
<b>Seuil d'ouverture :</b> 8	
<b>Procédure de recrutement :</b>  Sélection sur dossier	

<b>Conditions de Validation d'acquis :</b>  VAP 85 si pré requis non remplis	
<b>- Tarif et coût</b>	
<b>Tarif de la formation</b> (hors droits universitaires) :  <i>Un tarif par heure est proposé en cas d'acquisition possible et indépendante de modules</i>	
Formation initiale :             €	Par heure :             €
Formation continue : Financement individuel :     1500 €	Par heure :             €
Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 2900€	Par heure : 15,76€
<p>Les étudiants recrutés sont régulièrement inscrits à l'Université d'Angers et y acquittent les droits d'inscription fixés chaque année par arrêté inter ministériel et le droit de médecine préventive dont le montant est fixé par décret. Les tarifs mentionnés ci-dessus sont en sus.</p>	
<b>Coût total prévisionnel de la formation :</b> €	
<i>Voir en Annexe 5 le mode de calcul du budget prévisionnel</i>	

<b>Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation</b>	
<p><b>Objectif(s) du diplôme :</b></p> <p>Former des gestionnaires de documents au sein des établissements de santé ou services de santé aux pratiques nouvelles issues des évolutions technologiques et réglementaires</p>	
<p><b><u>Compétences (attendues pour les bénéficiaires) et contenus :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser l'environnement juridique et réglementaire</li> <li>- mettre en place des référentiels de conservation pour les archives médicales et administratives</li> <li>- élaborer des procédures (versement, communication, destruction)</li> <li>- participer activement à des projets de dématérialisation</li> <li>- assurer l'archivage électronique</li> <li>- évaluer et contrôler les outils de l'archivage, notamment l'externalisation des données et dossiers</li> <li>- définir et piloter des projets de service dans l'environnement spécifique des archives de la santé.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>Voir annexe 1</i></p>	
<p>Métiers visés :</p> <p>Archiviste hospitalier                      Documentaliste hospitalier                      Responsable des dossiers médicaux                      Technicien d'archivage</p>	

<p><b><u>Opportunité et originalité :</u></b></p> <p>Les personnes qui ont en charge ou participent à la gestion documentaire au sein des établissements de santé ou de services de santé sont confrontés à des missions et des objectifs qui ont profondément évolué ces dernières années sous l'effet conjugué de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, de la mise en œuvre de l'accréditation et des progrès technologiques amenant vers une dématérialisation inéluctable des documents. Les archives de la santé ont des problématiques qui leur sont propres en termes de communication, d'accès et de volume. Mais elles rejoignent aussi des questionnements plus généraux : interopérabilité des systèmes, archivage électronique par exemple. Quant aux organisations, elles éprouvent le besoin croissant de contrôler, d'évaluer leur système de circulation des documents et, de manière plus globale, leur gestion documentaire, afin de rationaliser, de sécuriser les informations et les flux mais aussi de développer leur mémoire et les outils d'aide à la décision.</p> <p>Dans ce contexte, la fonction d'archiviste est en constant essor mais aussi en mutation. Elle est souvent assurée par des agents, recrutés en interne, à la recherche de bases techniques et de reconnaissance professionnelle et pour lesquels des compétences en conduite de projet sont désormais exigées.</p> <p>Le secteur subit des évolutions fortes à la fois sur le plan réglementaire (communication du dossier patient en 2002, externalisation de l'hébergement et du stockage en 2006 et 2008), sur le plan organisationnel (professionnalisation en cours dans le secteur dont témoigne l'insertion d'un profil d'archiviste dans le répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière en 2008 ou la spécialisation d'un inspecteur du ministère de la Culture dans le domaine en 2007) ou sur le plan technique (dématérialisation du dossier médical).</p> <p>Seule l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) a développé un programme de formation interne. Il existe des formations ponctuelles de quelques jours mais pas de formation diplômante.</p> <p>La formation proposée s'appuiera sur l'expertise développée par le département d'histoire dans le domaine des archives depuis 1993 (Master Histoire et métiers des archives, licence professionnelle Traitement et gestion des archives et des bibliothèques) et par les partenaires (département d'histoire et Cufco) dans le domaine de la formation continue des archivistes et gestionnaires d'information avec le DU Conduite de projet en documentation, archives et records management depuis 2001.</p>	
--	--

Organisation de la formation	
<p><b><u>Durée totale de la formation :</u></b></p> <p>184 heures (23 jours)</p>	
<p><b><u>Calendrier de la formation (début, fin...):</u></b></p> <p>La formation se déroule sur un an, en temps partagé, à raison de 2 jours consécutifs par mois (excepté l'avant-dernier regroupement qui comporte 3 jours) y compris les évaluations</p>	
<p><b><u>Organisation pédagogique (en cas d'alternance) :</u></b></p> <p><i>Voir annexe 2</i></p>	
<p><b><u>Equipe pédagogique prévisionnelle :</u></b></p> <p><i>Voir annexe 3</i></p>	
Validation	
<p><b><u>Modalités de contrôle des connaissances et de validation :</u></b></p> <p><i>Voir annexe 4</i></p>	
<p><b><u>Rédaction d'un mémoire</u></b>      Oui <input checked="" type="checkbox"/>      Non <input type="checkbox"/></p>	

Annexe 5  
BUDGET PREVISIONNEL

**BUDGET FORMATION QUALIFIANTE OU DIPLOMANTE (CU, DU)**

<b>INTITULE DE LA FORMATION :</b>		<b>Conduite de projet et archives de la santé</b>	
<b>Composante</b>		<b>UFR Lettres / CUFCo</b>	
<b>Responsable pédagogique</b>		<b>Bénédicte GRAILLES</b>	
Début et Fin d'action		Janvier - décembre 2011	
Nombres d'heures de formation (hors stage et projets tutorés)		184	
Nombre de stagiaires-Taux h/groupe-Taux h/stagiaire	8	126,09	15,76
C.R. :			
N° DE LA CONVENTION :			

<b>RECETTES</b>				<b>DEPENSES</b>		
				<b>DEPENSES DIRECTES (Dd)</b>		
<b>FORMATION CONTINUE</b>				1- Enseignement (charges comprises) <i>Titulaires, vacataires</i>	10652,50	
				2 - Enseignement <i>convention</i>	0,00	
				3 - Rémunération Resp.pédag 15,26 H TD	650,11	
				4 - Location ( <i>salles, Matériel</i> )		
				5 - Documentation	200	
				6 - Reprographie	147,20	
				7 - Publicité	3000,00	
				8- Déplacements, restauration, logement...	4500,00	
				9 - Autres frais annexes	0,00	
				<b>DEPENSES INDIRECTES (Di)</b>		
				<b>15% recettes = Total Di</b>	<b>3480,00</b>	
				<b>Di</b>	<b>Nbre Heures</b>	<b>Taux horaire Di<sup>1</sup></b>
				3480	184	18,91
				<b>TOTAL DEPENSES (Dd+Di)</b>	<b>22629,81</b>	
				<b>Solde (Recettes - Dépenses)</b>	<b>570,19</b>	



**9.3. CONVENTION RELATIVE AU M1-STIS (PARCOURS INGENIERIE DE LA SANTE ET DES BIOPRODUITS) ET A LA FORMATION MENANT AU DE CADRE DE SANTE**

*Avis favorable du CEVU du 24 novembre 2010.*

Il est demandé au conseil d'administration de statuer sur la demande de convention relative au M1-STIS (parcours Ingénierie de la santé et des bioproduits) et à la formation menant au DE Cadre de Santé et sur ses annexes financières.

**CONVENTION DE FORMATION EN 1<sup>ère</sup> ANNEE DE MASTER "SCIENCES, TECHNOLOGIES ET INGENIERIE DE LA SANTE"**

**Entre**

L'UNIVERSITE d'ANGERS

Représentée par son Président,

D'une part

Et

LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE d'ANGERS  
Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) -

Représenté par son Directeur Général

D'autre part

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master;

Vu le décret n°85-906 du 23 août 1985, fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquies personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur;

Vu le décret n°95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé;

Vu l'habilitation ministérielle de la formation de master n° : 20081478;

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1 :**

La présente convention a pour objet, dans le cadre d'un partenariat entre l'Université d'Angers et le CHU d'Angers, de mettre en œuvre un dispositif permettant aux étudiants de son Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) de valider la 1<sup>ère</sup> année du Master

Domaine : Sciences, Technologies, Santé,

Mention : Sciences, Technologies et Ingénierie de la Santé (STIS),

pour son parcours "Secteur de Santé: Management et Organisation".

Les étudiants cadres de santé seront ainsi engagés dans un double cursus de formation permettant :

- d'obtenir le diplôme d'Etat de cadre de santé (condition requise pour être nommé cadre dans la fonction publique hospitalière)
- de valider la 1<sup>ère</sup> année du Master STIS et de s'inscrire dans un parcours de formation universitaire en vue de l'obtention du Master.

Cette démarche peut contribuer à la réalisation d'un portefeuille de compétences dans le cadre du projet professionnel.

**Article 2 :**

L'IFCS et le département « Institut supérieur de la santé et des bioproduits d'Angers » (ISSBA) de l'UFR "Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé" mettent en place dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> année du Master STIS un dispositif permettant de valider 60 ECTS (crédits européens).

Les contenus des enseignements et les modalités de validation des contenus d'enseignement commun au diplôme Cadres de santé et la 1<sup>ère</sup> année du Master STIS font l'objet d'un accord préalable entre le Directeur de l'ISSBA et le Directeur de l'IFCS. Ces éléments sont déclinés dans un cahier des charges formalisé dans le cadre d'une annexe à la présente convention.

Le Directeur de l'ISSBA, ou son représentant, participe au jury de délivrance du diplôme de Cadres de santé.

Pour chacune des unités d'enseignement réalisées par l'IFCS et validées dans le cadre de la convention, les notes provenant des épreuves correspondantes au diplôme de Cadre de santé ou d'évaluations préparatoires sont transmises en temps utile par l'IFCS au Président de Jury du Master STIS pour enregistrement. Les personnes concernées par ces listes de notes y apparaissent sous leur nom patronymique et dans tous les cas avec leur numéro de carte d'étudiant.

**Article 3 :**

Pour pouvoir obtenir le bénéfice de la validation de ces modules et unités, les étudiants de l'Institut de Formation des Cadres de Santé doivent être régulièrement inscrits à l'Université d'Angers, au titre de la formation initiale.

Les étudiants font l'objet d'une procédure de sélection, dans le respect de la réglementation en vigueur, organisée par l'IFCS, avec la participation du Directeur de l'ISSBA ou de son représentant.

Les étudiants ainsi sélectionnés adressent à l'UFR "Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé" de l'Université un dossier de Validation des Acquis Professionnels (VAP). L'Université d'Angers s'engage à inscrire administrativement les étudiants de l'Institut de Formation des Cadres de Santé du CHU d'Angers qui auront vu leur dossier validé par la commission VAP.

L'IFCS devra envoyer une liste de ces étudiants au département ISSBA qui sera chargé de transmettre les dossiers d'inscription aux services centraux de l'Université d'Angers.

En contre partie, le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers verse à l'Agent Comptable de l'Université d'Angers les sommes correspondant aux frais forfaitaires de formation. Ces sommes, définies en annexe à cette convention, sont versées pour 50 % en début d'année universitaire et pour 50 % dans le courant du deuxième semestre du Master.

Les étudiants acquittent les droits d'inscription fixés chaque année par arrêté interministériel et le droit de médecine préventive dont le montant est fixé chaque année par décret.

**Article 4 :**

Les étudiants de l'Institut de Formation des Cadres de santé bénéficient d'une carte d'étudiant de l'Université d'Angers et de toutes les prestations fournies l'Université d'Angers, notamment d'un droit d'accès 7 jours sur 7 à l'Environnement Numérique de Travail (ENT).

**Article 5 :**

Les enseignants qui assurent les enseignements de l'IFCS sont rémunérés par l'IFCS. Les enseignants qui assurent les enseignements de l'Université d'Angers sont rémunérés par l'Université d'Angers

**Article 6 :**

La couverture en responsabilité civile des étudiants de l'Institut de formation des Cadres de santé est assurée par le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers.

**Article 7 :**

La présente convention est conclue pour la durée d'habilitation du master dans le cadre du contrat quadriennal 2008-2011. Elle entrera en vigueur à la rentrée universitaire 2010-2011. La présente convention est établie pour une durée d'un an.

En cas de difficultés dans l'application de la convention, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. Toute modification des termes de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant dûment approuvé par les parties.

La présente convention pourra être dénoncée par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard trois mois avant la fin de l'année universitaire en cours, soit avant le 30 juin 2011.

Cette convention rend caducs les conventions et accords antérieurs entre les parties ayant le même objet.

**Article 8 :**

En cas de désaccord persistant des parties, la juridiction compétente pour connaître du litige sera le tribunal administratif de Nantes.

Fait à Angers en deux exemplaires originaux

Le

Le Directeur Général du CHU d'Angers

Le

Le Président de l'Université d'Angers

## Annexe financière

## Semestre 1

UE IFCS	H/E	CM	TD	Tps person/ét	UA H/E	UA Eq.TD
UE3. • Anglais • Systèmes d'information • Communication et conduite de réunion • Etudes de cas	21 14 24 40	7  7	7 7 10 40	7 7 7	17	20,5
UE3. Outils qualité et risques Etude cas	35	21	14 10		35 10	45,5 10
UE4. Outils et méthodologie de la recherche professionnelle Etude cas	49	16	26 10	7	42	50
UE1. Conduite de projets UE2. Droit à la formation et financement UE3. Notions d'économie/éco de la santé UE3. Introduction au droit Statuts fonction publique Etudes de cas	28 7 14 28 4 20	7 7 10 21 4	21  4 4  20	3	7 14 25 4	10,5 19 35,5 6
UE1. Sociologie des organisations UE1. Santé publique UE2. Ingénierie de la formation Etudes de cas	21 12 42 20	21 12 18	21  21 20	3	12	18
Entretiens et mises en situation professionnelle	10		10		10	10
Total semestre 1					176	225

## Semestre 2

UE IFCS	H/E	CM	TD	Tps person/ét	UA H/E	UA Eq.TD
UE3. • Gestion économique établissements de santé • Organisation et processus organisationnels • Droit des relations sociales • Audit stratégique et fonction de conseil • Management par système intégré • Psychosociologie des groupes • Méthodologie conduite de projets	21 15 14 14 7 21 21	12 7 7 7 4 14 6	5 8 7 7 3 7 10	4     5	17 15 14 14 7 21	23 18,5 17,5 17,5 9 28
• Méthodologie de la recherche professionnelle • Construction de l'objet de recherche	10 24	 7	6 7	4 10	6 14	6 17,5
• Construction du projet professionnel	10	5	5			
13 semaines en alternance						
Total semestre 2					108	137

## Frais forfaitaires de formation :

Héq. TD Semestre 1 + Semestre 2 : 225 + 137 = 362  
héq. TD

Coût moyen horaire avec charges : 57 €

Soit : 362 x 57 = 20634 €

**9.4. PRESENTATION DU BILAN DU BAIP**

*Présenté au CEVU du 24 novembre 2010.*

## Rapport Annuel 2009-2010

### du Bureau d'Aide   l'Insertion Professionnelle de l'Universit  d'Angers

Dossier suivi par Christophe Boujon  
Directeur du SUIO-IP  
R dacteur du Sch ma Directeur du BAIP

#### CONTEXTE

##### 1. Les enjeux du Bureau d'Aide   l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Depuis la loi LRU de 2007, l'article L 611-5 du code de l' ducation pr cise les modalit s de cr ation du Bureau d'Aide   l'Insertion Professionnelle (BAIP) et les missions qui lui sont confi es:

- Il est cr e dans chaque universit  par d lib ration du conseil d'administration et apr s avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.
- Il a pour r le de diffuser aux  tudiants une offre de stages et d'emplois vari e et en lien avec les formations propos es par l'universit  et d'assister les  tudiants dans leur recherche de stage et d'un premier emploi.
- Il a  galement pour charge de conseiller les  tudiants sur leurs probl matiques li es   l'emploi et   l'insertion professionnelle.
- Chaque ann e, il doit pr senter un rapport au conseil des  tudes et de la vie universitaire sur le nombre et la qualit  des stages effectu s par les  tudiants, ainsi que sur l'insertion professionnelle de ceux-ci dans leur premier emploi.



## 2. Le rapport Uhaldeborde & Chaudron(2008): « pour des BAIP pertinents »

Afin que les BAIP puissent remplir leurs missions, le rapport Uhaldeborde et Chaudron a préconisé les quatre grands axes suivants

- **OUVERTURE**

Les BAIP coordonneront des partenariats internes et externes à l'université fonctionnant en réseau.

- **ADAPTATION**

Les BAIP prendront en compte les caractéristiques de chaque université.

- **DYNAMIQUE**

Les BAIP s'appuieront sur les pratiques qui marchent bien dans les établissements et suivront leur exemple.

- **STIMULATION**

Les BAIP seront pourvus de « *mécanismes incitatifs en termes de reconnaissance dans le déroulement des carrières des enseignants, afin de mobiliser les énergies sur ce nouvel objectif qui ne figurait pas dans les vocations traditionnelles de l'université et qui peut être perçu comme une implication moins gratifiante* ».

Le rapport a réalisé également une estimation budgétaire pour la mise en place des BAIP : « *En s'appuyant sur un repérage des activités et des moyens mobilisés par les structures actuelles et en prenant appui sur les dispositifs existants, il est a minima nécessaire de consacrer l'équivalent de 3 à 4 emplois environnés supplémentaires pour 10 000 étudiants*».

## 3. Le BAIP de l'Université d'Angers

Le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers a validé le 17 mars 2009 le Schéma Directeur de son BAIP.

Afin de rendre lisible et cohérente sa politique en matière d'insertion, l'université d'Angers a proposé d'organiser dès la rentrée 2009-2010 son BAIP sous la forme d'une responsabilité en réseau des acteurs locaux de l'orientation et de l'insertion professionnelles,

Les activités du BAIP ne se substituent pas aux pratiques existantes propres à chaque composante et à chaque formation pédagogique. Ses activités viennent en support, assurent une aide soit pour la mise en place, soit pour le développement ou bien encore servent de renfort aux composantes et aux formations, en ce qui concerne les activités pédagogiques liées à l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants.

Les missions du BAIP consistent à favoriser les actions d'insertion en direction immédiate des étudiants, par l'appui aux activités des enseignants et des enseignants-chercheurs statutaires ainsi que du personnel BIATOSS en charge de la transition formation-emploi, au sein de chaque composante

pédagogique, grâce à l'expertise du Service Universitaire d'Information, d'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP).



## ACTIVITES SUR L'INSERTION ANTERIEURES A LA CREATION DU BAIP

### 1. LE SUIO-IP

Depuis sa création en 1977, réaffirmée par le décret de février 1986, le SUIO-IP a su créer de nombreuses relations et contacts tant à l'interne, avec les composantes pédagogiques, qu'à l'externe, avec les partenaires de l'orientation académique et de l'insertion professionnelle. De par ses actions du développement des compétences des étudiants avec l'accompagnement individuel (simulations d'entretiens, rédaction des CV et des lettres de motivation) et l'accompagnement collectif (interventions dans les M2 Professionnels, Atelier « chercheurs d'emploi », conférences sur les métiers), le SUIO-IP est apparu être l'interface la plus appropriée pour fédérer les réseaux internes et externes de l'insertion.

### 2. INSERTION ET PEDAGOGIE

Un questionnaire a été envoyé en décembre 2008 aux huit composantes pédagogiques de l'université d'Angers (UA). Ce questionnaire avait pour vocation de recenser les acteurs de l'insertion professionnelle (enseignants, enseignants-chercheurs et personnels Biatoss) ainsi que leurs pratiques en matière de suivi des offres de stages et du projet personnel et professionnel des étudiants. Ce questionnaire a été complété en janvier 2009 par 38 enseignants et enseignants-chercheurs.

- Réponses sur le suivi des offres de stages

Le suivi individualisé des offres de stage est très différent d'un département à l'autre ou d'une composante à l'autre puisque dans la plupart des cas les étudiants réalisent leur recherche d'un stage par le dépôt de candidatures spontanées, selon leurs connaissances du secteur d'activité en lien avec la formation suivie, par la consultation d'un annuaire qui leur est fourni par le département pédagogique ou par la composante. Les offres transmises directement par les entreprises ou via le SUIO-IP (environ 170 offres d'emplois et 600 offres de stages sont transmises annuellement aux composantes via ce service) sont la plupart du temps affichées ou diffusées par courrier électronique. De plus, lorsqu'un annuaire existe, celui-ci n'est pas constitué des offres transmises mais plutôt des stages effectués les années précédentes par les étudiants. Cependant, la fréquence de réactualisation de l'annuaire est rarement renseignée.

Ce découplage entre les offres de stages et le recensement des lieux de stage à travers les conventions de stage ne permettent pas de savoir précisément parmi les offres proposées, quelles sont celles auxquelles les étudiants répondent et celles résiduelles. Les entreprises proposent donc actuellement à l'UA un certain nombre d'offres de stage et d'emplois sans connaître leur destinée et sans avoir de retour systématique de celles restées sans réponse.

- Réponses sur l'accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel

Le statut des personnels assurant les informations ou les conseils sur l'insertion professionnelle ou l'entreprise -de type organisation économique et sociale, législation sociale, vie des entreprises et plus généralement du monde du travail, sécurité et hygiène dans l'entreprise,

connaissance des services d'orientation et de placement– dépend étroitement de la spécificité de formation du département ou de la composante pédagogique : par exemple à l'UFR Droit Economie Gestion, en Langues Etrangères Appliquées à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, en Gestion des Entreprises et des Administrations à l'IUT, ces informations sont assurées par des enseignants spécialisés en Droit ou en Gestion; pour les autres départements ou composantes, ces informations sont délivrées soit par les enseignants eux-mêmes qui n'ont pas reçu de formation spécifique, soit par le SUIO-IP ou encore par des prestataires extérieurs dans le cadre des modules PPP (Projet Professionnel Personnalisé à l'IUT) ou 3PE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant dans les autres composantes). Les enseignants dans ces modules étant de statuts variés (enseignants-chercheurs, PRAG, PRCE, PAST, ATER, vacataires), les composantes ou les départements pédagogiques assurent la formation sur l'insertion soit par les enseignants statutaires ayant déjà une responsabilité de département, de parcours ou des stages (comme à l'IUT), soit par des enseignants vacataires (comme à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines sauf LEA). Enfin, les répondants indiquent que le SUIO-IP a participé systématiquement à une réflexion sur le contenu des modules PPP avant leur mise en place à la rentrée 2005 (pour l'IUT) ou lors de leur extension à d'autres composantes sous la forme des modules 3PE à la rentrée 2008. Mais actuellement ce sont plus souvent des intervenants extérieurs qui y participent (associations de cadres retraités, cabinet de placement, vacataires) sauf pour l'UFR Droit, Economie, Gestion où le seul référent demeure le SUIO-IP.

Le contenu des modules 3PE semble donc susciter beaucoup d'interrogations de la part des enseignants universitaires car, lorsqu'ils se l'approprient, le contenu reste fortement lié à une approche psychologique, législative, économique ou entrepreneuriale. En conclusion, le contenu, le volume, la quantité et le calendrier dans les maquettes de Licence des 3PE restent très hétérogènes d'une composante, voire d'une formation, à l'autre.

## 2. CONSTITUTION D'UN PREMIER RESEAU INTERNE SUR L'INSERTION

En 2007, la création d'une plateforme d'insertion professionnelle rattachée au SUIO-IP a permis de redéfinir certaines missions liées à l'insertion à travers la réalisation d'enquêtes, le développement du réseau des anciens étudiants et la relation-entreprise. Cette création a permis de réaliser plusieurs travaux d'enquêtes propres à l'UA (par exemple, une publication en 2008 sur les Licenciés en Droit). Depuis 2007, une aide budgétaire régionale vient renforcer cette mission d'enquêtes. A la fin de cette même année, un groupe de suivi de l'insertion a été constitué qui s'est réuni 7 fois jusqu'en décembre 2008. A ce groupe ont participé régulièrement une quinzaine de personnes de l'Université d'Angers. Il s'agit d'un groupe inter-catégoriel (administratifs et enseignants), inter-composantes et inter-services [SUIO-IP, Plateforme d'Insertion Professionnelle, Direction du Service d'Information (DSI), Service de la Communication, Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE)]. Dans ce sens, la constitution de ce groupe a servi de catalyseur à la diffusion en réseau du questionnement sur l'insertion professionnelle des étudiants, notamment à travers l'échange de bonnes pratiques dans ce domaine.

Ce groupe a d'abord travaillé sur le contenu des questionnaires d'enquête du devenir des diplômés de l'Université d'Angers, son opérationnalisation et sa déontologie d'utilisation. Pour améliorer les taux de réponses et le maintien des contacts avec les anciens étudiants, il a également proposé une accessibilité aux offres d'emplois reçues par l'UA pour les anciens étudiants à travers la création d'un portail numérique de l'insertion à l'Université d'Angers. Ce portail numérique, en proposant également une accessibilité aux offres de stages pour les étudiants inscrits, devant permettre de formaliser une communauté d'échanges (réseau social).



## 1. RAPPEL DES PROBLEMATIQUES RELEVÉES DANS LE SCHEMA DIRECTEUR DU BAIP (validation CA du 17 mars 2009)

- **Première problématique : le soutien aux enseignants et aux composantes**

Cette problématique doit être déclinée par la mise en place d'ateliers d'échanges des pratiques entre enseignants sur l'insertion professionnelle et auxquels contribueront les partenaires extérieurs de l'insertion ; par la reconnaissance budgétaire de l'encadrement des stages de suivi en Master par les enseignants et enseignants-chercheurs statutaires (remboursement des frais de déplacement et du temps de visite sur le lieu de stage) ; par la mise en place au sein de chaque composante d'une journée banalisée « Université-Entreprises ou Métiers » ; par le développement de témoignages de professionnels ou d'anciens étudiants sur le monde de l'entreprise dans le cadre des conférences sur les métiers liés aux formations.

- **Deuxième problématique : l'accompagnement des étudiants inscrits**

Cette problématique doit être déclinée par la généralisation du module « du Diplôme à l'Emploi » à tous les Masters ; la systématisation des modules 3PE (« Projets Personnels et Professionnels de l'Etudiant») qui pourraient être dans l'idéal réalisés par des enseignants universitaires statutaires en dehors de leur discipline, voire de la composante comme cela se fait déjà dans d'autres universités; par la mise en place d'ateliers pour les étudiants en risque de décrochage organisés par le BAIP et auxquels contribueront les partenaires socio-économiques (Mission Locale d'Angers, Unis-Cité, CCI, ...); par la création d'un accès unique aux offres de stages et d'emplois sur le portail numérique ENT de l'UA avec redirection vers les composantes concernées; la création d'un Carnet de Bord Electronique (CBE) pour chaque étudiant ; par l'introduction d'une culture de réseaux dès la première année de Licence avec la création de tuteurs de l'insertion et le maintien des contacts avec les anciens étudiants (voir Décret n°2007-1915 du 26 décembre 2007 sur le recrutement et l'emploi des étudiants).

- **Troisième problématique : le maintien du contact avec les étudiants sortants**

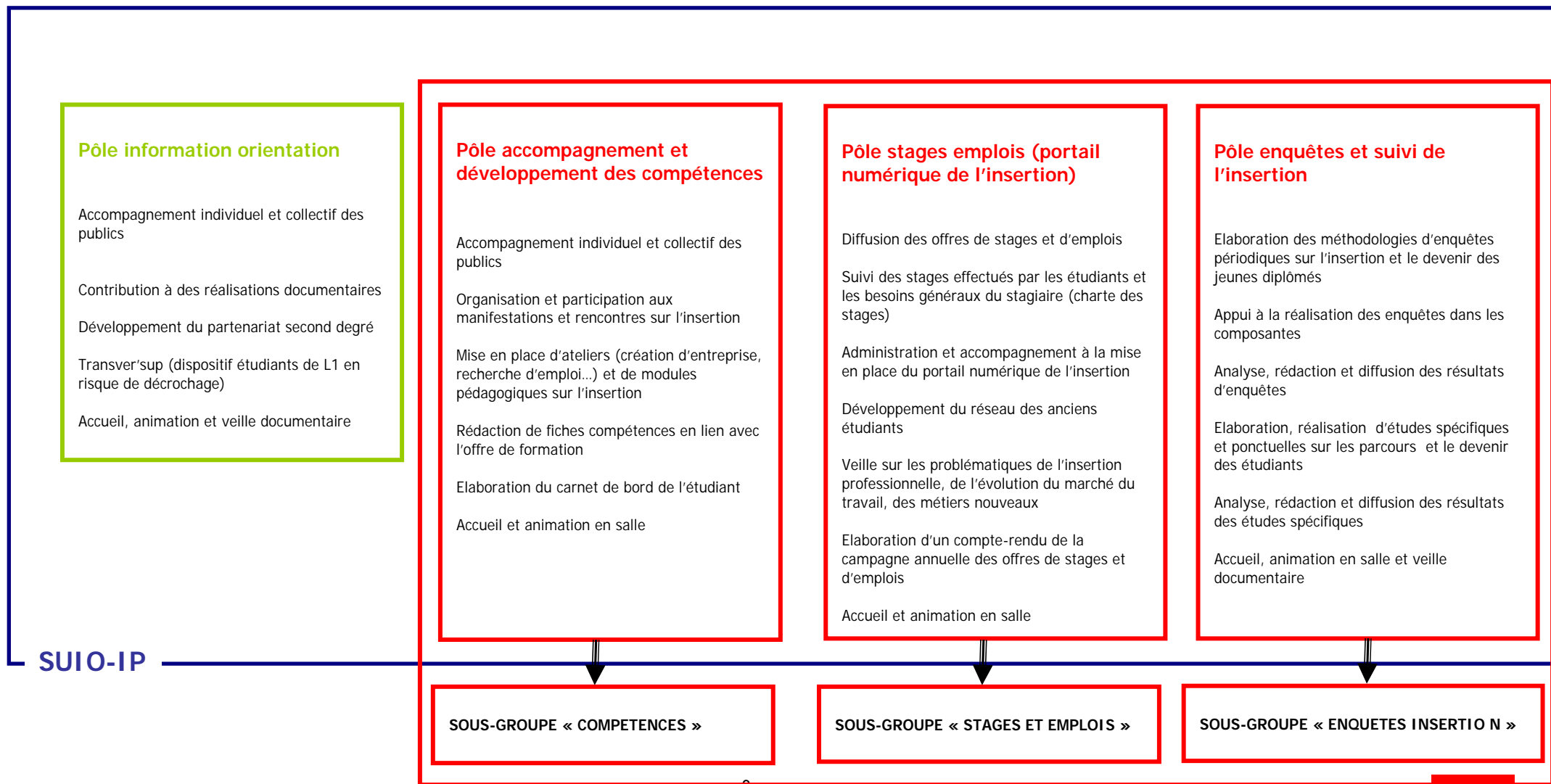
Tout étudiant sortant, diplômé et non diplômé devrait obtenir un identifiant (Login et code d'accès au portail de l'Université d'Angers) lui permettant de garder un contact avec l'Université d'Angers. Ce contact permettra notamment : une information régulière par des nouvelles (« news ») concernant l'UA, l'envoi éventuel de propositions de participation à des journées banalisées, des témoignages vidéo et éventuellement des propositions de parrainages de diplômés ;

- **Quatrième problématique : le renforcement du lien entre la formation universitaire et les entreprises**

Cette problématique doit être déclinée par l'élargissement des actions de communication sur les formations auprès des entreprises présentes sur le bassin d'emploi local avec pour objectif la formalisation et la pérennisation d'un partenariat conventionné « entreprises-UA » ; par l'analyse des besoins des entreprises en termes de compétences, de niveau de qualification requis pour chaque offre de stage proposée; par l'analyse des périodes propices à l'embauche ou à la découverte du lieu pour les stages ou les simples visites et conjointement une information sur le rythme de la semestrialisation universitaire LMD et sur les plages réservées au stage dans les emplois du temps des maquettes de formation; par l'organisation de visites d'entreprise et d'accueil des étudiants stagiaires; par la proposition d'un tutorat individualisé pour les étudiants porteurs d'un projet entrepreneurial ; par la possibilité de parrainage de groupes d'étudiants inscrits en Master.

## 2. RESTRUCTURATION DU SUIO-IP

Afin de dynamiser le fonctionnement interne en réseau et d'étendre celui-ci aux autres thématiques de l'insertion proposées dans le schéma directeur du BAIP, le SUIO-IP a été restructuré en plusieurs pôles, permettant ainsi la création et l'animation de trois sous-groupes BAIP. A l'instar du premier réseau créé en 2007, ces sous groupes se sont voulus inter-catégoriels (administratifs et enseignants), inter-composantes et inter-services [SUIO-IP, Direction du Service d'Information (DSI), Service de la Communication, Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE)]. Cette restructuration permet de développer la notion d'interface entre les acteurs internes et externes (cf. organigramme BAIP en annexes, p.12).



Le BAIP de l'Université d'Angers a ainsi assuré et développé en 2009-2010 trois des quatre problématiques de son schéma directeur

1. un rôle d'accompagnement des étudiants sur les problématiques de l'insertion (modules DAE, ateliers CV, forum métiers ...)
2. un rôle d'appui aux composantes pédagogiques sur le développement à l'interne des méthodologies et des outils facilitant l'insertion des étudiants :
  - 2a. Enquêtes et suivi de l'insertion des diplômés
  - 2b. Gestion et suivi des offres de stages et d'emplois

La quatrième problématique, concernant le rôle d'interface entre les composantes/formations pédagogiques et les partenaires économiques, devrait être logiquement activée lorsque les problématiques 2a et 2b auront durablement produit les effets escomptés.

Ainsi, cette fonction d'interface pourra « *assurer la qualité des pratiques d'initiation en entreprises en limitant le risque que le stage puisse avoir une portée trop restreinte et se limite à des qualifications trop spécifiques immédiatement rentables, de sorte que son contenu soit davantage influencé par le souci de production immédiate de l'employeur que par les besoins plus généraux du stagiaire* ».

**Pour cela, il est nécessaire que les offres de stage soient non seulement répertoriées et accessibles aux étudiants d'une même promotion (d'un département de formation ou d'une composante) mais que l'offre résiduelle, non pourvue dans telle formation ou telle composante puisse être transférée aux autres formations de la composante ou d'une autre composante et, en cas d'absence d'attribution, retournée au recruteur qui l'a expédiée. Ce suivi centralisé sera un puissant indicateur pour les recruteurs et les étudiants, marquant l'implication de l'Université d'Angers à suivre les offres de stages et d'emplois qui lui parviennent directement et à prêter une attention renforcée à l'accès aux stages de ses étudiants.**

Comme proposé en 2009 dans son schéma directeur, l'établissement pourrait alors créer un emploi répondant aux missions de veille économique, de développement de l'entrepreneuriat-étudiant et de relation avec les entreprises.

Trois réunions plénières, sous la forme d'un comité opérationnel BAIP auxquelles était convié l'ensemble des personnels impliqués dans les différentes actions des sous-groupes constitués, ont eu lieu le 02 novembre 2009, le 08 avril 2010 (sur le thème du portail numérique de l'insertion) et le 02 juillet 2010 (sur le thème des enquêtes et de leur communication).

### 3. BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS : POLE ET SOUS-GROUPE «DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES »

- **Entretiens individuels d'accompagnement à l'insertion**

Des entretiens individuels d'accompagnement et de suivi proposés aux étudiants dans leurs démarches d'insertion professionnelle ont été réalisés sous la forme d'élaboration de projet, de recherche de stage et/ou d'emploi, de simulation d'entretien de recrutement. 174 étudiants ont été reçus par les chargées de mission de ce pôle. Chaque étudiant pouvant être reçu plusieurs fois, 346 entretiens ont pu être ainsi réalisés durant l'année 2009-2010 (cf. tableau 1 en annexes, p.13-14).

- **Module DAE « Du Diplôme A l'Emploi »**

Ce module est destiné en priorité aux étudiants de M2 professionnels. L'intervention est adaptée aux besoins des étudiants et tient compte des modules d'insertion suivis précédemment en M1 et L3. En fonction du bilan effectué sur l'année précédente, deux types d'interventions ont été proposées :

⇒ Formule 1 : 3 séances de deux heures pour aborder la dynamique de recherche de stage et/ou d'emploi, l'exploration de son marché et la constitution d'un réseau, l'élaboration des outils nécessaires ainsi que l'entretien de recrutement.

⇒ Formule 2 : 1 séance d'une heure de préparation collective autour des attentes du recruteur, puis une simulation individuelle pour chaque étudiant constituée d'un entretien d'une vingtaine de minutes suivi d'un débriefing adapté.

Ces interventions ont concerné 24 M2 (402 étudiants) et 2 M1 (96 étudiants).

A la demande d'enseignants, des interventions en M1 sur une organisation semblable à la formule 1 ont été programmées en M1.

Une intervention a été expérimentée en M1 « Management des Organisations » pour s'adapter à l'effectif étudiants (150): communication générale sur la dynamique de recherche d'emploi et/ou de stage en amphi ainsi que la proposition d'ateliers sur 4 thèmes différents auxquels les étudiants pouvaient participer sous condition d'inscription préalable (38 étudiants).

L'expérimentation de cette formule doit permettre une généralisation pour l'année 2010/2011 sur l'ensemble des M1 de l'Université pour envisager, à moyen terme, une progression en M2 avec une généralisation de la Formule 2.

- **Interventions dans les modules PPP (Projet Professionnel Personnalisé) de DUT ou 3PE (« Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant ») de Licences**

⇒ M2 Pro Technologie du végétal : participation aux soutenances 3PE

⇒ Licence Pro MSA : «dynamique d'une recherche d'emploi» en amphi

⇒ 1<sup>ère</sup> année DUT GEII : «enquête métiers» en amphi

- **Constitution d'un sous-groupe BAIP «Développement des compétences»**

Cinq réunions ont été organisées entre juin 2009 et juillet 2010 afin de réfléchir à la mise en place et à la forme souhaitée d'un outil de type portefeuille ou portefeuille de compétences, qui est dénommé Carnet de Bord de l'Etudiant selon le schéma directeur du BAIP. Ont participé à ces réunions des responsables de composantes, des enseignants porteurs de diplôme ainsi que des administratifs. Ces réunions ont été l'occasion de faire découvrir des outils déjà utilisés dans d'autres universités (ex. Portefeuille d'Expériences et de Compétences, Carnet de Route, Portefeuille numérique) et d'échanger avec les utilisateurs sur leurs expériences et la manière utilisée pour introduire l'outil dans leurs formations.

Suite à ces réunions, le Carnet de Bord a été élaboré sous format papier puis expérimenté au second semestre 2009-2010 auprès des étudiants en L1 « Tourisme » à l'ITBS (75 inscrits) par une première présentation de l'outil en amphi puis sous forme d'ateliers afin de travailler concrètement en petits groupes sur les fiches et de recueillir les impressions des étudiants.

Après analyse de cette phase d'expérimentation, le sous-groupe a choisi d'adopter un format électronique de l'outil téléchargeable à partir de l'ENT de l'étudiant, sous forme de fiches. Une convention a été signée avec l'université de Nantes en juillet 2010 afin de faire partie du Réseau Carnet de Route qui permettra des échanges de fiches et des retours d'expériences des différentes universités partenaires (U. Nantes, UBS, U. du Maine).

Une réunion a été organisée avec les interlocuteurs des différentes composantes pour mettre en place la phase expérimentale dès septembre 2010 avec une présentation de l'outil sous sa forme électronique et une discussion autour de l'objectif de chacune des fiches de l'outil.



- **Contribution aux Conférences, Forums et Journées en lien avec la problématique de l'insertion**

En 2009-2010, deux conférences ont été organisées, en partenariat avec l'UFR de Sciences, chacune des conférences a eu lieu 2 fois (60 à 70 participants par conférence) : l'une spécifique au portail SVT et l'autre au portail MPCIE.

1<sup>er</sup> thème : présentation des fonctions publiques, 8 intervenants représentant la fonction publique hospitalière, la police scientifique, le CNFPT, l'Education nationale

2<sup>ème</sup> thème : les débouchés après une L3 sciences, 4 intervenants DRH d'entreprises du secteur privé

De même, l'organisation et l'animation d'une table ronde sur le recrutement ont été proposées lors de la journée des métiers de l'ISTIA

Une journée «métiers» a été organisée et animée avec l'UFR de Lettres, Langues & Sciences Humaines.

#### 4. BILAN DU SUIVI DE L'INSERTION DES DIPLOMES: POLE ET SOUS-GROUPE« ENQUETES ET SUIVI DE L'INSERTION »

- **Calendrier des réunions du sous-groupe « Enquêtes et suivi de l'insertion »**

⇒ 7 réunions ont eu lieu sur l'année 2009-2010: 22 septembre 2009, 15 octobre 2009, 16 novembre 2009, 07 janvier 2010, 08 février 2010, 23 mars 2010 et 16 juillet 2010

- **Réalisation d'enquêtes et production de résultats**

Depuis 2009, le sous-groupe « enquêtes et suivi de l'insertion » a expérimenté les étapes nécessaires à l'élaboration, la réalisation et la diffusion d'une enquête sur le devenir des diplômés. Ce travail d'expérimentation sur la méthodologie d'enquêtes a abouti à la production en mai 2010 d'un document synthétique sur les résultats obtenus dans l'interrogation à 30 mois des diplômés de Masters Professionnels de la promotion 2005-2006. Ce premier travail collaboratif et expérimental a permis de réaliser sans grande difficulté, entre décembre 2009 à avril 2010, une nouvelle enquête commanditée en septembre 2009 par le ministère sur le devenir des diplômés de Masters et Licences professionnelles-promotions 2006-2007.

En 2009-2010, le sous-groupe «enquêtes et suivi de l'insertion » a réalisé non seulement cette enquête ministérielle mais a décidé aussi de mener une enquête d'établissement à 6-8 mois sur les diplômés de Masters de la promotion 2008-2009 (dans la continuité de l'enquête expérimentée précédemment) ; l'objectif de cette enquête étant d'obtenir une image plus récente du devenir des diplômés. Elle a également pour utilité de recontacter rapidement les jeunes diplômés afin de leur permettre à terme de « monter » sur le futur portail numérique de l'insertion (développement du réseau social formation-profession). Ce maintien du contact permettra également de les interroger de nouveau sur leur situation à 30 mois, dans le cadre des enquêtes ministérielles. Une première extraction de données montre que le taux des répondants est élevé (près de 70% des diplômés) et que, parmi eux, 68% exercent une activité professionnelle dont 80% en premier emploi (cf. enquête à 6-8 mois des diplômés de Masters de la promotion 2008-2009 en annexes, p.15-16).

## 5. BILAN DE L'OFFRE DE STAGES ET D'EMPLOIS: POLE ET SOUS-GROUPE « STAGES ET EMPLOIS »

Depuis 2009, le SUIO-IP diffuse et actualise les offres de stages et d'emplois sur sa page web (<http://www.univ-angers.fr/pagdiv.asp?ID=2831&langue=1>). Parallèlement, la mise en place d'un sous-groupe BAIP, dédié à la question des offres de stages et d'emploi, a permis de déterminer les fonctionnalités d'un futur portail numérique de l'insertion professionnelle, dénommé Ip'Oline. Un premier sous-groupe technique, constitué de 5 personnes, a rédigé un cahier des charges sur l'outil afin que l'université d'Angers lance un appel d'offre en mai 2009. L'ébauche du Cahier des Clauses Techniques Paritaires a été présentée le 09 juillet 2009 en séance du comité opérationnel BAIP. La version des fonctionnalités de l'outil a été finalisée lors d'une réunion le 11 novembre 2009. Suite à un appel d'offre, une société a été retenue le 06 mars 2010 pour développer cet outil. Le 08 avril 2010, les fonctionnalités ont été présentées au comité opérationnel du BAIP. Un sous-groupe « offres de stages et d'emplois » a été constitué des personnels enseignants et administratifs qui géreront l'administration de ce portail au sein de leur composante ou de leur formation. Lors de cette réunion, les représentants de la société en charge du développement du portail ont présenté ses futures fonctionnalités (mise en ligne des offres de stages et d'emplois, élaboration d'une CVthèque, annuaires des anciens, actualités sur l'insertion professionnelle) ouvertes aux étudiants inscrits, aux anciens et aux entreprises. Ce sous-groupe s'est ensuite réuni tous les mardis matins entre mai et juin 2010 afin de travailler sur le livrable des deux premières fonctionnalités.

### • Rapport d'état du 1<sup>er</sup> module fonctionnel « offre de stages et d'emplois » du portail numérique Ip'Oline

Une organisation, permettant la diffusion précise d'offres et comprenant plusieurs niveaux de droits d'accès selon le diplôme préparé, a été mise en place (arborescence). Une nomenclature de type ROME est utilisée à l'échelle du super-administrateur BAIP du portail. Deux moteurs de recherche backend et frontend ont été implémentés avec en backend des options de tri sur les résultats.

Le module permet la diffusion d'offres d'emplois et d'offres de stages de façon séparée. Cette diffusion est destinée aux étudiants et anciens étudiants de l'Université d'Angers.

- ✓ Toutes les offres sont soumises à validation par un administrateur-composante et plusieurs statuts ont été prévus pour une offre. Les offres peuvent être archivées.
- ✓ Les responsables de formation ont la possibilité de mettre un commentaire sur une offre et de l'évaluer (0 à 5 étoiles).
- ✓ Les entreprises ont la possibilité de poster leurs offres et de les gérer grâce à un compte accessible avec identifiants et mots de passe.
- ✓ Les étudiants ont la possibilité de candidater à une offre en ligne et de joindre plusieurs pièces jointes à leur candidature.
- ✓ L'étudiant a la possibilité de consulter les offres validées par le responsable de formation. L'étudiant peut aussi mettre en place des alertes sur un ou plusieurs profil(s) d'offres en fonction de différents critères.

D'autre part, des outils statistiques permettant aux administrateurs de récolter des informations sur les offres et sur les entreprises ont été mis en place. Ces outils permettent de connaître le nombre d'offres par entreprise ou par utilisateur pour une composante ou pour une formation (administrateur). Les statistiques sur les entreprises permettent aussi de connaître les nombres de stages et d'emplois proposés.

Chaque jour, les statistiques globales, c'est-à-dire le nombre d'offres en ligne, le nombre de personnes connectées, le nombre d'entreprises et de contacts, sont reçues par email. Enfin, une fonctionnalité permet de gérer les contacts entreprise. Toutes les offres entrées sur le portail sont reliées à une personne identifiée dans l'entreprise.

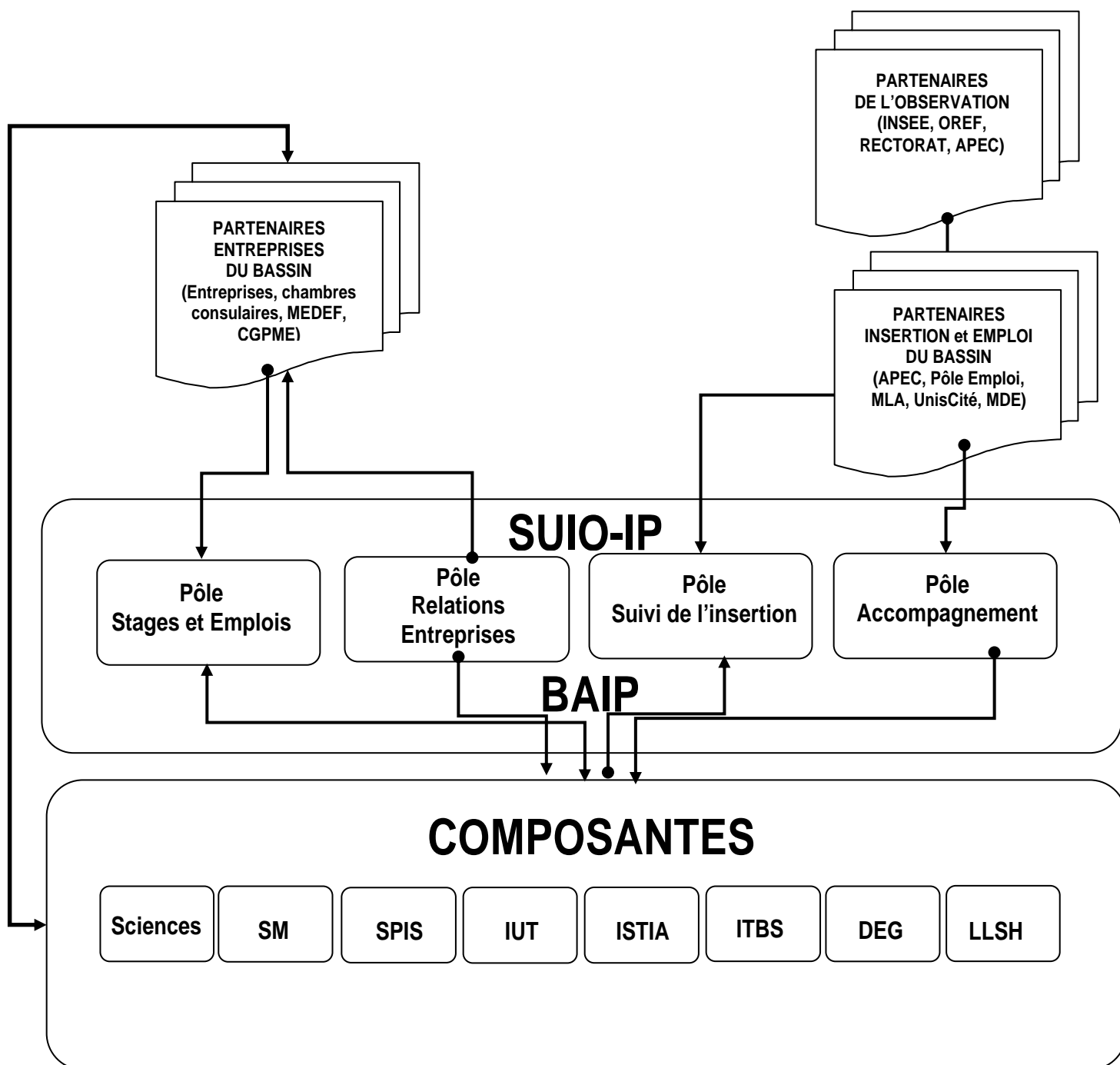
L'outil de dé-doublonnage permet de gagner du temps lors de la saisie de multiples offres pour une même entreprise. Si l'entreprise existe déjà dans la base de données, il est alors possible de rattacher l'offre à un des contacts enregistrés pour cette entreprise.

## 6. BILAN DES CONVENTIONS DE STAGES

En 2009-2010, 7564 demandes de stages ont été enregistrées dont 1143 demandes non abouties

Soit 6421 conventions de stages éditées dont 3 annulées après édition. Une description plus détaillée par parcours et par lieu de destination (pays) est disponible en annexes (cf. Tableaux 2 et 3, p.17-22 et 23-26).

Composante	Nombre de conventions de stages éditées
Antenne de l'UFR ITBS Cholet	401
Antenne IUT Cholet	95
Antenne UFR Droit Economie Cholet	34
Antenne UFR Lettres Cholet	15
Institut Universitaire de Technologie	3
ISTIA	385
Service commun de formation continue (CUFCo)	11
UFR Droit Economie et Gestion	940
UFR Ingénierie Tourisme, Bâtiment et Service	1614
UFR Lettres Langues et Sciences Humaines	1571
UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé	492
UFR Sciences	827
UFR Sciences Médicales	30
<b>Total</b>	<b>6418</b>



DEG : Droit, Economie, Gestion

LLSH : Lettres, Langues et Sciences Humaines

SM : Sciences Médicales

SPIS : Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé

ISTIA : Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur d'Angers

ITBS : Ingénierie du Tourisme, Bâtiment et des Services

IUT : Institut Universitaire de Technologie



Tableau 1 : répartition des entretiens individuels par composante, niveau de diplôme et sexe-ratio des étudiants concernés.

Composante	Formation	Hommes	Femmes
Sciences pharmaceutiques & ingénierie de la santé	5 <sup>ème</sup> année pharmacie		3
	Thèse pharmacie	1	1
	M2 Nutrition ISBAA		2
	M2 Management structures soin ISBAA		1
	<b>Total composante</b>		<b>8</b>
Sciences médicales	Du Addiction		1
	<b>Total composante</b>		<b>1</b>
Lettres, Langues & Sciences Humaines	L1 Histoire		2
	L1 Psycho		6
	<b>Total L1</b>		<b>8</b>
	L2 Psycho		2
	<b>Total L2</b>		<b>2</b>
	L3 Psycho		6
	L3 Histoire	2	1
	L3 LEA		7
	L3 Géographie		1
	<b>Total L3</b>		<b>17</b>
	LP Intervention sociale		2
	<b>Total LP</b>		<b>2</b>
	M1 Psycho	4	16
	M1 Lettres Langues		2
	M1 Histoire	3	1
	M1 Archives	1	
	M1 LEA	1	1
	<b>Total M1</b>		<b>29</b>
	M2 FLE		2
	M2 Psycho		4
	M2 Histoire		2
	M2 Coopération internationale		1
	M2 NTCI		8
	M2 LEA Rech		3
	M2 Edition Multimédia		1
	<b>Total M2</b>		<b>21</b>
	<b>Thèse</b>		<b>2</b>
	<b>Total composante</b>		<b>81</b>
	Sciences	L1 SVG	1
L1 MPC1		1	
<b>Total L1</b>			<b>5</b>
L3 chimie			1
<b>Total L3</b>			<b>1</b>
LP Systèmes informatiques		1	
<b>Total LP</b>			<b>1</b>
M1 Eco-Environnement			1
M1 STIS			1
M1 SIE		1	
M1 Techno végétal		1	
<b>Total M1</b>			<b>4</b>
M2 Techno-végétal			1
M2 SIE			1
M2 ZH		2	1
M2 Bio signalisation cellulaire			1
M2 Altération des systèmes bio			1
<b>Total M2</b>			<b>7</b>
<b>Thèse</b>		<b>1</b>	<b>5</b>
<b>Total composante</b>			<b>24</b>

Droit, Economie & Gestion	L1 Droit		3	
	<b>Total L1</b>	<b>3</b>		
	L2 AES		1	
	<b>Total L2</b>	<b>1</b>		
	L3 Sciences Eco		4	
	<b>Total L3</b>	<b>4</b>		
	Licence Pro métiers admi et territoriaux	1		
	<b>Total LP</b>	<b>1</b>		
	M1 Droit	1	2	
	M1 MO	1	2	
	M1 CDET		1	
	M1 MI		1	
	<b>Total M1</b>	<b>8</b>		
	M2 IE	2	0	
	M2 Droit	1	2	
	M2 MAE		2	
	M2 MIRH		1	
	M2 CDET		2	
	M2 Audit et Gestion	1	1	
	M2 CCA	2		
	M2 GPE		1	
	<b>Total M2</b>	<b>15</b>		
	<b>Thèse</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
	<b>Total composante</b>	<b>34</b>		
	Ingénierie Tourisme, Bâtiment & Services	L1 Patrimoine		1
		<b>Total L1</b>	<b>1</b>	
M2 Tourisme			1	
<b>Total M2</b>	<b>1</b>			
<b>Total composante</b>	<b>2</b>			
ISTIA (école d'ingénieurs)	M2 Innovations		1	
	<b>Total M2</b>	<b>1</b>		
	<b>Thèse</b>	<b>4</b>		
<b>Total composante</b>	<b>5</b>			
IUT	2ème année GEA FC	1	6	
	1 <sup>ère</sup> année GEII	1		
	2ème année TC	1	2	
	<b>Total composante</b>	<b>11</b>		
CUFCO	DAEU		1	
	<b>Total</b>	<b>1</b>		
HU	<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	
Toutes Composantes	<b>Total</b>	<b>174</b>		

## Enquête à 6-8 mois de diplômés de Masters 2008-2009

Lancée en avril 2010

(871 répondants sur 1268 enquêtés Taux de réponses: 68,9%)

### Composante

	Nb	% cit.	
1. Droit, Economie et Gestion	187	21,5%	21,5%
2. ITBS/IMIS-ESTHUA	173	19,9%	19,9%
3. ISTIA	147	16,9%	16,9%
4. Lettres, Langues et Sciences humaines	199	22,8%	22,8%
5. Sciences	97	11,1%	11,1%
6. Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	35	4,0%	4,0%
7. Formation continue	25	2,9%	2,9%
8. Médecine	8	0,9%	0,9%
<b>Total</b>	<b>871</b>	<b>100,0%</b>	

### Situation actuelle

	Nb	% cit.	
Emploi	600	61,7%	61,7%
Recherche d'emploi	170	17,5%	17,5%
Poursuite d'étude ou formation complémentaire	118	12,1%	12,1%
Préparation au concours	43	4,4%	4,4%
Autre	32	3,3%	3,3%
Volontariat international	9	0,9%	0,9%
<b>Total</b>	<b>972</b>	<b>100,0%</b>	

cas de doubles situations (ex: emploi/recherche d'emploi)

### Situation principale simplifiée

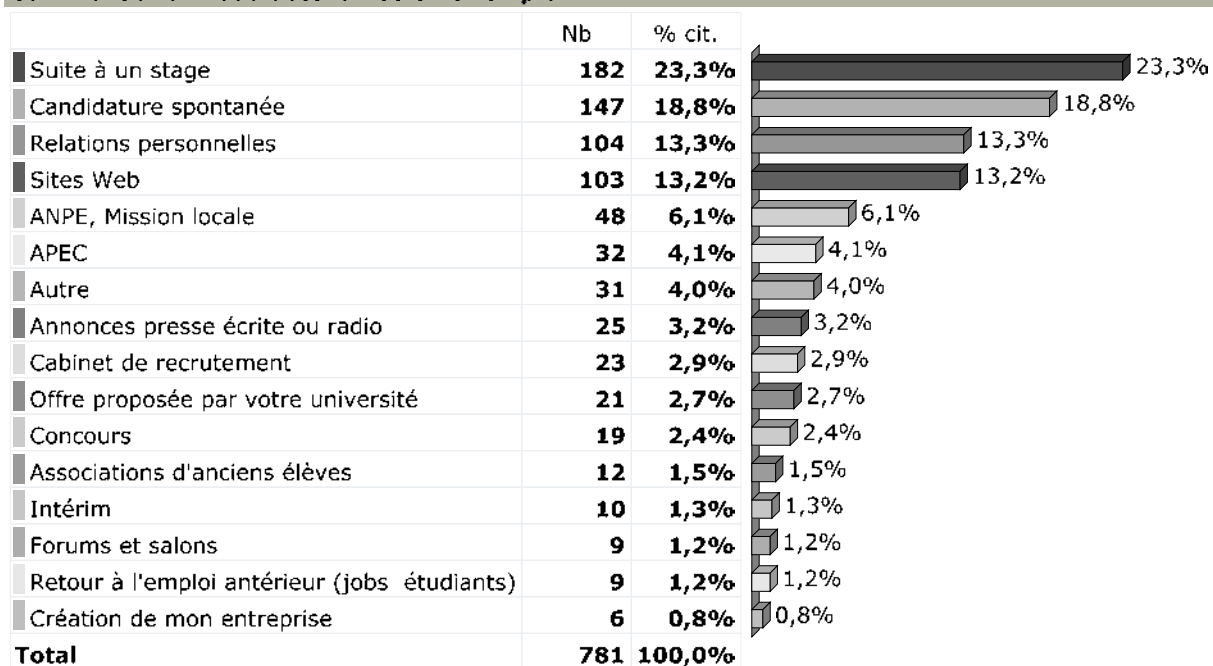
	Nb	% cit.	
Emploi	592	68,0%	68,0%
Recherche d'emploi	117	13,4%	13,4%
Poursuite d'étude ou formation complémentaire	102	11,7%	11,7%
Préparation au concours	32	3,7%	3,7%
Autre	20	2,3%	2,3%
Volontariat international	8	0,9%	0,9%
<b>Total</b>	<b>871</b>	<b>100,0%</b>	

### L'emploi occupé actuellement est-il le premier emploi?

	Nb	% cit.	
Oui	466	80,1%	80,1%
Non	116	19,9%	19,9%
<b>Total</b>	<b>582</b>	<b>100,0%</b>	



## Comment avez-vous obtenu votre 1er emploi ?



**Tableau 2 : Nombre de conventions de stages éditées par parcours et par composante**

Composante	Diplôme	Nombre de conventions éditées
	L1 Ingénierie Services parcours Animation Culturelle Cholet	21
	L2 Ingénierie des services / Animation Culturelle Cholet	98
	L3 Ingénierie des services / Animation Culturelle Cholet	132
	LP Gestion de l'habitat social	22
	LP Management des services aériens	29
	LP Métiers du jeu et du jouet / parcours conception	29
	LP Métiers du jeu et jouet / Ludothécaire	47
	LP Mode et hautes technologies	23
<b>Total Antenne de l'UFR ITBS Cholet</b>		<b>401</b>
	DUT 1ère année Carrières Sociales option Assistance Sociale	3
	DUT 2 Génie Mécanique et Productique	19
	Licence professionnelle Ingénierie des machines spéciales	22
	LP Gestion et conception de projets industriels	50
	LP Management des PME/PMI	1
<b>Total Antenne IUT Cholet</b>		<b>95</b>
	L1 Droit Cholet	3
	L2 Droit Cholet	5
	LP Industries de la Mode	26
<b>Total Antenne UFR Droit Economie Cholet</b>		<b>34</b>
	L1 Histoire parcours préparation aux concours Cholet	2
	L2 Histoire parcours préparation aux concours Cholet	10
	L3 Histoire parcours préparation aux concours Cholet	3
<b>Total Antenne UFR Lettres Cholet</b>		<b>15</b>
	DUT 2 Génie Biologique Option Agronomie	1
	LP Métiers de la Retraite et de la Prévoyance	1
	LP Gestion des emplois et des compétences	1
<b>Total Institut Universitaire de Technologie</b>		<b>3</b>
	1ère année Ecole d'Ingénieurs	116
	2ème année cycle préparatoire intégré	28
	2ème année Ecole d'ingénieurs	58
	3ème année Ecole d'Ingénieurs	49
	M1 Technologies innovantes / Agroalimentaire bio-industrie	11
	M1 Technologies innovantes / Info Stratégique veille techno	12
	M1 Technologies innovantes / Modélisation numérique	4
	M1 Technologies innovantes / Projets Européens	9
	M2 Ingénierie de la qualité / Ingénierie de la Fiabilité	5
	M2 Ingénierie de la qualité / Projets&Processus	13
	M2 Ingénierie de la qualité / Qualité Systèmes Informatiques	18
	M2 Innovation et transfert / Agroalimentaire bio-industrie	14
	M2 Innovation et transfert / Information stratégique	16
	M2 Innovation et transfert / Projets Européens	10
	M2 Modélisation numérique et réalité virtuelle	16
	M2 Systèmes dynamiques et signaux	1
	Pass'med 2ème année de cycle préparatoire intégré	5
<b>Total ISTIA</b>		<b>385</b>
	M2 Communication, management et gestion de projet	6
	M2 Interventions sociales	5
<b>Total Service commun de formation continue</b>		<b>11</b>
	DOCTORAT SCIENCES DE GESTION	2
	DOCTORAT SCIENCES ECONOMIQUES	1
	Examen d'entrée au C.R.F.P.A.	10
	L1 Administration économique et sociale	3



L1 Droit	6
L2 Administration économique et sociale	6
L2 Droit	9
L2 Economie, gestion	3
L3 Administration économique et sociale / AES	128
L3 Administration économique sociale/Prépa études management	20
L3 Droit	39
L3 Economie, gestion	64
L3 Economie, gestion / Banque Finance Assurance	26
LP Métiers administratifs territoriaux	17
M1 Banque Finance Assurance	42
M1 Droit des Affaires	11
M1 Droit Privé	8
M1 Droit Public parcours Droit International européen	3
M1 Droit Public parcours Général	4
M1 Management parcours Gestion des ressources humaines	46
M1 Management parcours Audit, contrôle	44
M1 Management parcours Management international	34
M1 Management parcours Marketing	50
M1 Stratégie éco / Chargé de développement entreprises	8
M1 Stratégie éco / Direction de projets filières culturelles	3
M1 Stratégie éco / Finance	1
M1 Stratégie éco / Intelligence économique et stratégies	2
M2 Administration des entreprises (MAE Double compétence)	12
M2 Audit et gestion des risques	25
M2 Chargé de développement entreprises territoires / Pro	6
M2 Comptabilité Contrôle Audit	22
M2 Contentieux	23
M2 Direction de projet dans les filières culturelles / Pro	9
M2 Droit des Entreprises	30
M2 Droit interventions publiques / Services Publics territoriaux	15
M2 Droit interventions publiques / Collectivités Territoriales	7
M2 Gestion de patrimoine des entreprises	32
M2 Gestion de patrimoine des ménages	16
M2 Intelligence économique parcours recherche	2
M2 Intelligence économique parcours professionnel	12
M2 Management International / Finance à l'international	15
M2 Management International / Marketing à l'international	24
M2 Management international des ressources humaines	34
M2 Marketing des services et revenue management	27
M2 Marketing techno info commun / Management Relation Client	31
M2 Stratégie des entreprises de la filière végétale / Pro	7
M2 Stratégie des entreprises de la filière végétale / Rec	1
<b>Total UFR Droit</b>	
<b>Economie &amp; Gestion</b>	<b>940</b>
C2i	2
DEUST Eco et encadrement des activités équestres 1année	9
DEUST Eco et encadrement des activités équestres 2année	13
DEUST1Maintenance hôtelière, hospitalière et immo	27
DEUST2 Maintenance hôtelière, hospitalière et immo	17
Diplôme national de guide Saumur	82
L1 Ingénierie des services / Patrimoine culturel Saumur	9
L1 Ingénierie des services / Services de proximité Saumur	3
L1 Ingénierie des services / Tourisme hôtellerie	89
L2 Ingénierie des services / Patrimoine Culturel Saumur	19
L2 Ingénierie des services / Tourisme Hôtellerie	84
L3 Ingénierie des services / Management hôtellerie plein air	10

L3 Ingénierie des Services / Patrimoine culturel Saumur	43
L3 Ingénierie des services / Services de proximité Saumur	34
L3 Ingénierie des services / Tourisme et loisirs	89
L3 Technologie entreprise /Patrimoine Immobilier et sécurité	25
LP Concepteur et accompagnateur en écotourisme	89
LP Gestionnaire, responsable technique des sites immobiliers	18
LP Management des établissements équestres - Saumur	35
LP Métiers commercialisation spécialisée produit équin	55
LP Métiers des arts culinaires et des arts de la table	58
LP Métiers touristiques de la découverte économique	14
LP Technicien Animateur sécurité	15
M1 Arts et Patrimoine parcours Arts de la France	32
M1 Arts et patrimoine parcours Culture, patrimoine, tourisme	35
M1 Arts et Patrimoine parcours Technologies numériques	34
M1 Maintenance Immobilière et Sécurité	34
M1 Métiers du tourisme / Activités récréatives sport loisir	12
M1 Métiers du tourisme / Conseil en tourisme et Loisirs	31
M1 Métiers du tourisme / Gastronomie et développement local	18
M1 Métiers du tourisme / Gestion de l'Environnement	17
M1 Métiers du tourisme / Management entreprises institutions	31
M1 Métiers du tourisme / marchés émergents monde chinois	19
M1 Métiers du tourisme / Marchés émergents Monde russe	12
M2 Conseil et développement en tourisme / Gastronomie	14
M2 Conseil et développement en tourisme / Recherche	1
M2 Conseil et développement en tourisme /Tourisme et Loisirs	21
M2 Conseil et développement tourisme / Développement rural	1
M2 Conseil et développement tourisme / Gestion Environnement	14
M2 GRESPII	19
M2 Interventions sociales / Services de proximité	9
M2 Management du Tourisme / Entreprises et institutions	32
M2 Management du Tourisme / Marchés émergents monde russe	13
M2 Management du Tourisme/Activités récréatives sport loisir	11
M2 Management du Tourisme / Marchés émergents monde chinois	11
M2 MEPI parcours Responsable technique de site	14
M2 Produits Culturels / culture, patrimoine, tourisme	46
M2 Produits Culturels / Management International des Arts	19
M2 Produits Culturels / Technologies numériques, conception	26
Magistère de Tourisme 1ère année	94
Magistère de Tourisme 2ème année	87
Magistère de Tourisme 3ème année	68
<b>Total UFR Ingénierie Tourisme, Bâtiment &amp; Services</b>	<b>1614</b>
C2i	19
DOCTORAT HISTOIRE	1
DOCTORAT PSYCHOLOGIE	4
L1 Géographie	2
L1 Histoire parcours général	5
L1 Histoire parcours Lettres Classiques	2
L1 LEA Anglais-Allemand	1
L1 Lettres modernes parcours lettres modernes	1
L1 LLCE Anglais	2
L1 LLCE Allemand	1
L1 LLCE Espagnol	1
L1 Psychologie	10
L2 Géographie parcours Environnement	2
L2 Géographie parcours Sciences sociales et formation	7
L2 Histoire parcours général	57

L2 Histoire parcours Lettres Classiques	12
L2 LEA Anglais-Allemand	13
L2 LEA Anglais-Espagnol	38
L2 LEA Anglais-Italien	4
L2 Lettres étrangers	2
L2 Lettres modernes parcours Anglais	7
L2 Lettres modernes parcours Histoire contemporaine	11
L2 Lettres modernes parcours lettres modernes	19
L2 Lettres modernes parcours Lettres modernes / classiques	1
L2 LLCE Allemand	1
L2 LLCE Anglais	3
L2 Psychologie	11
L3 Géographie parcours Aménagement	2
L3 Géographie parcours Environnement	2
L3 Géographie parcours Sciences sociales et formation	5
L3 Histoire parcours Enseignement primaire	18
L3 Histoire parcours Général	6
L3 Histoire parcours Histoire et Patrimoine écrit	10
L3 Histoire parcours Lettres classiques	2
L3 LEA Anglais-Allemand	14
L3 LEA Anglais-Espagnol	44
L3 LEA Anglais-Italien	7
L3 Lettres modernes parcours Enseignement primaire	11
L3 Lettres modernes parcours Lettres Modernes	1
L3 LLCE Allemand parcours Traduction	3
L3 LLCE Anglais parcours Enseignement primaire	19
L3 LLCE Anglais parcours Enseignement secondaire recherche	15
L3 LLCE Anglais parcours FLE	1
L3 LLCE Espagnol parcours Enseignement et recherche	1
L3 LLCE Espagnol parcours Métiers de l' Enseignement	18
L3 Psychologie parcours Psychologie	153
L3 Psychologie parcours Métiers de l'enseignement	41
LP Aménagements Paysagers	72
LP Coordination, handicap et vieillissement	34
LP Métiers du développement social urbain	13
LP Traitement et gestion des archives et bibliothèques	30
M1 Arts, Lettres, Langues / MEF Espagnol	1
M1 Didactique des Langues	44
M1 Didactique des langues ( à distance) primo-entrants	3
M1 Didactique des Langues (à distance)	1
M1 Dynamiques actions soc / Analyses Interventions sociales	39
M1 Histoire, géographie / Dynamiques Territoriales Paysages	3
M1 Histoire, géographie / Entreprises et Territoires	1
M1 Histoire, géographie / Histoire et recherche	17
M1 Histoire, géographie / Métiers des archives Bibliothèques	17
M1 LEA, langues étrangères, parcours stage en Entreprise	44
M1 LEA, langues étrangères, aff. et commerce année à l'étranger	2
M1 LEA, parcours université étrang / 2è semestre	1
M1 Lettres et langues / Cultures et critiques texte Anglais	2
M1 Lettres et langues / Cultures et critiques texte Lettres	4
M1 Psychologie / Psychologie	268
M2 Edition multimédia et rédaction professionnelle	20
M2 Chargé de développement / Chargé d'études entreprises	11
M2 Didactiques, politiques linguistiques, TICE	20
M2 Dynamiques Territoriales et paysages/ Paysages médiations	9
M2 Histoire des Régulations sociales	7
M2 Histoire des régulations sociales / métiers enseignement	3



M2 Histoire et métiers des archives / Archives	21
M2 Histoire et métiers des archives /Bibliothèques	11
M2 Interventions sociales	16
M2 Métiers de la Traduction parcours Allemand	2
M2 Métiers de la Traduction parcours Anglais	4
M2 Métiers de la Traduction parcours Espagnol	3
M2 Négociateur trilingue / Commerce international du Vin	14
M2 Négociateur trilingue /Commerce international polyvalent	30
M2 Neuropsychologie	81
M2 Psychologie : Approche fondamentale et appliquée	16
M2 Psychologie Clinique parcours Clinique sociale	31
M2 Psychologie Gériatrique	66
<b>Total UFR Lettres Langues &amp; Sciences Humaines</b>	<b>1571</b>
DU Actualisation officinale	1
L2 Technologies Entreprise / Général	55
L3 Technologies Entreprise / Ingénierie santé, bioproduits	55
M1 STIS parcours Biologie et Santé	11
M1 STIS Parcours Ingénierie santé et des bioproduits	73
M2 Produits de santé / Bioréactifs	11
M2 Produits de santé / Produits Innovants en nutrition santé	17
M2 Produits de santé /Technologies Innovantes en formulation	11
M2 Secteur de santé / Santé, risques, sécurité	35
M2 Secteurs de santé / Management et organisation	32
PHARMACIE 2	114
PHARMACIE 3	30
PHARMACIE 4	11
PHARMACIE 5 INDUSTRIE	25
PHARMACIE 5 INTERNAT	1
PHARMACIE 5 OFFICINE	6
PHARMACIE 6	1
PHARMACIE 6 INDUSTRIE	3
<b>Total UFR Sciences pharmaceutiques &amp; ingénierie de la santé</b>	<b>492</b>
C2i	14
DU Environnement Ecologie	3
L1 Sciences technologie et santé portail MPCIE	6
L1 Sciences technologie et santé portail SVT	8
L1 Technologies entreprise portail Ingénierie industrielle	78
L2 Sciences technologie et santé portail MPCIE	18
L2 Sciences technologie et santé portail SVT	20
L3 Informatique	1
L3 Sciences du vivant géosciences / Biologie cellulaire mol.	66
L3 Sciences du vivant géosciences / Biologie des orga.	29
L3 Sciences du vivant géosciences / Biologie générale géosciences	10
L3 Sciences du vivant géosciences / productions végétales	38
L3 Sciences exactes et naturelles	26
L3 Sciences physiques et chimiques / Chimie - environnement	44
L3 Sciences physiques et chimiques / Physique & applications	12
L3 Sciences physiques et chimiques / Physique-chimie	10
LP Logiciels libres et propriétaires pour les systèmes	22
LP Manager en entreprises d'horticulture et de paysage	62
M1 Biologie et technologie du végétal	53
M1 Chimie / Chimie moléculaire	5
M1 Chimie / Sciences et ingénierie de l'environnement	18
M1 Environnement écologie / Altération systèmes biologiques	12
M1 Environnement écologie /Ecologie biologie des populations	30
M1 Informatique	24
M1 Mathématiques / Ingénierie Mathématiques	1



	M1 Physique	6
	M1 STIS parcours Biologie et Santé	11
	M2 Altération des systèmes biologiques / Recherche	6
	M2 Biologie végétale intégrative BioViGPA	6
	M2 Biosignalisation Cellulaire et Moléculaire	43
	M2 Calcul, interaction, décision	6
	M2 Chimie fine / Matériaux fonctionnels et nanosciences	3
	M2 Compétences complémentaires en informatique	13
	M2 Conception et développement solutions informatiques	20
	M2 Ecoingénierie des zones humides, biodiversité / Pro	23
	M2 Ecoingénierie des zones humides, biodiversité / Recherche	9
	M2 Ingénierie Mathématiques	7
	M2 Photonique, signal, imagerie	8
	M2 Sciences et ingénierie de l'environnement (SIE)	28
	M2 Technologie du végétal et productions spécialisées	28
<b>Total UFR Sciences</b>		<b>827</b>
	DCEM1	8
	M1 STIS parcours Biologie et Santé	16
	M2 Biosignalisation cellulaire / Physiopathologie Humaine	4
	M2 Modélisation en pharmacologie et épidémiologie	1
	THESE MEDECINE SPECIALISEE	1
<b>Total UFR Sciences Médicales</b>		<b>30</b>
<b>Total</b>		<b>6418</b>





**Tableau 2 : Nombre de conventions de stages éditées par parcours et par composante**

Antenne de l'UFR ITBS Cholet	ARGENTINE	8
	AUTRES PAYS	1
	BELGIQUE	3
	CAMBODGE	2
	CANADA	4
	ESPAGNE	2
	FRANCE	377
	GUYANE	1
	IRLANDE	1
	SUISSE	1
THAÏLANDE	1	
<b>Total Antenne de l'UFR ITBS Cholet</b>		<b>401</b>
Antenne IUT Cholet	DANEMARK	2
	ESPAGNE	2
	FRANCE	90
	GRANDE BRETAGNE	1
<b>Total Antenne IUT Cholet</b>		<b>95</b>
Antenne UFR Droit Economie Cholet	AUSTRALIE	1
	BELGIQUE	1
	FRANCE	32
<b>Total Antenne UFR Droit Economie Cholet</b>		<b>34</b>
Antenne UFR Lettres Cholet	FRANCE	15
<b>Total Antenne UFR Lettres Cholet</b>		<b>15</b>
Institut Universitaire de Technologie	FRANCE	3
<b>Total Institut Universitaire de Technologie</b>		<b>3</b>
ISTIA	AFRIQUE DU SUD	2
	ALGERIE	1
	ALLEMAGNE	10
	AUSTRALIE	4
	AUTRICHE	2
	BELGIQUE	3
	BURKINA FASO	1
	CANADA	10
	CROATIE	1
	ESPAGNE	18
	ETATS-UNIS	7
	FRANCE	246
	GABON	1
	GRANDE BRETAGNE	25
	GRECE	1
	HONGRIE	2
	IRLANDE	5
	ITALIE	5
	JAPON	1
	MALTE	4
	MAROC	4
	MEXIQUE	4
	NOUVELLE ZELANDE	1
	PAYS BAS	1
	POLOGNE	5
	PORTUGAL	4
	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	2
	ROUMANIE	10
	SANS PAYS	1
	SUEDE	1
	SUISSE	2
	TUNISIE	1



Total ISTIA		385
Service commun de formation continue	FRANCE	11
Total Service commun de formation continue		11
UFR Droit Economie et Gestion	AFRIQUE DU SUD	1
	ALGERIE	6
	ALLEMAGNE	1
	AUSTRALIE	1
	BELGIQUE	2
	BURKINA FASO	1
	CAMEROUN	3
	CANADA	1
	CÔTE D'IVOIRE	2
	ETATS-UNIS	3
	FRANCE	875
	GABON	3
	GRANDE BRETAGNE	6
	GUINEE	4
	HONGRIE	1
	INDE	1
	JAPON	2
	LUXEMBOURG	2
	MADAGASCAR	1
	MALI	1
	MAROC	4
	MAURITANIE	1
	MEXIQUE	3
	PAYS BAS	1
	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	7
	REPUBLIQUE TCHEQUE	1
	RUSSIE	2
	RWANDA	1
	TOGO	1
	VIETNAM	2
Total UFR Droit Economie et Gestion		940
UFR Ingénierie Tourisme,Bâtiment,Service	AFGHANISTAN	1
	AFRIQUE DU SUD	1
	ALGERIE	2
	ALLEMAGNE	6
	ARGENTINE	1
	AUTRES PAYS	2
	BELGIQUE	27
	BOSNIE HERZEGOVINE	3
	BRESIL	14
	BULGARIE	2
	CANADA	18
	CHILI	1
	CONGO	1
	COSTA RICA	2
	CÔTE D'IVOIRE	1
	EGYPTE	1
	EMIRATS ARABES UNIS	1
	EQUATEUR	3
	ESPAGNE	17
	ETATS-UNIS	4
	ETRANGER SANS AUTRE INDICATION	2
	FRANCE	1401
	GABON	4
	GRANDE BRETAGNE	16



	GUATEMALA	1
	IRLANDE	5
	ITALIE	3
	JAPON	2
	LIBAN	1
	MADAGASCAR	2
	MALAISIE	2
	MALTE	1
	MAROC	5
	MAURICE	5
	MEXIQUE	7
	MONACO	1
	NOUVELLE ZELANDE	4
	PAYS BAS	1
	PEROU	2
	POLOGNE	2
	PORTUGAL	4
	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	19
	ROUMANIE	2
	RUSSIE	1
	SUEDE	1
	SUISSE	4
	TURQUIE	1
	VANUATU	1
	VIETNAM	6
<b>Total UFR Ingénierie Tourisme,Bâtiment,Service</b>		<b>1614</b>
UFR Lettres Langues et Sciences Humaines	AFRIQUE DU SUD	1
	ALLEMAGNE	10
	ARGENTINE	4
	AUSTRALIE	1
	AUTRICHE	1
	BELGIQUE	8
	CANADA	3
	CHILI	1
	CHYPRE	2
	COLOMBIE	1
	COREE DU SUD	1
	COSTA RICA	1
	EGYPTE	4
	ESPAGNE	27
	ETATS-UNIS	4
	<b>FRANCE</b>	<b>1431</b>
	GABON	1
	GHANA	1
	GRANDE BRETAGNE	17
	INDE	2
	INDONESIE	4
	IRLANDE	1
	ISRAEL	1
	ITALIE	6
	JAPON	2
	LETTONIE	1
	LUXEMBOURG	2
	MALTE	6
	MAROC	4
	MAURICE	3
	MEXIQUE	1
	NEPAL	1



	PALESTINE (TERR. GAZA ET JERRICHO)	1
	PEROU	1
	POLOGNE	2
	QATAR	1
	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	5
	ROUMANIE	1
	SLOVAQUIE	1
	SYRIE	2
	THAILANDE	1
	UKRAINE	3
<b>Total UFR Lettres Langues et Sciences Humaines</b>		<b>1571</b>
UFR Sc. Pharma et ingénierie de la santé	ALLEMAGNE	5
	BELGIQUE	1
	BURKINA FASO	2
	CANADA	14
	ESPAGNE	1
	ETATS-UNIS	3
	<b>FRANCE</b>	<b>450</b>
	GRANDE BRETAGNE	1
	HONGRIE	1
	MALI	4
	MEXIQUE	1
	MONACO	1
	SUISSE	2
	VIETNAM	6
<b>Total UFR Pharmacie et ingénierie de la santé</b>		<b>492</b>
UFR Sciences	ALGERIE	2
	BELGIQUE	3
	CANADA	3
	ETATS-UNIS	3
	<b>FRANCE</b>	<b>799</b>
	GRANDE BRETAGNE	3
	HONGRIE	1
	MAROC	1
	PAYS BAS	8
	PHILIPPINES	1
	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	2
	ZAMBIE	1
<b>Total UFR Sciences</b>		<b>827</b>
UFR Sciences Médicales	<b>FRANCE</b>	<b>30</b>
<b>Total UFR Sciences Médicales</b>		<b>30</b>
<b>Total</b>		<b>6418</b>



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

09 décembre 2010

Point 10  
**INFORMATION : DECISIONS  
PRISES PAR LE PRESIDENT PAR  
DELEGATION**

**Information : décisions prises par président par délégation**

Conformément à l'article L712-3 du code de l'Education, le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

**INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION****SAIC**

Date de signature	Co-contractant	Objet du contrat
12/10/2010	CYCLOPHARMA	Avenant à un contrat de recherche
12/10/2010	EURILOGIC	Contrat de collaboration autour d'une CIFRE
19/10/2010	VILMORIN	Avenant à un contrat de collaboration CIFRE
21/10/2010	VILMORIN	Prestation de service
26/10/2010	Chambre d'Agriculture du Morbihan	Prestation de service
03/11/2010	AP-HP	Contrat de collaboration de Recherche
03/11/2010	SR2B	Etude de faisabilité
03/11/2010	SERVIER	Prestation de service
03/11/2010	LAVOIX	Pouvoir pour négociation Brevet

**Direction de la Culture**

Liste des contrats et conventions signés par le Président et ou par délégation,  
octobre à novembre 2010

Dates	Objet	Signataires
<b>Le 4 octobre 2010</b>	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle	Dominique ESNAULT, Président de l'association Les Monte en l'Air
<b>Le 20 octobre 2010</b>	Contrat de coréalisation	Matthias POULIE, pour le Directeur du NTA-CDN
<b>Le 9 novembre 2010</b>	Convention de partenariat	Anne Solen GRISLIN, pour cinémas d'Afrique

**Direction des Relations internationales**

Pays-Ville	Université	Intitulé de l'accord	Type	Début	Fin
Mexique, Guadalajara	Université de Guadalajara	Accord de collaboration scientifique et culturel	Bilatéral	2010	2015
Russie, Kouban	Université d'Etat Agricole de Kouban	Accord de coopération	Bilatéral	2010	2015
Etats-Unis, Greensboro	University of North Carolina, Greensboro	Accord échange étudiants	Bilatéral	2010	2015

## Service juridique

### Conventions signées par le président, par délégation, du 13 au 28 octobre 2010

PARTENAIRES	OBJET	DATE DE SIGNATURE
Alain Le Borgne, Bernadette Genée/ UA (SCD, ITBS)	exposition LA VATICANE	21/10/2010
Lycée Renaudeau (GRETA Choletais)/UA (ITBS-CUFCCO)	L Pro Mode et Hautes Technologies : avenant financier dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de professionnalisation	14/10/2010
Dassault Systèmes/UA (IUT Cholet GMP)	contrat de parrainage technique dans le cadre du projet « course en cours »	13/10/2010
SDIS Angers/UA (CSU)	autorisation régulière d'utilisation de locaux : multi sports	28/10/2010
Ville d'Angers/UA (DROIT)	utilisation ponctuelle de locaux : conférence : et demain...la mobilité durable	14/10/2010
Union des syndicats de l'immobilier/UA (DROIT)	utilisation ponctuelle de locaux : conférence : les organes de la copropriété	14/10/2010
Association d'Education Populaire La Providence/UA (CSU)	mise à disposition salle de sports pour les étudiants du campus de Cholet	15/10/2010
LEGTAH Le Fresne/UA (CSU)	mise à disposition d'un terrain et de locaux pour l'activité rugby	15/10/2010
Cercle culturel philosophique de l'Anjou/UA (DROIT)	utilisation ponctuelle de locaux : conférence : liberté, égalité, fraternité, devise républicaine et devise maçonnerie	19/10/2010
Ligue de badminton/UA (CSU)	utilisation ponctuelle de locaux	20/10/2010
CGEMS 49/UA (MEDECINE)	utilisation ponctuelle de locaux	20/10/2010
CGEMS 49/UA (MEDECINE)	utilisation ponctuelle de locaux	20/10/2010
ESSCA/UA (CSU)	utilisation régulière de locaux : basket	25/10/2010
Chambre syndicale des pharmaciens du 49/UA (PHARMACIE)	utilisation ponctuelle de locaux : AG spécial UPRS	25/10/2010
CPAM 49/UA (SUMPPS)	attribution d'une subvention dans le cadre du fonds national de prévention d'éducation et d'informations sanitaires pour l'action « prévenir les risques d'obésité chez les étudiants angevins »	28/10/2010



<b>JURIDICTION</b>	<b>MOTIF DE LA REQUETE / TYPE DE RECOURS</b>	<b>DATE D'ENREGISTREMENT DE LA REQUETE</b>
Tribunal administratif de Nantes	Recours demandant le versement de cotisations de retraite des années 1971, 1973 à 1977	01/02/2010
Conseil d'Etat	Recours en annulation sept de arrêtés interministériels relatifs aux RCE , dont l'UA	18/02/2010
Tribunal administratif de Nantes	Référé suspension formulé contre délibération conseil d'UFR sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé du 17 juin 2010	15/07/2010
Tribunal administratif de Nantes	Recours en annulation délibération UFR sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé du 17 juin 2010	15/07/2010
Tribunal administratif de Nantes	Référé suspension : suspension du refus implicite de l'université de la laisser déposer un dossier de réinscription en 2ème année de thèse	27/09/2010
Tribunal administratif de Nantes	Recours en annulation du refus implicite de l'université de la laisser déposer son dossier d'inscription en seconde année de thèse	27/09/2010

**Secrétariat général**

Numéro délégation	Type de délégation	Composantes ou services	Objet	Montant	Centre financier	Observations
CA046-2010	Adhésion	UFR Sciences	Société Mathématique de France	1 258,00 €	A933 206	Adhésions 2011
CA046-2010	Adhésion	UFR Lettres langues et sciences humaines	Association Nationale des LEA	100,00 €	A90220	
CA046-2010	Adhésion	UFR Lettres langues et sciences humaines	Adhésion à la Conférence des Doyens des UFR Lettres (CDUL)	100,00 €	A90210	
CA046-2010	Adhésion	UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé	Collège Français des pharmaciens conseillers et maîtres de stage	15,00 €	90720	
CA046-2010	Adhésion	IUT	ASSODIUT	1459,00	90510 - S.GENERAL	Participation des IUT (Subvention annuelle) 1,00€ par étudiant
CA046-2010	Adhésion	IUT	ASSODIUT	1473,59	90510 - S.GENERAL	Participation Construction Site IUT en ligne 1,01€ par étudiant
CA046-2010	Adhésion	IUT	ASSODIUT	1444,41	90510 - S.GENERAL	Participation Campagne de communication des IUT 0,99€ par étudiant
CA046-2010	Adhésion	IUT	ARIUT Pays de la Loire	500,00	90510 - S.GENERAL	Participation des IUT (Cotisation annuelle)
CA046-2010	Adhésion	IUT	ANGERS TECHNOPOLE	80,00	90510 - S.GENERAL	Cotisation Personne Morale
CA046-2010	Adhésion	IUT	UNP IUT	1459,00	90510 - S.GENERAL	Conférence des Présidents d'IUT 1,00€ par étudiant

Point 10 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA046-2010	Adhésion	IUT	ASTINOV (IDCI)	50,00	90510 - S.GENERAL	Adhésion à l'Institut de Développement et de Créativité Industriel
CA046-2010	Adhésion	IUT	ACD GB	100,00	90530 - BIOLOGIE	Cotisation Association Nationale Chefs de Département
CA046-2010	Adhésion	IUT	NOVAFEL	60,00	90530 - BIOLOGIE	Cotisation Annuelle
CA046-2010	Adhésion	IUT	AFNOR	155,48	90530 - BIOLOGIE	Cotisation Membre associé
CA046-2010	Adhésion	IUT	M.F.Q.	330,00	90530 - BIOLOGIE	Adhésion Université - Grandes Ecoles
CA046-2010	Adhésion	IUT	Association VALORIAL	299,00	90530 - BIOLOGIE	Adhésion annuelle - Commissions Thématiques
CA046-2010	Adhésion	IUT	G.E.S.I.	559,00	90540 - GEII	Cotisation annuelle des Départements GEII
CA046-2010	Adhésion	IUT	ETIC LEA VALLEY	150,00	90540 - GEII	Adhésion Loire Electronic Applications Valley
CA046-2010	Adhésion	IUT	ASSEMBLEE GEA	150,00	90550 - GEA	Cotisation Association Nationale Chefs de Département
CA046-2010	Adhésion	IUT	Association BDE - GEA	500,00	90550 - GEA	Cotisation Annuelle
CA046-2010	Adhésion	IUT	CENTRALE IUT	650,00	90550 - GEA	Cotisation Abonnement Annuel
CA046-2010	Adhésion	IUT	ASSEMBLEE T.C.	400,00	90560 - T.CO.	Cotisation Association

Point 10 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

								Nationale Chefs de Département
CA046-2010	Adhésion	IUT	Association AFRESKO		150,00		90560 - T.CO.	Cotisation Annuelle & Bulletin
CA046-2010	Adhésion	IUT	Association ATCA		500,00		90560 - T.CO.	Cotisation Annuelle
CA046-2010	Adhésion	IUT	CENTRALE IUT		650,00		90560 - T.CO.	Cotisation Abonnement Annuel
CA046-2010	Adhésion	IUT	ANCD GMP IUT		300,00		90570 - GMP	Cotisation Association Nationale Chefs de Département
CA046-2010	Adhésion	IUT	ADCS - IUT		400,00		90580 - C. SOCIALES	Cotisation Association Nationale Chefs de Département
CA046-2010	Adhésion	IUT	ASTINOV (IDCI)		250,00		911 RUA12	Adhésion à l'Institut de Développement et de Créativité Industriel
CA046-2010	Adhésion	IUT	ETIC LEA VALLEY		150,00		911 RUA12	Adhésion Loire Electronic Applications Valley
CA046-2010	Adhésion	IUT	ANGERS TECHNOPOLE		40,00		911 RUA12	Cotisation Personne Morale
CA047-2010	Subvention	IUT	Association AEC IUT (Association des Enseignants de Communication en IUT)		500,00 €		90510	Aide au développement de l'innovation pédagogique
CA047-2010	Subvention	IUT	Association Etudiant - BIO TOP		169,60 €		90530	Participation aux frais d'achat d'un guide d'identification des mauvaises herbes pour les

Point 10 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA047-2010	Subvention	IUT	Association Etudiant - BIO TOP	392,40 €	90530	étudiants 2ème année option Agronomie
CA047-2010	Subvention	UFR Lettres, langues et sciences humaines	ALMA (Archives, Livres, Manuscrits et Autres Supports)	700,00 €	911UMR23	Participation aux frais d'implantation d'une mare au sein de l'IUT dans le but d'observer la biodiversité
CA047-2010	Subvention	UFR Lettres, langues et sciences humaines	Association des Etudiants et Diplômés en Archivistique d'Angers (AEDAA)	400,00 €	A90220	
CA047-2010	Subvention	UFR Lettres, langues et sciences humaines	ALMA (Archives, Livres, Manuscrits et Autres Supports)	2 000,00 €	911UMR23	
CA047-2010	Subvention	UFR Lettres, langues et sciences humaines	Association des amis des archives de l'Anjou	500,00 €	911UMR23	
CA048-2010	Déclassement	Sciam	Microscope électronique JEOL Met 2010			
CA049-2010	FSDIE	GESTIA	Fête de la rentrée étudiante	970, 00 €		Accepté
CA049-2010	FSDIE	Fé2A	Fête de la rentrée étudiante	181,00 €		Accepté
CA050-2010	Tarifs	IUT	Participation Frais Transport - Voyage d'études	Forfait		Forfait demandé suivant le coût de la manifestation 2011
CA050-2010	Tarifs	IUT	Participation Repas de Travail	Forfait		Forfait demandé suivant le coût de la manifestation 2011

Point 10 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA050-2010	Tarifs	IUT	FAX : Personnel	0,30	France 2011
CA050-2010	Tarifs	IUT		0,80	Europe 2011
CA050-2010	Tarifs	IUT		1,55	Autres Pays 2011
CA050-2010	Tarifs	IUT	CARTE BARRIERE ENTREE / CLES	16,00	Perte de la carte ou clé fournie 2011
CA050-2010	Tarifs	IUT	LOCATION VIDEO / RETROPROJECTEUR	16,00	Par Jour 2011
CA050-2010	Tarifs	IUT	Maquettes CEM Avec Documentation	740,00	2011
CA050-2010	Tarifs	IUT	Maquettes CEM	442,00	2011
CA050-2010	Tarifs	CUJFCo	Formation métier "Qualité logiciel et sureté de fonctionnement " - 75 heures de formation	365 €	2010-2011